
UNIVERSITAS BOSTONIENSIS
CONDITA MDCCCXXXIX

LA SOCIÉTÉ

DE

N.-D. DU CÉNACLE

ORIGINES ET FONDATEURS

PARIS

IMPRIMERIE D. DUMOULIN ET Cie

5, rue des Grands-Augustins, 5


VICTOIRE, photo., Lyon.

LA SOCIÉTÉ

DE

N.-D. DU CÉNACLE

ORIGINES ET FONDATEURS

PAR

LE R. P. G. LONGHAYE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

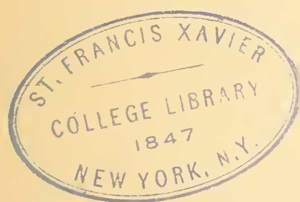


PARIS

VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1898



LETTRES ÉPISCOPALES

LETTRES ÉPISCOPALES

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Paris, le 28 novembre 1897.

Mes chères Filles,

Nous approuvons la pensée que vous avez eue de recueillir les souvenirs qui se rattachent aux origines de votre Société. C'est un hommage de reconnaissance que vous deviez à Notre-Seigneur pour les bénédictions qu'il a daigné répandre sur le berceau du Cénacle. Ce sera aussi un enseignement salutaire pour vous et pour celles qui viendront après vous.

En lisant le récit des humbles commencements de votre Institut, vous aimerez à vous rappeler la parole du divin Maître, qui tressaillait de joie en contemplant les merveilles que la grâce devait opérer dans le monde : « Je vous loue et vous bénis, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents du siècle, et de ce que vous les avez révélées aux humbles et aux petits. »

La mémoire du vénéré Père Terme, votre fondateur, et celle de la pieuse Mère Thérèse que la Providence lui avait associée pour son œuvre, demeure pour vous la révélation des conduites de Dieu sur votre Société. Le Père Terme, après en avoir posé les premiers fondements, s'ensevelit jeune encore dans le silence du tombeau. La Mère Thérèse reste avec vous jusqu'à l'extrême vieillesse, mais ensevelie dans l'obscurité de la retraite. C'est dans cette double mort que votre Congrégation a puisé la vie. Aussi, en la voyant aujourd'hui répandue au loin, revêtue de l'approbation du Vicaire de Jésus-Christ et prenant place parmi les Sociétés religieuses

dans l'Église, loin d'attribuer à la sagesse et à l'industrie humaine le développement de votre œuvre, vous vous attacherez de plus en plus à l'humble et sainte abnégation de vos fondateurs. Vous y trouverez, comme par le passé, votre force et votre lumière.

Le livre de vos origines est un trésor de famille que vous conserverez dans l'intérieur de vos maisons. Vous le lirez, vous le méditerez, comme on garde les paroles d'un père et d'une mère qui nous ont quittés pour s'en aller à Dieu ; et ces pages seront pour vous pleines de douceur et de vie.

Nous remercions Dieu avec vous de vous avoir donné dans le R. P. Longhaye un historien qui a compris et raconté vos origines avec l'intelligence de la foi, l'onction de la piété et la discrétion de la charité.

Nous vous bénissons, mes chères Filles, en vous renouvelant l'assurance de notre religieux dévouement en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère Notre-Dame du Cénacle.

† François, Card. Richard,
Arch. de Paris.

ÉVÊCHÉ D'AUTUN — Autun, le 9 mars 1898.
En la fête de sainte Françoise Romaine.

Au nom d'anciens souvenirs que le temps n'a point effacés, on m'a demandé de mettre quelques pages en tête d'un volume principalement destiné à faire connaître aux jeunes religieuses de Notre-Dame du Cénacle de quels moyens la Providence s'est servie pour inspirer l'œuvre où elles ont le bonheur de se dévouer à Dieu, à l'Église et aux âmes.

Si ce livre avait été composé quelques années plus tôt, il eût été de toute convenance et justice d'invoquer les précieux témoignages, soit du Cardinal Guibert, qui avait été pendant quinze ans évêque de Viviers; soit du Cardinal Bourret, né dans le département de l'Ardèche, et qui, tous les deux, auraient pu parler autrement que par ouï-dire des commencements de la Congrégation. La mort a enlevé ces deux vénérés prélats qui se montrèrent toujours les sages conseillers et les amis très dévoués de l'Institut de la Retraite.

A leur défaut, on s'est adressé à moi. Je ferai de mon mieux pour m'acquitter de la mission qui m'est confiée.

La Congrégation a pris naissance dans ces montagnes du Vivarais que saint François Régis avait évangélisées au seizième siècle, et où, par ses prédications incessantes et ses héroïques pénitences, il avait converti un très grand nombre d'hérétiques et de pécheurs.

Il y a soixante et quelques années, un pieux et zélé prêtre, Jean-Pierre-Étienne Terme, mort à quarante-trois ans[1], au moment où il sollicitait son admission dans la Compagnie de Jésus, avait réuni et formé à la vie religieuse quelques jeunes filles qui, sous sa direction,

1. En 1834.

se vouèrent à l'enseignement et à la tenue des écoles de campagne.

Mais, lorsque la société des missionnaires diocésains dont il faisait partie eut été appelée à La Louvesc, il eut la pensée d'assurer aux femmes chrétiennes qui se rendaient en pèlerinage au tombeau de saint François Régis la double hospitalité du corps et de l'âme, dans une maison tenue par quelques-unes de ses religieuses. Celles-ci offrirent aux personnes qu'elles recevaient de leur prêter de bons livres et de leur suggérer des sujets de méditations.

Ces exercices contenaient en germe tous les développements ultérieurs de l'œuvre du Cénacle, surtout à partir du moment où ses directeurs spirituels[1] comprirent la nécessité d'appliquer à cette œuvre des religieuses formées exclusivement pour cet objet. C'est ce qui se fit en 1835. A cette époque, les Sœurs enseignantes du P. Terme constituèrent une Congrégation à part, laquelle existe toujours sous le vocable de saint Régis, et dont la maison-mère est à Aubenas. Les religieuses de la Retraite demeurèrent fixées à La Louvesc.

Parmi les jeunes personnes qui, des premières, avaient répondu à l'appel du P. Terme et s'étaient présentées à lui pour entrer dans sa Congrégation, se trouvait Marie-Victoire Couderc. Elle était née en 1805. A vingt et un ans, elle reçut des mains de Mgr Bonnel, évêque de Viviers, l'habit religieux et le nom de Thérèse.

La Providence la destinait à être la première Supérieure de la Retraite. Il est vrai qu'elle n'exerça cette charge que pendant neuf ans. Mais, morte seulement en 1885, elle a pendant près de soixante années donné à tout l'Institut l'exemple des vertus les plus consommées

1. Et surtout le P. François Renault, Provincial des Jésuites.

d'humilité, de patience, d'abnégation, de constant oubli et sacrifice d'elle-même. L'auteur des pages qui suivent a pu très justement montrer dans sa vie une des applications les plus saisissantes et les plus encourageantes de la loi évangélique formulée par le divin Maître : « Quand le grain de blé tombe en terre et y meurt, il porte beaucoup de fruits. » (Évangile de saint Jean, XII, 25.) Si l'Institut de la Retraite a traversé victorieusement des épreuves intérieures auxquelles humainement il aurait dû succomber; si, malgré des crises dont les anciennes gardent encore le souvenir, qui leur fait redire la parole d'action de grâces du prophète Jérémie : « C'est bien à la miséricorde de Dieu toute seule que nous sommes redevables de n'avoir pas péri[1] », on est bien fondé à croire que les immolations cachées et persévéramment soutenues de la Mère Thérèse ont été pour beaucoup dans ces miracles de préservation et de salut.

Ses filles accomplissent donc un devoir de justice quand elles entourent sa mémoire de la plus affectueuse et reconnaissante vénération. A vrai dire, elles ne savent peut-être pas tout ce qu'elles doivent à la Mère Thérèse Couderc. Dieu a ses secrets, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même par le prophète Isaïe[2]. Les saints ont aussi les leurs. Les uns et les autres ne seront pleinement connus qu'au jour des grandes et définitives révélations. Toutefois, cette biographie, et particulièrement le chapitre intitulé « la victime », nous en apprennent assez pour nous faire comprendre le rôle prépondérant, bien que profondément caché, assigné par l'auteur à la Mère Thérèse dans l'histoire de sa Congrégation. Celle-ci a porté et porte encore tous les jours « beaucoup de fruits » suivant la parole de Notre-Seigneur parce que, à son

1. Lament., III, 22.
2. Is., XLV, 3.

origine, elle a eu le bonheur de compter parmi ses membres une très fidèle imitatrice des abaissements et de la passion du Fils de Dieu.

La vocation spéciale de cette Congrégation, très nettement indiquée dès 1835 par le nom significatif de « Retraite », a reçu naguère la plénitude canonique de sa consécration lorsque le Souverain Pontife, approuvant ses Constitutions, lui a donné le vocable de « Notre-Dame de la Retraite au Cénacle. »

Tout est là, en effet : ses origines, sa fin, ses moyens d'action et d'apostolat.

Ce que les premières religieuses, groupées autour de la Mère Thérèse Couderc, avaient commencé sous la forme la plus modeste en aidant les villageoises des montagnes de l'Ardèche à employer fructueusement les jours de recueillement qu'elles venaient passer auprès du tombeau de saint François Régis, a continué à se faire dans toutes les maisons de l'Institut. Le temps et l'expérience ont certainement développé, précisé, amélioré les méthodes primitives. Mais aujourd'hui, comme aux débuts, c'est bien la pensée maîtresse du P. Terme, si admirablement fécondée par les vertus de la Mère Thérèse, qui demeure l'âme de cette Congrégation encouragée, bénie, approuvée par Pie IX et par Léon XIII.

Cette idée première et directrice, je la trouve admirablement formulée dans quelques paroles que j'emprunte au texte latin de la Messe propre concédée par Rome à l'Institut de Notre-Dame du Cénacle : « Se séparer du tumulte du siècle ; aimer la retraite du cœur[1]. »

Voilà d'abord le fond même de la vocation et de la vie des religieuses de cet Institut ; et voilà aussi le service de premier ordre qu'elles rendent à notre société agitée, stérilement bruyante, si versée vers les choses du de-

1. *A sæculi strepitu segregati... cordis recessum diligere.*

hors dans lesquelles, comme le dit la Sainte Écriture, elle éparpille ses forces et « disperse sa substance[1]. »

En vérité, quelle grâce, quel inestimable avantage, quel élément précieux de régénération individuelle et sociale que l'institution de ces « Cénacles », véritables oasis où les âmes peuvent se rafraîchir, se renouveler, reprendre des forces pour suffire aux fatigues et aux luttes de la vie!

Quand je lis le récit de la longue et dure pérégrination des Israélites en marche vers la terre promise, je m'arrête volontiers avec eux à cette halte d'Élim où ils campèrent plusieurs jours « à l'ombre de soixante-dix palmiers et près de douze fontaines. » (Exode, xv, 27.) Quel soulagement ce dut être pour les pèlerins du désert de se reposer près de ces eaux vives, d'y étancher leur soif, de se débarrasser du sable et de la poussière, et de se mettre ainsi en état de poursuivre leur route vers le but assigné par la Providence à leurs efforts!

Tel est précisément le bienfait d'ordre surnaturel offert par les maisons de la Retraite aux âmes qui, obligées de vivre au milieu du siècle, éprouvent le besoin de le quitter de temps à autre, d'échapper à ses étourdissantes clameurs, de se plonger dans ce silence dont Isaïe nous dit qu'il aide à « cultiver la justice[2]; » et d'aller se mettre, avec Marie et les Apôtres, à l'école du Saint-Esprit, ce maître intérieur qui « enseigne toute vérité[3] », dissipe toute langueur, éclaire à fond les consciences, les purifie, leur communique la force dont il est le Principe, pour les rendre capables de lutter avec plus de courage contre le monde, sa prétendue sagesse, ses habitudes et ses servitudes, et d'y maintenir ce que saint Paul appelle « la glorieuse liberté des enfants de Dieu![4] »

1. Ecclésiastique, x, 10.— 2. Is., xxxii, 17.— 3. Saint Jean, xvi, 13. — 4. Rom., viii, 21.

Les développements pris en ces dernières années par l'œuvre du Cénacle coïncident très heureusement avec les récentes et pressantes invitations adressées par Léon XIII au peuple chrétien de « s'appliquer avec un zèle croissant à connaître, à aimer, à prier le Saint-Esprit[1] », et de recourir, dans ce but, à l'intercession puissante de la Sainte Vierge, dont les ferventes oraisons contribuèrent si efficacement à mettre les Apôtres réunis dans le Cénacle en état de recevoir dignement la visite du Paraclet illuminateur et consolateur !

Daigne ce divin Esprit répandre de plus en plus les effusions de sa grâce sur tout l'Institut de Notre-Dame du Cénacle, aux prières duquel je me recommande, avec toutes les œuvres dont la Providence m'a chargé,

† Adolphe-Louis-Albert, Card. Perraud,
Evêque d'Autun, Chalon et Mâcon,
Supérieur Général de l'Oratoire.

1. Encyclique du 9 mai 1897.

ÉVÊCHÉ

DE MONTPELLIER

Montpellier, le 14 novembre 1897.
En la fête de la Dédicace.

Ma Très Révérende Mère,

Pour présenter au public religieux l'esquisse de ce que la Congrégation de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle voudrait être et réaliser, au sein de l'Église, vous avez eu, en 1885, l'intelligence, le cœur et la plume du P. Félix. Son étude est un chef-d'œuvre, digne de celui qui l'a signée, digne aussi des hautes pensées qui avaient inspiré vos fondateurs.

Mais, à ce moment, des raisons de convenance avaient imposé l'obligation de ne tracer de l'œuvre du Cénacle qu'un tableau d'ensemble, rapide et discret. Avec son autorité doctrinale et son expérience consommée, le P. Félix avait exposé l'esprit du nouvel Institut, son double objet de sanctification personnelle par le combat contre soi-même, et de zèle apostolique pour la sanctification du prochain.

Tout en indiquant ce que devait être, au Cénacle, la prière et l'oraison, l'éminent religieux s'était interdit, soit d'appuyer longuement sur l'histoire de votre Société, soit de montrer dans la vie de votre pieuse fondatrice le modèle achevé que les novices comme les professes de la Retraite avaient pu rencontrer près d'elles.

Aujourd'hui, après un intervalle de douze ans, vous vous êtes résolue, ma Très Révérende Mère, à une nouvelle publication, tout historique cette fois, et d'un caractère plus intime. Vous n'avez pas redouté de laisser connaître les origines déjà lointaines de votre Congrégation, ses premiers commencements, ceux et celles qui y ont pris

A Mme la Supérieure générale de la Société de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle.

part, les épreuves par lesquelles leur sainte entreprise a passé, l'essor définitif qui a couronné une période de laborieuses difficultés, enfin l'idée complète, entièrement achevée et mûrie, dont le Cénacle est maintenant la vivante et puissante expression.

Et vous avez voulu que ces pages, avant de paraître, me fussent soumises : non, certes, que j'aie pu accepter la pensée d'y changer même une syllabe, puisqu'elles sont d'un maître en littérature, mais parce que, le dernier venu parmi ceux des évêques de France qui sont entrés en relations suivies avec vos maisons, je devais, plus vivement qu'un autre, être impressionné par ce récit d'une facture si vigoureuse, si précise, si émouvante dans sa volontaire simplicité.

Comment ne pas trembler pour cette création, offerte par des circonstances fortuites au zèle d'un modeste missionnaire d'une campagne de l'Ardèche, alors que tout se réunit, ce semble, pour en empêcher le maintien et le progrès? Le fragile arbrisseau n'a pas encore pris racine, il n'a pas poussé de feuilles, et déjà le vent d'orage, les souffles glacés d'un long hiver le menacent. Il perd une de ses branches ; on change brusquement, sans motif apparent, les mains qui paraissaient appelées à le faire grandir ; sa sève s'appauvrit sous des coups qui devraient être mortels.

Enlevé par une maladie violente, le fondateur disparaît, en décembre 1834, huit ans à peine après avoir réuni les premières religieuses de la Retraite. La fondatrice est amenée à quitter son rang et sa charge ; elle est longtemps comme oubliée et perdue dans la maison dont elle a été l'âme. D'anciennes et ferventes religieuses sont condamnées comme incapables. On dirait qu'une sorte d'aveuglement fait adopter des mesures dangereuses, et compromettre la solidité de l'édifice dont on ébranle les premières assises.

Ce sont là les apparences. En réalité, sous ces dehors inquiétants Dieu agit, et sa main forme elle-même l'indestructible ciment qui bientôt liera toutes les pierres, et fera bénir l'architecte en dépit des maladresses de quelques ouvriers !

Oui ! ma Révérende Mère, j'ai lu tous ces chapitres avec un palpitant intérêt, dominé par le talent de votre habile historien, si sincère qu'il ne dissimule rien, si prudent que sa loyauté ne tourne jamais contre les instruments dont il blâme l'involontaire insuccès.

Mais serez-vous surprise si je vous avoue que ma curiosité d'abord, puis ma vive sympathie, puis ma respectueuse admiration se sont particulièrement attachées à la physionomie douce et grave de la Mère Thérèse, de la vraie fondatrice de votre Société ? Comment échapper à l'attrait exercé par l'héroïque vertu de cette humble femme, si détachée d'elle-même, si indifférente à tout ce qui touchait sa personne, si passionnée pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes ?

Je vous remercie, ma Très Révérende Mère, de m'avoir signalé ce fait, précieux pour l'histoire religieuse de notre ville, que, durant plus de six ans, du mois d'août 1860 au mois de mars 1867, votre vénérée fondatrice a habité Montpellier, dans le couvent de la rue Rondelet. « C'est là, me dites-vous, que bientôt elle fut élevée à un état d'oraison si extraordinaire et si continu. C'est là encore que, remise en contact avec les retraitantes, elle exerçait sur elles, par un mot, par un regard, par sa seule présence, un irrésistible ascendant.» C'est là qu'elle eut, sur la bonté de Dieu, cette forte impression de grâce qui la lui montrait, écrite en lettres d'or, sur toute créature, et qui lui faisait comprendre les ravissements et l'extase des Saints.

Cette étude sur la vie intérieure de la Mère Thérèse est écrite avec un art accompli. L'entente des voies di-

vines s'y révèle à chaque mot; et tous ces développements, donnés suivant une savante progression, contribuent merveilleusement à composer, autour de cette religieuse si humble, une sorte de lumineuse auréole qui charme et repose le regard.

On arrive ainsi, par une gradation insensible, à comprendre de quelles grâces elle était favorisée; et, si prodigieuses que soient ces faveurs, on ne s'étonne pas que Dieu les ait prodiguées à l'une de ses plus ferventes épouses, entrée si avant dans l'ordre surnaturel.

Pour moi, je ne crains pas d'avouer que j'ai tressailli d'admiration, en écoutant, aux côtés de la Mère Thérèse, les concerts invisibles chantés à ses oreilles attendries par ces milliers d'âmes du purgatoire, dont la souffrance était si aiguë, le recueillement si profond, la prière si intense, l'amour si ardent.

Quand ce ne serait là qu'une façon sensible de représenter une des plus touchantes inspirations de notre foi — le besoin et le devoir de prier pour les morts, — cette peinture mériterait une respectueuse attention. Sous une forme poétique, elle exprimerait une haute et consolante vérité. Mais on devine que ce n'est point là le fait de l'imagination. Le cœur saisit ici une de ces « raisons » que la raison, laissée à elle-même, n'aurait pas entendues. Et l'on s'incline, avec une sympathie croissante, devant l'image de cette pure et généreuse « victime » de l'amour divin, offrant à la céleste justice, pendant des années de martyre, la rançon de tant d'âmes inconnues, auxquelles elle abandonnait le mérite de ses douleurs.

Je vous remercie donc, ma Très Révérende Mère, de m'avoir appelé à parcourir, avant le public, ces pages écrites d'une main si délicate et si distinguée. Elles m'ont ému, elles m'ont fait du bien : j'ai eu la joie d'y trouver, comme vous me le disiez vous-même, un motif d'espérer que, « reconnaissante du retour de ses filles à

Montpellier, la Mère Thérèse n'oubliera point au ciel le diocèse auquel elle a appartenu pendant près de sept ans.»

Soyez donc assurée, ma Révérende Mère, des vœux que je fais pour que l'œuvre de la Retraite au Cénacle soit toujours comprise et appréciée comme elle est digne de l'être.

C'est rendre hommage à Dieu que d'applaudir aux fondations dont il a été l'inspirateur, et qu'il a fait établir par des âmes spécialement prédestinées.

Agréez, ma Très Révérende Mère, l'expression de mon dévouement avec celle de mon respect.

† Fr.-Marie-Anatole de Rovérié de Cabrières,
Evêque de Montpellier.

AVANT-PROPOS

Le 19 avril 1884, dans la chapelle du Cénacle nouvellement fondé à Rome, l'autel majeur était consacré par le Cardinal Parocchi, Vicaire général de S. S. le Pape Léon XIII. Au cours de la cérémonie, l'éminentissime prélat disait aux religieuses : « Vous n'avez paru que depuis un demi-siècle, si bien que votre fondatrice est encore vivante, et mes prières montent au ciel avec les vôtres pour sa précieuse conservation. » L'humble et sainte femme dont il proclamait ainsi le titre historique, était la Mère Thérèse, née Marie-Victoire Couderc ; il lui restait dix-huit mois à passer sur terre, jusqu'au 26 septembre 1885.

Le Cardinal disait encore : « Admirable a été la vie de votre fondateur, appelé dans la fleur de l'âge à la société des anges. » Il désignait ainsi Jean-Pierre-Étienne Terme, prêtre et missionnaire diocésain de Viviers, mort en 1834, avant d'avoir atteint quarante-trois ans.

En effet, parmi les signes providentiels qui en-

1. Il va sans dire que les qualifications de *saint*, de *vénérable*, doivent se prendre moralement et dans l'acception courante, sans préjudice de l'autorité seule compétente pour leur donner une autre valeur. — Quant à la Société de Notre-Dame de la Retraite, il est plus court et plus simple de la désigner tout d'abord sous le nom de Cénacle, bien qu'il soit postérieur à la fondation.

tourent et consacrent le berceau du Cénacle, il en est un particulièrement caractéristique et instructif. Il a plu à Dieu que cette Congrégation, aujourd'hui florissante, fût établie, si j'ose ainsi dire, sur un double anéantissement. Le Père Terme disparaît de bonne heure, laissant l'œuvre fondée en substance, mais encore imparfaite et conjointe avec une autre dont il faudra la détacher. A trente-trois ans, la Mère Thérèse abdique les fonctions de Supérieure générale. Elle vit encore près d'un demi-siècle, mais presque toujours dans une obscurité si profonde, qu'il devient facile d'ignorer ce qu'elle a été, ce qu'elle a fait, comme elle semble l'ignorer elle-même. A la fin seulement, et sans l'avoir cherché le moins du monde, elle sort peu à peu de cette nuit prolongée ; sa vertu rayonne doucement d'abord, puis éclate, puis resplendit, et la Société tout entière lui rend hommage ; mais rien n'en transparaît au dehors. Que l'on regarde le fondateur ou la fondatrice, de part et d'autre se vérifie le mot de l'Évangile : « Si le grain de froment ne tombe dans la terre et n'y meurt, il reste seul ; mais s'il meurt, il fructifie en abondance. » Ainsi l'humilité seule est féconde et le sacrifice et la mort. Cette haute vérité, le Cénacle la trouve gravée deux fois dans son blason de famille, et il ne saurait l'oublier, car ce serait méconnaître ses origines.

Origines laborieuses, tourmentées à certaines heures ; épisode modeste, mais attachant, de la rénovation religieuse qui restera, malgré tout, l'honneur de ce siècle, au moins dans les deux premiers

tiers de sa durée. Il aura vu refleurir les Congrégations anciennes ; il en aura vu naître de nouvelles. Parmi ces familles d'élite, le Cénacle, avec sa vocation propre et son but précis, a reçu de Dieu et conquis par ses œuvres un rang honorable et utile.

Qui donc aurait l'esprit assez mal fait pour se plaindre de cette multiplicité ? Ne parlons pas des ennemis de l'Église ou des simples étrangers : ceux-là n'ont rien à voir ici, qui haïssent ou ignorent ce que Dieu aime. Pour ceux qui croient et qui savent, ils admirent bien plutôt la riche fécondité de la grâce, et, dans l'unité de la vie parfaite, cette souple variété qui s'accommode à toutes les circonstances, à tous les besoins. Active ou contemplative, une société religieuse n'est jamais de trop que si elle vient à perdre sa ferveur.

Je voudrais espérer qu'on ne lira pas sans quelque fruit le récit que je commence. Il fait toujours bon connaître un peu plus les œuvres de Dieu, ces œuvres que le monde n'aperçoit pas, que l'histoire dédaigne, et qui pourtant resteront seules quand, selon le mot de Bossuet, les histoires seront abolies, et qu'il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines.

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DES FONDATEURS

I

Le père et le fondateur de la Société du Cénacle naquit vers les confins de l'Ardèche et de la Lozère, au village du Plagnal, commune de Saint-Étienne-de-Lugdarès. C'était en la fête de Noël, le 25 décembre 1791. — Fils de laboureurs, Jean-Pierre-Étienne[1] Terme ne semblait guère humainement destiné qu'à continuer leur vie humble et pauvre; mais Dieu l'avait marqué, parmi beaucoup d'autres, pour les grandes œuvres de l'apostolat.

On a pu dire qu'il était prêtre et missionnaire de naissance, tant cette double vocation parut en lui précoce et impérieuse tout ensemble. Ses parents lui avaient transmis leur foi simple et leur piété. Enfant, il eut vite le goût de la solitude et de la prière. Entrant dans l'adolescence au moment où le culte redevenait public, il fut bientôt distingué par le curé de la paroisse, M. Barrial, et il eût prolongé sans fin ses visites à l'église et au presbytère, sans la nécessité qui lui imposait d'autres devoirs. Mais là encore, l'attrait dominant trouvait à se satisfaire. En gardant son troupeau, il lisait quelque livre emprunté

1. Il fut baptisé le 26 décembre, fête de Saint Étienne, premier martyr.

au digne prêtre ; il dressait de petits autels devant lesquels il récitait dévotement ses vêpres ou son chapelet. Obligé de se prêter quelquefois aux jeux de ses compagnons d'âge, s'il trouvait la partie trop bruyante ou trop prolongée, il s'isolait un moment pour se recueillir ; puis, revenant à l'improviste, avec une rondeur joyeuse il proposait aux joueurs de leur faire un sermon. Là-dessus et sans attendre la réponse, prenant pour chaire un tronc renversé ou une grosse pierre moussue, il captivait le jeune auditoire par la véhémence de ses exhortations improvisées. On conçoit que pour lui-même il ait aimé de passion la parole sainte. Agé de dix ans, il courait à Lespéron entendre un missionnaire, et, au retour, il étonnait tout le monde par l'exactitude et l'animation de ses comptes rendus.

« Je serai prêtre », disait-il à ses parents qui estimaient la chose impossible et n'entendaient pas se priver de son travail. Après des discussions quelquefois pénibles, la conclusion revenait invariable : « Je serai prêtre. » Et, comme le désir est inventif, tout jeune, Étienne avait déjà son plan. Il ferait la quête parmi les ecclésiastiques des environs, et d'ailleurs les bonnes gens du pays ne lui refuseraient pas leur aide. A quatorze ans, il s'avisa d'un moyen plus pratique; c'était d'entrer en condition, et, de fait, il servit pendant une année, cherchant toutes les occasions d'interroger ses maîtres pour s'instruire. Ceux qui ne croient pas volontiers à la spontanéité des vocations ne savent guère au prix de quels efforts

l'enfant du pauvre achète quelquefois la gloire du sacerdoce.

Étienne Terme ne cédait pas plus aux railleries du dehors qu'aux oppositions domestiques. Sa première victoire, et chaudement disputée, fut d'obtenir que sa mère demandât pour lui à M. Barrial des leçons élémentaires de latin. Le bon curé fit ses conditions : l'écolier de seize ans deviendrait chantre à la paroisse ; mais c'était pour lui un plaisir. Quant à l'étude, chose nouvelle et quelque peu ingrate, rien ne l'empêcha de s'y livrer de tout cœur : ni les débuts nécessairement arides, ni sa santé peu faite à une vie sédentaire, ni sa famille qui le pressait de se partager au moins entre les livres et les travaux des champs. Le jeune homme était entré de haute lutte dans sa voie providentielle et s'y maintenait avec une indomptable ténacité.

Mais il fallait passer du presbytère du Plagnal aux écoles publiques. Soutenu par son premier maître, Étienne triompha encore. Il prédisait aux siens d'amples compensations, même temporelles, et la suite montra que ce n'était point là tenter la Providence. Quant à lui, ses épreuves n'étaient pas finies. Placé d'abord à Langogne dans une institution laïque, il se dégoûta vite d'un milieu trop peu conforme à ses habitudes pieuses. Comme il s'était fait domestique trois ans plus tôt, il se fit magister de village, et occupa quelques mois à régenter les enfants du Plagnal. Enfin, il put entrer au collège ecclésiastique de Thueyts et de là au grand séminaire de Viviers. Ce dut être

en 1809 ou 1810. Parmi ses grandes guerres, Napoléon avait trop de sens politique pour jeter les séminaristes à la caserne, et l'abbé Terme ne devait plus être troublé dans une vocation qui lui avait déjà coûté si cher[1].

Sa dernière préparation au sacerdoce fut bien ce que promettaient d'aussi énergiques débuts. Philosophe et théologien distingué, sa foi, sa piété, sa modestie, son obéissance, lui gagnèrent plus que tout le reste l'estime universelle. En le voyant accomplir sa part des fonctions ecclésiastiques, on disait : « C'est un autre Saint Louis de Gonzague. » Il avait une dévotion toute filiale envers la Très Sainte Vierge et une ferveur passionnée pour Notre-Seigneur présent au tabernacle. On se rappelle l'avoir vu remplacer à ses frais de menus objets nécessaires au culte, et qu'il jugeait trop peu dignes d'un tel usage. Ainsi prélevait-il sur sa pauvreté de quoi faire l'aumône à son divin Maître, pauvre comme lui.

A vingt-trois ans, il tenait enfin le rêve de toute sa jeunesse : il était prêtre. D'autres avaient lutté plus longtemps pour arriver là ; aucun peut-être n'y avait mis une obstination plus courageuse. Au Plagnal, toutes les oppositions étaient désarmées ; ses compatriotes étaient fiers de lui, et ils réclamèrent d'une

1. Il paraît que, pendant les Cent-Jours, l'abbé Terme, déjà curé d'Aps, fut obligé de se cacher un moment. Du moins, n'était-ce pas à titre de réfractaire, mais sans doute à raison de quelque persécution locale.

commune voix les prémices de son zèle. A peine ordonné, il y prêcha une retraite qui acheva de lui gagner leur confiance. Dès lors, il se trouvait mûr pour les plus délicates fonctions du sacerdoce, et déjà on éprouvait, en l'abordant, cette impression d'allègement et de sérénité dont témoigneront plus tard bien des âmes.

Presque immédiatement après, l'abbé Terme écrivait à son ancien maître et curé M. Barrial : « On vient de me charger tout jeune encore d'un lourd fardeau. » C'était la cure d'Aps, voisine de la ville épiscopale. Mgr Molin, évêque de Viviers, rendait hommage à la valeur du nouvel ouvrier apostolique en le mettant tout d'abord en face d'étranges difficultés. Dans cette paroisse, qu'il devait gouverner à deux reprises et pendant huit ans [1], les mœurs étaient déréglées jusqu'au scandale; mais l'homme qui avait déployé tant d'énergie à la conquête du sacerdoce ne savait pas reculer devant les plus périlleux devoirs. Il est telle circonstance où, comme autrefois Saint François Régis, il y risqua même sa vie. La victoire lui resta, et, quelques années plus tard, Aps n'était plus reconnaissable. Les témoignages contemporains attribuent cette transformation à la franche droiture du jeune curé, à son humilité manifeste, à la bonté généreuse qui balançait dans les cœurs l'effet des sévérités indispensables. Il semble pourtant que sa

1. Du 11 mai 1815 au 14 mai 1819, et du 24 août 1820 au 10 juin 1824. Dans l'intervalle, il fut vicaire puis curé de Mercuer, près d'Aubenas.

grande force et le trait dominant de son âme ait été l'esprit de foi, la confiance inconfusible, dernière forme pratique de l'esprit de foi. Ce prêtre, qui tremblait en ouvrant le tabernacle, n'avait peur de rien quand la gloire de Dieu était engagée. « Servons le Seigneur, écrivait-il, et nous serons vainqueurs de tous nos ennemis. — Pourquoi tant de préoccupations? disait-il encore; faisons de grandes choses, et ne nous appuyons que sur le secours du Seigneur. »

Quand il parlait de la sorte (1821), il méditait, en effet, une chose grande, au moins par les obstacles à vaincre. Sans l'avoir cherché ni prévu sans doute, il allait entrer dans son rôle de fondateur. L'ignorance était extrême parmi les enfants de la paroisse; il y fallait, pour les petites filles surtout, une école, mais une école profondément chrétienne. Or, tout manquait au curé d'Aps, l'argent nécessaire et le personnel enseignant. La Providence lui envoya presque du même coup l'un et l'autre. Un prêtre du voisinage lui fit connaître une pieuse personne de trente-cinq ans, autrefois novice chez les Présentandines de Bourg-Saint-Andéol, et qui, sortie du couvent pour des raisons de famille, se trouvait tout de nouveau libre par la mort de ses parents. La Sœur Claire — on l'appelait ainsi — entra, non sans une humble résistance, dans les desseins qu'on formait sur elle. Bientôt elle eut deux compagnes, dont l'une apportait une dot de quelque importance. L'école d'Aps était fondée, et Mgr Molin autorisait les maîtresses

à vivre en communauté sous la règle de la Présentation et la direction de l'abbé Terme.

Devenu de fait supérieur de religieuses, le jeune curé donna tout d'abord à ses filles un costume simple, à peine différent de celui que portent les veuves dans certaines parties de l'Ardèche, et un règlement dont il exigeait avec vigueur la stricte observation. Son exemple, autant que ses discours, leur apprenait le respect et le dévouement pour l'enfance, le désintéressement fondé sur une confiance absolue. A une Sœur effrayée d'avoir plus de trente élèves insolvables, il répondait vivement : « Réjouissez-vous. Ces trente-là vous seront payées par Dieu lui-même. » Et, comme on lui apportait un jour une pauvre petite abandonnée dans son berceau sur la grande route, il n'hésitait pas à s'en constituer le père, au temporel comme au spirituel. Confiée aux Sœurs, l'orpheline devint une personne de haute vertu, et, après la mort de son bienfaiteur, elle ne pouvait l'entendre nommer sans fondre en larmes.

L'Institut grandit vite ; la petite communauté d'Aps envoya des essaims dans plusieurs villages : à Valvignères, au Plagnal, à Lespéron. Le travail abondait avec les besoins, et les postulantes devaient être mises à l'œuvre après une formation parfois sommaire, comme des soldats improvisés qui feraient leur éducation militaire sous le feu. D'ailleurs, le bien s'étendait ; il commençait à dépasser le cercle étroit des écoles. L'abbé Terme agréait que les religieuses réunissent les jeunes personnes et les mères de

famille pour leur faire, avec une sorte de catéchisme plus ample, des instructions pratiques sur leurs devoirs d'état. On pourrait reconnaître ici comme un premier et vague linéament des formes de zèle qui deviendront un jour le propre de la Société du Cénacle. Mais, ce qu'il fait bon remarquer, c'est l'absolue modestie où le saint prêtre entendait maintenir les Sœurs, tout en leur confiant une mission quelque peu supérieure à leur vocation d'institutrices de village. L'une d'entre elles réussissait fort dans ces emplois surérogatoires, et peut-être ne se le cachait-elle pas assez bien à elle-même. Deux fois, elle se vit refuser la sainte communion, et cela le dimanche, afin que la leçon fût plus pénétrante et l'effet plus universel. Quand l'abbé Terme en sera venu par degrés à esquisser au moins son œuvre originale et définitive, son esprit n'aura pas changé. Formées par lui tout d'abord, ses filles sentiront comme lui-même ce que peut une humble réserve pour l'efficacité de leur action.

Mais, en 1824, après neuf années de ministère pastoral, le curé d'Aps était encore loin d'entrevoir cet avenir. Il désirait les missions étrangères et les avait demandées plus d'une fois, quand un ordre de son évêque l'adjoignit à quelques autres prêtres chargés d'évangéliser le diocèse. Deux siècles plus tôt, Saint François Régis avait ambitionné, lui aussi, les conquêtes lointaines, et l'obéissance l'avait maintenu dans les montagnes du Velay et du Vivarais. L'abbé Terme — nous dirons désormais le Père Terme —

était conduit par la même voie. Encore la Providence formait-elle un lien de plus entre lui et le grand missionnaire de la contrée. C'est à La Louvesc, au tombeau même de Saint François Régis, qu'était le centre de l'œuvre diocésaine. C'est là aussi que devait naître la Société dont nous raconterons les débuts.

En attendant, il fallait quitter la petite famille religieuse d'Aps. Il y eut bien des regrets de part et d'autre, mais on s'en consola en Dieu. « Monseigneur sera votre Supérieur, et tout n'en ira que mieux », dit le P. Terme à ses filles. Du reste, il ne les abandonnait pas, et nous le verrons leur continuer ses soins autant que le permettront ses fonctions nouvelles. Désormais ses étés appartiendront à La Louvesc, au service de la paroisse et des pèlerins qui affluent à la tombe miraculeuse; l'hiver sera le temps des excursions apostoliques. Ainsi Saint François Régis avait partagé sa vie, donnant à la ville du Puy les mois de la belle saison, et reprenant son bâton de missionnaire quand le froid rendait le travail des champs impossible. Telle allait être, pendant dix ans, l'existence du P. Terme, et, dès la première année, prêchant au bourg de Sablières, il allait rencontrer l'âme choisie pour fonder avec lui le Cénacle. C'est elle qu'il nous faut connaître maintenant.

II

Marie-Victoire Couderc était née le 1er février 1805[1],

1. Elle fut baptisée le lendemain, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.

dans une condition moins humble que le saint prêtre. Sa famille possédait depuis longtemps et faisait valoir elle-même un ancien domaine seigneurial situé au Mas, l'un des nombreux hameaux qui formaient la commune de Sablières. Dans une région plus riche et plus accessible, cette vaste propriété eût pu être une fortune. Mais Marie-Victoire tenait des siens un héritage de foi et de vaillance bien autrement précieux. Son père, Claude-Michel Couderc, n'était pas seulement l'homme le plus instruit de la commune, qu'il administra quarante ans ; c'était un chrétien de forte trempe, aguerri de bonne heure par le spectacle de la persécution révolutionnaire. Né en 1780, il avait vu la grande maison blanche du Mas servir de refuge à bien des prêtres et d'église paroissiale aux fidèles. Tout jeune homme, il avait tantôt servi les messes dites en cachette dans un grenier ou dans une chambre, tantôt fait le guet à une fenêtre pour donner l'alarme en cas de visite suspecte. Alors le saint sacrifice était interrompu. Quelquefois, s'il y avait des raisons spéciales de craindre, il se célébrait avant le jour, et le prêtre n'avait pas à sortir du domaine pour trouver, à deux kilomètres de distance, des roches et des cavernes où l'on ne s'avisa jamais de le poursuivre. De pareils souvenirs mirent au cœur de Claude Couderc une vigueur de foi qui ne défaillit jamais.

Anne Méry, qu'il épousa en 1801, pouvait se glorifier des mêmes traditions domestiques. Ce fut une mère douce, mais vigilante et ferme, une personne

de bon conseil, encourageant et consolant tout ce qui l'approchait, consultée même par les ecclésiastiques dans certaines difficultés du ministère. Le très digne curé de la paroisse, l'abbé Delenne, recourait volontiers aux lumières de cette simple femme. Elle présidait à Sablières la congrégation des mères de famille, comme son mari celle des pénitents blancs. Douze enfants sortirent de leur union. Dix leur survécurent : huit garçons dont le premier-né fut prêtre, et deux filles dont Marie-Victoire était l'aînée.

Le seul trait conservé de son enfance est la ferveur singulière de sa première communion, qu'elle fit le saint jour de la Pentecôte 1815. L'abbé Delenne attestait volontiers plus tard qu'elle avait apporté à la table sainte la préparation la plus sérieuse et toute la fleur de sa première innocence. Elle n'avait alors que dix ans. Les sept années suivantes s'écoulèrent dans la maison paternelle. Marie-Victoire aidait sa mère aux soins du ménage, n'apprenant guère autre chose que la vie pratique et dévouée ; mais quelles leçons que celles-là ! Elle y prit de bonne heure, un peu plus sans doute qu'on ne songeait à lui donner, le goût du dévouement parfait dans la profession religieuse. Au témoignage de sa sœur, elle le demandait souvent à Dieu avec larmes, et il lui arrivait de se relever la nuit pour le redemander encore. Ajoutons qu'elle le méritait en quelque sorte par une piété dont le sérieux et l'énergie étonneraient aujourd'hui beaucoup de jeunes personnes.

Du Mas à Sablières, il y avait une heure et demie de chemin, et pas de voiture possible. Or, elle avait obtenu d'aller à l'église une fois dans la semaine, outre le dimanche. En hiver, elle bravait la neige et le froid pour faire une communion de plus. En été, elle partait avant quatre heures, car la messe est matinale au village. Après les dévotions, il y avait quelques commissions à faire. Avec tout cela, elle ne rentrait guère que l'après-midi, souvent vers trois heures, presque toujours à jeun. On pressent déjà dans cette enfant courageuse la femme forte qui ne pourra jamais comprendre la mollesse et le sans-gêne de la piété contemporaine.

Jusque-là, du reste, son instruction se bornait aux enseignements élémentaires d'un oncle, régent au Mas, et de la bonne Sœur Boyer, une de ces religieuses sans vœux que l'on voyait alors assez fréquemment tenir école dans les campagnes. Claude Couderc jugea que c'était peu pour sa fille. Elle avait dix-sept ans ; ses jeunes frères avaient grandi, sa mère pouvait se passer d'elle. Marie-Victoire devint pensionnaire chez les Dames de Saint-Joseph, au bourg des Vans. C'était une des rares maisons religieuses de la contrée. La Supérieure et fondatrice, la Mère Castanier, avait vu de près le martyre. Ursuline à Mende, elle avait été chassée de son couvent, deux fois emprisonnée, et sauvée par le 9 thermidor. Elle s'était alors remise, avec quelques personnes zélées, à l'œuvre de l'éducation chrétienne, et, quand Marie-Victoire devint son élève, le petit groupe de

maîtresses était, depuis cinq ans, constitué en Congrégation régulière. La jeune pensionnaire allait-elle trouver là de quoi satisfaire, elle aussi, son désir de vie parfaite? Elle le crut peut-être, et il paraît que la Mère Castanier le souhaitait fort. Mais Dieu voulait autre chose, et Claude Coudere fut sans le savoir l'instrument des desseins providentiels. Le jour de Pâques 1825, une mission, la première depuis la révolution, allait s'ouvrir à Sablières. C'était un événement dans le pays, et dont on espérait des fruits insignes. Le père ne voulut pas que sa fille en fût privée ; il vint la chercher lui-même. Il la conduisait au P. Terme, à sa vocation définitive, à Dieu.

Le missionnaire eut vite compris cette âme. « Donnez-moi votre fille, disait-il à M. Coudere : je veux en faire une religieuse. » Toutefois il ne l'obtint pas du premier coup. Le cœur paternel souffrait, et la faible santé de la mère semblait une raison d'ajourner au moins le sacrifice. Ne pouvant encore faire de Marie-Victoire une religieuse, le P. Terme la donna comme présidente à la congrégation de jeunes filles qu'il fondait à Sablières, puis il s'éloigna, plein d'espoir.

Marie-Victoire Coudere se retrouvait donc en famille [1]. Elle avait vingt ans. Sa taille était petite, sa

1. Les témoignages varient ici légèrement. Selon quelques-uns, Marie-Victoire serait retournée aux Vans après la mission de Sablières, et le P. Terme n'aurait plaidé qu'un peu plus tard devant M. Coudere la cause de la vocation. Ce qui reste hors de doute,

complexion délicate, ses traits réguliers et fins. Dès lors, on remarquait dans ses allures un mélange heureux de modestie et de fermeté, de simplicité et de grandeur. Une douceur parfaite n'éteignait pas la vivacité naturelle, et la parole, toujours discrète, laissait percer une pointe d'esprit du meilleur aloi.

Dieu voulait pour lui ces avantages. Il y eut, paraît-il, des prétendants à la main de Marie-Victoire, mais qui perdirent toute espérance avant même d'avoir osé s'expliquer directement. Elle s'était déjà donnée, et, pour en finir, elle attendait le mot qui la rendrait libre. Il fut hâté par les instances de la mère. Cette femme de foi souffrait d'être elle-même un prétexte aux résistances de son mari. Malgré sa réelle faiblesse et le besoin qu'elle pouvait avoir de sa fille, elle fit tout pour que la vocation prévalût. Dès le mois de janvier 1826, Marie-Victoire frappait à la porte de l'école d'Aps. Elle apportait dans un petit paquet son humble trousseau, toute sa fortune. Était-ce défiance de l'avenir, dernière revanche de son opposition vaincue ? Claude Couderc ne voulait pas entendre parler de dot, et la postulante entrait déjà pauvre dans sa vie de pauvreté.

Ce qu'elle y fut tout d'abord, on ne peut que le conjecturer par la confiance dont le P. Terme l'honora bien vite. Le lundi de Pâques de cette même année 1826, Mgr Bonnel, évêque de Viviers, lui avait donné, avec l'habit religieux, le nom de Thérèse dont

c'est l'intervention du missionnaire et le temps relativement court pendant lequel il fallut attendre le consentement paternel.

nous l'appellerons désormais[1]. Presque aussitôt après, elle était appelée par le P. Terme au tombeau de Saint François Régis, à La Louvese. Les vues de la Providence allaient se manifester peu à peu.

1. Elle le porta jusqu'à sa mort, par une exception à l'usage du Cénacle où chacune garde le nom de sa famille.

CHAPITRE II

LA FONDATION

Il est rare qu'une œuvre de ce genre soit créée tout d'une pièce, coulée d'un seul jet. Dieu, qui inspire et assiste les fondateurs, les laisse volontiers à leurs incertitudes et ne leur envoie que peu à peu la lumière. Ici, c'est par quatre degrés, en quatre pas, que nous arrivons à l'institution définitive. Curé d'Aps, l'abbé Terme avait réuni une petite société religieuse et enseignante. Missionnaire à La Louvesc, un nouveau dessein le préoccupe. Il juge bon d'assurer un abri temporaire aux femmes qui viennent de loin visiter la sainte tombe, et il emprunte à son personnel d'Aps quelques religieuses dont tout l'emploi sera d'exercer l'hospitalité [1]. Enfin il s'avise de sanctifier cette hospitalité même par des retraites spirituelles données dans la maison. C'est le troisième pas et décisif. Arrivé là, le P. Terme peut disparaître, et, de fait, la mort l'enlève inopinément à sa fondation inachevée. Mais elle existe, elle est bien sienne, puisqu'il a montré à quelques-unes au moins de ses filles leur vocation dernière et vraiment caractéristique. Une seule chose reste à faire, qu'il eût peut-être accom-

1. Les Sœurs n'ont jamais tenu de classe dans la maison Saint-Régis, à La Louvesc.

plie lui-même tôt ou tard. Ceux qui acceptent l'héritage n'ont plus qu'à le partager en deux. L'œuvre des retraites se détache de l'œuvre scolaire ; en attendant ses Constitutions définitives et son nom même [1], le Cénacle commence d'avoir son existence propre, son autonomie, tandis que la Congrégation enseignante, comme une autre tige née de la même racine, fleurit et fructifie de son côté, sous le vocable de Saint Régis.

Telle est la marche des choses et l'esquisse abrégée des faits. Reprenons-les en détail.

I

Depuis le mois de juin 1824, le P. Terme était missionnaire diocésain. Il vivait une partie de l'année à La Louvesc, au milieu d'un groupe de prêtres bien dignes de lui : M. Bonnaure, Supérieur, M. Blachette, curé titulaire, M. Haon, d'autres encore. La foi n'avait point péri dans ces montagnes, et il n'est pas téméraire d'en faire honneur à la protection du Saint qui, deux siècles plus tôt, était venu mourir là. Mais, pour aviver la flamme chrétienne, bien des choses manquaient, une école, par exemple, et le P. Terme en avait, pour ainsi dire, les éléments sous la main.

Cependant il conçut tout d'abord une autre bonne œuvre, et la première idée lui en vint tandis qu'il

1. Le nom de Cénacle ne fut adopté que plus tard, quelques années après la mort du P. Terme.

disait la messe devant les restes de Saint François Régis. Dérobés aux profanations révolutionnaires par la courageuse habileté d'une famille du bourg[1], ils avaient été rendus en 1802 à la vénération publique, et la tradition des pèlerinages s'était bien vite renouée. Ce n'étaient pas seulement les femmes qui affluaient de toutes parts ; mais elles venaient en grand nombre, et il était plus que convenable de leur offrir, pour le temps du séjour, un asile sûr et digne.

Il fallait donc acheter, bâtir ; mais où trouver des ressources ? Malgré toute leur foi, les missionnaires branlaient la tête. Le P. Terme fut encouragé, dit-on, par un jésuite, de passage à La Louvese, mais surtout par M. Haon, son confrère et son intime. Il en référa même au nouvel évêque de Viviers, Mgr Bonnel, qui passa outre aux oppositions de son entourage et se déclara personnellement favorable. Dès lors, le fondateur crut avoir mis Dieu de son côté. Riche de cinq mille francs prêtés à fonds perdu par une pieuse famille du pays, le 3 novembre 1825, il se rendait acquéreur d'un terrain situé au nord-est du village, entre l'église et la fontaine miraculeuse. Pour toute construction, il y avait là une vieille ma-

1. La famille Buisson. Quatre frères de ce nom, prévoyant que la châsse d'argent, longtemps respectée, finirait par tenter les patriotes, en retirèrent de nuit les ossements du Saint et les remplacèrent par d'autres. La châsse ne manqua pas d'être volée; mais les reliques étaient en lieu sûr, et leur authenticité garantie par un procès-verbal en bonne forme, dressé aussitôt après l'enlèvement.

sure, mais qu'une tradition locale rendait précieuse. C'était, disait-on, « la maison des Pères ». Saint François Régis y avait passé plus d'une fois, et telle chambre, que l'on montrait, avait été la sienne. Cette chambre fut respectée dans la démolition. En 1826, la bâtisse commença, et bientôt les premiers plans furent dépassés. « Il est plus facile de faire grand que d'agrandir », répétait au P. Terme son fidèle conseiller, M. Haon. De fait, avec la généreuse témérité des saints, le Père escomptait l'avenir. Les secours arrivaient peu à peu comme pour le justifier. C'était une sorte de courant, mince mais continu, grâce auquel on vivait au jour le jour, comme aiment à vivre les âmes pleinement abandonnées à la Providence. Ainsi s'élevait la maison qui allait devenir la première du Cénacle. A peine augmentée depuis lors, elle est bien demeurée telle quelle, avec ses murs nus et grisâtres et ses vieux escaliers de bois : deux fois chère et vénérable à ses habitantes, et parce que la Congrégation y est née, et parce qu'elles ont là sous les yeux la vive image, le monument authentique de la pauvreté des débuts. Aujourd'hui, dans les grandes villes surtout, la pauvreté n'a presque plus le droit de se montrer si fort à l'aise ; elle effaroucherait bien des âmes mondaines que le Cénacle a pour mission d'attirer aux exercices de la retraite. Mais elle n'a rien perdu dès lors qu'elle règne encore dans la cellule des religieuses et dans toute leur vie d'intérieur. A La Louvesc, elle n'a jamais eu besoin de se déguiser crainte de scandale, et

c'est ce qui fait le charme grave et pénétrant de ce berceau.

En même temps que le souci de construire, le P. Terme avait celui de créer la communauté nouvelle. Déjà La Louvesc lui offrait deux postulantes qui, avec leurs personnes, apportaient deux cents francs, tout leur avoir. On loua provisoirement au Grand-Lieu, près du village, une étroite maison. La Mère Agnès, appelée d'Aps, devait former les recrues et gouverner tout l'ensemble, aidée de la Mère Thérèse (Marie-Victoire Couderc). Un incident imprévu ayant détourné la Mère Agnès vers un autre poste[1], le P. Terme n'hésita pas, et la Mère Thérèse eut tout le fardeau. Dans cette Supérieure de vingt-trois ans (1828), il avait reconnu, dit-il lui-même, « une bonne tête, un bon jugement et un discernement des esprits qu'il est rare de trouver chez une femme ». La suite nous donnera lieu de penser que le Cénacle, encore à naître, eût évité bien des épreuves, si tout le monde s'en fût tenu à ce jugement du fondateur.

Chez lui, la confiance était entière. Missionnaire et presque toujours en course, il se reposait de tout sur la Mère Thérèse, correspondant avec elle sans doute, mais, ce semble, moins préoccupé de la diriger que d'animer son courage avec sa foi : « Laissez faire le bon Dieu, et soyez assurée qu'il fera bien nos affaires, tant spirituelles que temporelles. Une seule

1. Elle fut réclamée pour l'école du Plagnal par M. Barrial, son oncle, à qui le P. Terme ne savait rien refuser.

chose est nécessaire, c'est de vouloir sincèrement ce que Dieu veut.... Rien ne doit décourager de vraies servantes de Jésus-Christ. »

La Supérieure n'était point seule à comprendre ces leçons viriles, et voici un épisode qui le montre bien. Un jour, en 1829, le P. Terme se rendait au milieu de ses filles et leur apportait une nouvelle. Son confrère, M. Savin, avait pris à tâche le relèvement religieux et moral d'une bourgade voisine, Saint-Romain-le-Désert. Depuis longtemps, plus de prêtres; des protestants haineux, des catholiques indifférents, à ce point que jeunes gens et jeunes filles atteignaient quelquefois jusqu'à vingt ans sans avoir communié : voilà où en était cette paroisse. Approuvé par Mgr Bonnel et nommé curé provisoire, M. Savin souhaitait des auxiliaires ou plutôt des précurseurs. Qui d'entre les religieuses voulait en être ? Il s'agissait de faire l'école, mais surtout de préparer à la première communion les retardataires. On s'offrit d'enthousiasme, et la Sœur Joséphine Grégoire fut désignée avec une autre. M. Savin les installa comme il put dans le presbytère croulant; puis il les y laissa toutes seules, et reprit pour un temps sa vie de missionnaire. C'était beaucoup attendre de leur courage ; il parut que ce n'était pas y trop compter. Le succès vint; les enfants affluèrent; la salle du presbytère devenant trop étroite, les religieuses obtinrent permission de faire le catéchisme dans l'église, et les parents, calvinistes pour la plupart, se pressaient aux portes afin d'entendre. A Pâques, se fit la

première communion, nombreuse, fervente, solennelle, présidée par le P. Terme en personne. Mais le triomphe de la grâce avait coûté cher. Saint-Romain était bien un vrai désert perdu dans les montagnes, à plus d'une lieue de Sainte-Agrève, la paroisse. Le dimanche, il fallait se frayer un chemin parmi les neiges. Ému des souffrances des Sœurs, Mgr Bonnel leur procura de temps à autre une messe dans l'église même de Saint-Romain, et permit que le Saint Sacrement y fût placé à demeure. Encore n'était-il pas facile d'en jouir. A certains jours d'hiver, tout le possible était de creuser un passage sous la neige amoncelée. Un enfant s'y glissait alors, pour aller s'assurer que la lampe du sanctuaire brûlait toujours.

On conçoit quelle devait être la pauvreté des religieuses. « Vous devez avoir beaucoup de neige, leur écrivait le Père. Ne vient-elle pas vous trouver jusque sur votre lit? Ce serait la joie parfaite, au gré de Saint François. On me dit que vous êtes des homicides, et que ceux qui vous dirigent sont des barbares. Cependant les postulantes de La Louvese m'écrivent : Nous voudrions qu'il y eût un autre Saint-Romain-le-Désert. — Moi, je leur réponds qu'il n'y aura plus désormais de Saint-Romain-le-Désert. » Lui-même, en effet, avait échoué dans un essai d'apostolat direct auprès des protestants du lieu, et la place n'était plus tenable pour les Sœurs devant l'opposition violente des religionnaires. D'ailleurs, elles avaient accompli leur mission spéciale auprès des

catholiques, et M. Savin allait reprendre le soin de la paroisse aujourd'hui transformée. La Sœur Joséphine et sa compagne revinrent donc à La Louvesc.

Elles n'y trouvèrent guère une pauvreté moins étroite. La nouvelle construction ne s'élevait que lentement. Toutefois, dès le commencement de 1828, les six religieuses qui formaient alors la communauté avaient pris possession de la partie habitable. C'était une pièce unique au rez-de-chaussée et au-dessus quelques petites cellules encore humides et malsaines, la nuit surtout. « Mais, disait plus tard la Mère Thérèse, nous nous abandonnions à la divine Providence, disposées à recevoir de sa main la maladie et la mort, s'il le fallait, pour l'établissement de l'œuvre à laquelle il lui avait plu de nous appeler. Dieu nous protégea. Il permit qu'aucune d'entre nous ne fût malade, quoique chacune eût à souffrir. » Dès lors, la maison avait été mise sous le vocable de Saint Régis, qu'elle porte encore. La communauté, elle aussi, n'avait pas d'autre nom dans la contrée. Elle allait se détachant des traditions d'Aps. Le costume était modifié, déjà presque semblable à celui que portent aujourd'hui les religieuses de la Retraite au Cénacle. La règle n'était plus celle de la Présentation. De nouveaux statuts avaient été rédigés par le P. Terme, selon l'esprit et même la lettre des Constitutions de la Compagnie de Jésus. Tout, dans la situation, avait un certain caractère provisoire, transitoire pour mieux dire, et semblait attendre une plus entière manifestation du plan divin. Elle était proche,

mais, avant d'y assister, il n'est que juste de rendre hommage aux grandes vertus qui florissaient, malgré tout, d'une vocation encore incomplètement définie. Cela même pouvait bien nuire à la persévérance de quelques postulantes; n'importe : le nombre croissait, et la ferveur ne languissait pas. On allait à Dieu de tout cœur, bien qu'on ne vît pas encore nettement dans quelle voie spéciale et définitive on allait être engagé par sa Providence.

On le vit enfin, et la lumière naquit de deux circonstances presque simultanées.

D'une part, le temps avait fait saillir les inconvénients d'une hospitalité prodiguée sans conditions aux femmes qu'attirait le pèlerinage : il devenait singulièrement difficile de maintenir le bon ordre et le recueillement. Plus que tout le reste, l'éducation religieuse des novices devait en souffrir. La Mère Thérèse le fit respectueusement observer au fondateur : « Il comprit, dit-elle, qu'il ne formerait jamais une communauté en poursuivant un tel but, et il décida que nous ne recevrions plus que les femmes venues à La Louvese pour y faire une neuvaine ou pour y passer au moins trois jours. » Dès lors, la décision eut force de loi.

Mais comment remplir ces *triduum* ou ces neuvaines ? Dieu y pourvut par un incident en soi fort simple. Dans sa vie agitée de missionnaire, le P. Terme n'avait pas laissé perdre ses goûts de prière et de solitude. Cette même année 1829, il se retirait quelques jours chez les jésuites de Vals auprès du Puy,

et faisait là, pour la première fois, les Exercices de Saint Ignace. Il était merveilleusement préparé à goûter cette spiritualité toute vraie, toute pratique : l'âme vivement remise en présence de la fin dernière, se déprenant de la créature et du mal, puis suivant pas à pas le divin Maître dans sa vie, dans sa mort et dans sa gloire, et aboutissant, sous un tel guide, au pur amour de Dieu. Cette simple et forte méthode fut pour le saint prêtre une découverte, un ravissement. Il quitta Vals tout plein du bienfait reçu, et ardent à le répandre. « A son retour, — c'est la Mère Thérèse qui parle, — il nous apporta le livre des méthodes de Saint Ignace, et des feuilles détachées où les sujets de méditation étaient indiqués brièvement. Il s'en servit pour nous donner à toutes la retraite, la première que nous fîmes d'après cette méthode, dont nous n'avions jamais entendu parler. »

Mais c'était peu, et grande fut la surprise de ses filles quand il leur déclara que, désormais, elles auraient à faire pour autrui ce qu'il venait de faire pour elles-mêmes. Elles se récrièrent, et leur modestie ne leur suggéra que des objections. A vrai dire, il s'agissait uniquement d'aider les âmes de bon vouloir, en leur offrant les moyens élémentaires de s'élever à Dieu. Voilà ce que pouvait répondre le bon sens chrétien, et ce que répondit sans doute le P. Terme. En tout cas, il commanda, et il n'y eut plus qu'à obéir. De ce jour, la Société de la Retraite au Cénacle était virtuellement fondée, puisqu'elle avait son objet propre et sa destination originale.

On se mit à l'ouvrage sans retard, mais avec quelle discrétion presque timide! Les souvenirs des contemporaines en font foi. « Nous proposions seulement aux personnes que nous recevions d'utiliser, pour le bien de leurs âmes, le temps qu'elles consacraient au pèlerinage, ajoutant que, si elles le désiraient, nous leur prêterions des livres de méditations et de lectures spirituelles où elles trouveraient le moyen de bien faire leur neuvaine. L'offre était agréée avec reconnaissance, et chacune témoignait le désir d'en profiter, tout en nous disant qu'elle ne savait pas méditer. Nous prenions de là occasion de leur faire comprendre qu'avec un peu de bonne volonté il ne leur était pas plus difficile de réfléchir sur une vérité de la religion que sur leurs affaires temporelles. Sans prononcer le nom de retraite, tant nous en étions effrayées, nous leur faisions suivre un règlement, et leur donnions trois méditations par jour, toutes prises des Exercices de Saint Ignace. Nous tâchions d'expliquer ces méditations aux retraitantes le mieux qu'il nous était possible, et nous leur remettions une feuille abrégée, comme celles que nous avait apportées le P. Terme. Nous leur indiquions en même temps des lectures analogues au sujet. La ferveur dont chacune faisait sa retraite nous jetait dans l'admiration. Les bonnes femmes de la campagne surtout étaient ravies d'avoir accompli de cette manière ce qu'elles appelaient leur neuvaine. »

Le bruit se répandit bientôt qu'il se faisait des retraites dans la maison Saint-Régis. De toutes

parts on souhaita d'en bénéficier. Grand embarras pour les Sœurs, encore mal logées, mal pourvues, et fort en peine d'accueillir tant de monde, surtout les personnes d'une condition quelque peu supérieure. Mais le fondateur comptait sur Dieu, et parfois sa confiance prenait le ton de la prophétie. Peu de temps avant l'institution de l'œuvre définitive, entendant une novice déplorer le tumulte incessant qui régnait alors, il avait répondu : « Souvenez-vous, mon enfant, de ce que je vais vous dire. Dans huit ans, à cette place où nous sommes, au lieu d'un jardin, il y aura une maison, et les religieuses garderont la clôture. »

Il est vrai que pour mettre la Providence en demeure, il avait ses moyens à lui. Déjà une retraitante de Lyon, Mme du May avait donné 3 000 francs ; mais bientôt un nouveau secours devenait indispensable. Le Père enjoint alors de réciter pendant neuf jours les litanies de la Providence ; puis, le secours n'arrivant pas, après avoir longuement prié devant l'autel, il se lève tout à coup et va frapper au tabernacle, en disant : « Seigneur, m'entendez-vous ? C'est pour vous, vous le savez bien, que je suis dans la peine. » Le lendemain, on apportait 2 000 francs de la part de Mme la Comtesse de Dienne. Un bon cultivateur de la Louvesc fit plus encore : il avait offert 10 000 francs pour la fondation d'un orphelinat de garçons, et, l'entreprise reconnue impossible, il voulut bien, avec l'agrément de l'évêque de Viviers, appliquer cette somme à la maison Saint-Régis.

Elle grandissait donc, et le bien pouvait s'étendre.

Le fondateur en renvoyait toute la gloire à Dieu, ne s'attribuant rien à lui-même. Le vendredi 1er juin 1832, il lisait devant la communauté assemblée un acte de consécration à la Sainte Vierge, où cette humilité s'épanche avec une abondance et une simplicité originales. Citons quelques fragments ; ils le feront connaître tout entier.

« Au nom de la très sainte et très adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit.

« Moi, Jean-Pierre-Étienne Terme, prêtre et indigne ministre de Jésus-Christ mon Sauveur, très infidèle serviteur de la Mère de mon Jésus, devant la très haute et très puissante Reine des anges et des hommes, la divine Marie, en présence de Saint Régis et de toute la cour céleste, je reconnais humblement et sincèrement que la maison habitée à La Louvese par les Sœurs de Saint-Régis ne m'appartient point, que c'est à tort que les hommes m'en croient propriétaire... Je déclare, toujours en présence de la cour céleste et sous les yeux de Jésus-Christ, que ce n'est pas moi qui l'ai fait bâtir, que ce n'est pas de mon argent que j'ai payé les ouvriers, que je ne sais pas même comment cela s'est fait. Je suis tout étonné qu'on ait pris un si vaste plan ; ce n'est pas moi qui l'ai tracé. Je ne comprends pas comment, sans argent, sans ressource aucune, on a eu la hardiesse d'acheter un emplacement fort cher, de faire amasser des matériaux et en grande quantité, d'appeler au chantier un grand nombre d'ouvriers. Ce que je

comprends encore moins, c'est que tous ces ouvriers aient été bien payés, bien contents, qu'ils aient même fait de bonnes affaires... Qui donc a fait la maison de La Louvesc appelée de Saint-Régis ? Vous vous trompez, vous tous qui vous figurez que c'est l'abbé Terme du Plagnal, et, pour dire toute la vérité, je ne connais point d'homme qui ait bâti cette maison, je crois fermement que les hommes n'y sont pour rien. »

Entrant là dans le détail, il rappelle que les religieuses n'ont presque rien apporté de leur part, et il poursuit : « Oui, ô mon Dieu, je le reconnais, il est de toute évidence que c'est là votre œuvre, que c'est votre divine Providence qui a bâti, qui a meublé cette maison. C'est votre divine Providence qui nourrit, qui habille les personnes qui l'habitent, en sorte que les meubles dont on y fait usage, les habits dont on s'y revêt, le pain qu'on y mange, sont aussi sûrement un présent de votre main que l'était la manne dont vous avez nourri votre peuple pendant quarante ans dans le désert. »

Et, comme tout bien passe par les mains de Marie, le saint prêtre la déclare propriétaire de la maison ; il lui remet ses filles, l'établissant et l'instituant leur Supérieure générale. Avec lui, la Mère Thérèse « se dépose », afin que, « devenues orphelines », les religieuses n'aient plus que la Sainte Vierge pour unique mère et maîtresse. Lui-même, il est vrai, s'accuse de gâter cette offrande par son indignité personnelle, et cependant il compte sur un miséri-

cordieux accueil. « Non, ma Mère, jamais vous ne pourrez vous résoudre à rejeter une maison dans laquelle votre Jésus a bien voulu prendre une chambre. Sa présence purifie tout, et vous ne dédaignerez pas d'accepter pour vos filles ces pauvres enfants qui ont l'insigne faveur d'habiter sous le même toit que Jésus votre fils. Voyez comme votre Jésus les laisse travailler, comme il leur permet de manger, de dormir, de se récréer, de rire, dans la maison qu'il habite lui-même ! » Familiarité touchante ! Ainsi les saints comprennent la présence eucharistique, et ils en jouissent pleinement, parce qu'ils en font pénétrer le souvenir jusque dans les moindres détails de leur vie.

Cet acte de donation embrassait la Société tout entière, et il est intéressant d'y trouver la liste exacte des postes qu'elle occupait alors. Consacrant ses filles à la Sainte Vierge, le P. Terme lui disait : « Recevez-les toutes sans exception sous votre gouvernement céleste : celles qui sont à La Louvesc comme celles qui sont à Aps, à Mayres, au Plagnal, à Lespéron, à La Mastre, à Saint-Pal, à Valvignères. » Tel était donc, en 1832, l'état de la Congrégation. Le fondateur ne prévoyait pas encore, ce semble, qu'en instituant à La Louvesc l'œuvre des retraites, il avait posé la cause lointaine d'une séparation bientôt nécessaire, et qui lui vaudrait, à lui, l'honneur d'une double fécondité.

II

En attendant, par une anomalie apparente mais bien naturelle au fond et significative, la maison Saint-Régis, la seule où l'on ne tînt pas école, devenait comme la maison-mère d'une Société partout ailleurs enseignante. Là fut désormais le noviciat; là vinrent se recueillir annuellement les religieuses dispersées, toutes soumises à la Mère Thérèse, constituée Supérieure générale. Là enfin, s'exerçait l'influence immédiate du fondateur. Habitant La Louvesc pendant l'été, le P. Terme payait largement de sa personne dans les retraites données aux femmes du dehors ; encore moins s'épargnait-il à former les Sœurs. Il n'était heure du jour où l'on ne pût s'attendre à le voir paraître au milieu d'elles, toujours attentif à leur avancement spirituel, à la correction de leur attitude religieuse en communauté ou devant les étrangères. Absent, il continuait de les diriger par lettres, de les pousser droit et ferme à la sainteté.

Car il avait placé haut son idéal, et sa direction n'avait certes rien de mou ni de vague. Ce prêtre, qui allait mourir à la veille d'embrasser pour lui-même la perfection religieuse, en avait, dans un haut degré, l'intelligence pratique et le courage. Ce qu'il voulait, c'était la vertu solide, l'humilité tout d'abord. Il disait à ses filles : « Soyez si petites que tout le monde puisse marcher sur vous. » Et, comme il n'y a pas d'humilité sans obéissance, il leur répétait

souvent : « Gardez vos saintes règles » ; à quoi il ajoutait avec une simplicité paternelle : « Si vous saviez combien de pénitences je me suis imposées avant de vous les donner, combien de fois je les ai placées sous le corporal en disant la messe, afin que Jésus-Christ daignât les approuver et les bénir ! » D'autres les compléteront par la suite, mais ils n'auront pas à en modifier l'esprit.

On n'est pas plus humble sans pauvreté que sans obéissance. « Je serais bien aise, disait encore le Père, que le pain vînt quelque jour à vous manquer ; mais la Providence a trop de soin de vous pour que pareille chose arrive. » A la vérité, si le pain quotidien ne manquait pas, la pauvreté savait bien prendre sa revanche. En 1830, un jésuite, le P. Deslages, donnant la retraite annuelle aux religieuses, désira visiter la maison, et il jugea en fin de compte le dénuement trop absolu. « En ce temps-là, raconte la Mère Thérèse, les Sœurs n'avaient point de cellules, et leur lit ne se composait que de deux tréteaux avec une paillasse de maïs. On mangeait du pain de seigle, et la nourriture, des plus communes, était servie dans une faïence brune très grossière. » Le fondateur devait être content. Lui-même vivait en pauvre, et, quant à sa famille religieuse, il en refusa plus d'une fois l'entrée à des aspirantes qui lui offraient plus d'argent que de vertus. Grande leçon ! Nous la verrons bientôt confirmée par une expérience douloureuse[1].

1. Voir chapitre III, § 2.

Il fallait au P. Terme des volontés énergiques, des cœurs vaillants, mus par l'amour et soutenus par la confiance. « Que l'on ne me dise pas : Je voudrais me corriger. Il faut dire : Je veux. » Voilà ce qu'il répétait volontiers, ajoutant avec une sainte hardiesse : « N'ayez pas peur. Je suis votre père en Jésus-Christ, et le démon ne vous arrachera pas de mes mains. » Cela supposait, bien entendu, qu'elles-mêmes n'en voudraient pas sortir; et qui l'aurait voulu? D'ailleurs, ces mains, très paternelles d'ordinaire, ne craignaient pas d'appuyer, de frapper même, s'il le fallait. « Je suis sévère », avouait-il une fois; et il l'était moins par nature que par principe. Aussi lui arrivait-il de punir en toute rigueur des fautes assez légères. Avant l'établissement de la clôture, et tandis que l'enceinte de la cour était encore en construction, un détachement de soldats vint à traverser La Louvesc. Pareil spectacle était rare dans ces montagnes. Pour entrevoir au moins le défilé, quelques Sœurs firent deux ou trois pas dans la rue. Curiosité bien vénielle, sans doute; mais l'homme de Dieu ne l'entendait pas de cette façon. Vers le soir, la communauté étant réunie à la chapelle, on le vit arriver, grave et triste. Après la visite au Saint Sacrement, il fit passer les religieuses dans leur salle, et là, donnant carrière à son indignation, leur déclara qu'il y avait eu un scandale et qu'il en était navré. La sanction suivit le reproche : privation de communion la semaine entière, privation de récréation, et le reste. Finalement, il partit emportant le livre des règles,

comme on ôterait le drapeau à des troupes qui auraient mal fait leur devoir. Il ne parut plus de trois jours, et ce fut son confrère, M. Haon, qui fut chargé de contrôler le fidèle accomplissement des pénitences; après quoi, le P. Terme revint lui-même et pardonna. L'histoire de tous les fondateurs abonde en traits de ce genre. C'est qu'il importe de couper court aux moindres abus et d'implanter au vif des âmes la racine des habitudes régulières.

Mais ces habitudes ne sont pas une routine obéissant à une consigne : elles sont la fidélité de l'amour, et, dans la maison Saint-Régis, l'amour de Dieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, devait être le fond, l'âme de toutes choses. « Ce que je désire, disait le saint prêtre, ce sont des cœurs qui aiment Jésus-Christ et qui lui soient dévoués. Je serai trop bien payé de mes peines, de tous mes soins et de tous mes embarras, lorsque j'aurai la consolation de voir, dans toutes les filles que Dieu m'a données, autant d'épouses de Jésus-Christ embrasées de l'amour divin. Oh! lorsqu'il sera leur lumière et leur vie, qu'elles seront heureuses! Leur bonheur fera le mien. N'ayez donc pas d'autre guide que Jésus. Qu'il soit la lumière de vos pieds, de vos mains, de vos yeux mêmes, la lumière de votre esprit, de votre entendement, de votre raison. Qu'il soit la vie de votre âme, de votre cœur! Qu'il soit aussi votre vérité, la vérité qui vient de Dieu, qui marche avec simplicité suivant le mouvement du Saint-Esprit. »

En janvier 1833, il écrivait : « Je voudrais vous dire

à toutes de bien aimer Jésus-Christ. Je n'en ai pas le temps ; on me presse trop. Mais il me suffit de vous rappeler qu'il est la résurrection et la vie, et que, quand même quelqu'un serait mort, il vivra s'il a confiance en lui[1] !... Oh ! mes Sœurs, aimez Jésus dans l'Eucharistie, et priez-le pour moi afin que je fasse son œuvre. »

Un mois plus tard, il racontait, plein d'horreur, un scandale qui venait de s'accomplir à Paris, une cérémonie lucifériennc avec messe et communion sacrilèges, et il poursuivait : « Jésus, mon Sauveur, vous seriez-vous attendu que votre amour serait payé par d'aussi horribles profanations ? Oui, vous vous y attendiez, vous le saviez, et cela ne vous a pas empêché de vous mettre et de demeurer dans la sainte Eucharistie pour l'amour de moi. Seigneur, que les hommes fassent de moi ce qu'ils voudront : je ne me plaindrai plus. »

Quant à ses filles, il les conjurait de prendre Jésus en pitié, de s'unir à ses opprobres. En esprit de réparation, elles devaient non seulement passer plusieurs heures devant le saint tabernacle, mais encore travailler sans relâche à se rendre plus ferventes et plus régulières que jamais. « Pour un Dieu comme Jésus, qui nous aime à la folie, vous observerez votre règle et surtout l'obéissance et la charité, dût-il vous en coûter davantage pour réduire l'amour-propre. Je veux que vous ménagiez votre santé ; mais, à cela

1. *Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet.* (Joan., xi, 25.)

près, point de sacrifice qu'il ne faille faire dans ce temps-ci pour Jésus-Christ. Il attend tout cela de nous, et nous manquerions à ses desseins ! Il faut que toutes vos actions se fassent en amende honorable. » Voilà bien l'esprit du P. Terme et le genre de perfection qu'il enseignait.

Esprit large d'ailleurs, esprit d'aisance filiale autant que d'énergique fidélité. Il le prêchait à la Mère Thérèse, par exemple : « Faites des actes de confiance. Ne vous occupez jamais volontairement des vérités terribles. Laissez les vierges folles, le serviteur paresseux et le figuier stérile; mais dites souvent : Seigneur, je voudrais vous aimer, et je vous offre les sentiments d'amour de Marie, ma mère, de Sainte Thérèse, ma patronne, de Saint Régis, mon protecteur. N'y a-t-il pas dans l'Évangile les paraboles de l'enfant prodigue, de la brebis égarée, de la Madeleine, de la Samaritaine, de Zachée ? N'y a-t-il pas qu'il faut pardonner à son frère soixante-dix fois sept fois, c'est-à-dire toujours ? Est-ce que Dieu aurait imposé aux frères pour des frères une obligation qu'il ne voudrait pas accomplir, lui, Père, pour ses enfants, lui, Époux, pour ses épouses ?... Croyez-moi donc : la crainte n'est que le commencement de la sagesse ; l'amour glorifie bien plus le Bon Dieu... Attendez avec patience, mais surtout sans découragement, qu'il plaise au Seigneur de vous conduire par la voie de l'amour. »

Et, se rappelant qu'il parlait à la Supérieure générale, il concluait : « Pensez que, toute misérable que

vous êtes, vous tenez la place de Jésus-Christ. Faites donc respecter et honorer son autorité ; soyez forte de sa force et puissante de sa puissance. »

De pareils détails ne font pas digression dans l'histoire de la fondation du Cénacle; ils en sont le fond moral et intime; ils montrent l'âme de cette Société telle que le P. Terme l'avait conçue. Quand nous verrons tout à l'heure des religieux de la Compagnie de Jésus appelés transitoirement à continuer l'œuvre, ils n'auront qu'à la développer, qu'à l'achever sans y changer rien.

Ces religieux, le fondateur les honorait d'une affection toute fraternelle. Ne leur devait-il pas, avec les Exercices de Saint Ignace, le grand instrument d'apostolat qu'il venait de mettre aux mains de ses filles? C'était donc peu d'attirer ces Pères à la maison Saint-Régis pour les retraites annuelles de la communauté. Il prit encore la part la plus active à un événement qui marquera dans leurs annales. En février 1832, le P. Louis Sellier, de sainte mémoire, venait établir à La Louvesc une résidence de la Compagnie[1]. D'accord avec les missionnaires diocésains, Mgr Bonnel, évêque de Viviers, avait eu la noble et délicate pensée de confier aux jésuites le tombeau de leur saint frère. Le P. Terme s'était donné tout le mouvement imaginable pour amener ce résultat. La

1. Louis Sellier, né en 1772 à Hangest-sur-Somme, a laissé la réputation d'un admirable orateur populaire, mais surtout d'un homme de Dieu. Il est mort en 1854, à Saint-Acheul, près Amiens.

chose faite, il resta l'hôte des religieux et le compagnon de leurs courses apostoliques. Mais ses vœux allaient plus loin, il voulait être jésuite lui-même. Un de ses confrères de La Louvesc l'était depuis 1830, et l'appelait au noviciat par des lettres enflammées. Le P. Terme sollicita sa propre admission et l'obtint en principe, mais sous la réserve de liquider au préalable la situation financière où ses fondations l'avaient engagé [1]. Le temps devait lui manquer pour le faire ; au moins, fut-il vrai fils de Saint Ignace par l'esprit, le cœur et le désir.

Du reste peu d'hommes comprirent mieux l'abandon à la Providence, et jouirent mieux de marcher quasi en aveugles, la main dans la main divine. En 1832, pendant ses rudes missions d'hiver, il racontait à la Mère Thérèse comment, faisant route d'un village à un autre, il s'était détourné quelque peu afin d'aller dire la messe dans une chapelle consacrée à Notre-Dame de la Délivrance : « Comme je m'apprêtais à demander beaucoup de choses à la Très Sainte Vierge, il me vint en pensée qu'une seule suffisait, que je devais seulement demander de faire l'œuvre à laquelle Dieu m'a destiné ; que je ne devais pas même chercher quelle est cette œuvre, mais seulement implorer la grâce de l'accomplir selon les desseins de Dieu sur moi. En effet, je borne là désor-

1. Il mourut, ce semble, au moment où tous les obstacles allaient disparaître ; car, en 1834, il annonça publiquement aux religieuses de La Louvesc qu'il était admis dans la Compagnie et qu'il y entrerait au printemps de 1835.

mais toutes mes prières, et je trouve que cela suffit. » Puis, faisant un humble retour sur les choses accomplies, il s'accusait d'avoir contrarié les plans de Notre-Seigneur, tantôt refusant d'avancer, tantôt poussant trop loin, tantôt gâtant l'œuvre divine par le mélange de ses idées propres, si bien que le Maître devait la recommencer lui-même sur de nouveaux frais. « Cependant, c'est tout de bon que je veux répondre à ses desseins. Ce sera mon unique prière, quelle que soit cette œuvre. Je ne veux même pas me mettre en peine de la connaître, mais seulement la faire jour par jour, telle qu'elle se présentera. »

Humilité à part, le saint prêtre avait là une vue exacte du passé. Dieu avait en effet conduit son serviteur au jour le jour et avancé l'œuvre par trois degrés : l'école d'abord, puis l'hospitalité, puis les retraites. Le P. Terme voyait moins nettement peut-être que, au troisième pas de cette marche providentielle, il avait touché le but même et réalisé, en substance au moins, la dernière intention du Maître ; que son rôle de créateur était fini et moralement complet.

Deux ans après cette lettre caractéristique, le 1er novembre 1834, il s'en allait ouvrir une mission à Lanarce près du Plagnal. Son adieu à la maison Saint-Régis fut plein d'une émotion grave. Ses avis eurent la solennité d'un testament, la visite se prolongea, on eût dit qu'il ne pouvait se séparer de ses filles. La Mère Thérèse pressentit une séparation définitive et, pensant qu'il allait entrer enfin au novi-

ciat des jésuites, elle le retint au parloir et lui demanda, pleine d'anxiété : « Si vous partez, qui nous restera et que deviendrons nous ? » Le Père mit sur la table son grand crucifix de missionnaire et répondit : « Voilà, ma fille, celui qui vous restera. »

Un mois plus tard, les Sœurs apprenaient qu'il était gravement malade ; bientôt on leur annonça qu'il était mort.

III

Il n'est que juste de nous arrêter encore un moment devant cette figure si tôt disparue. Après ses neuf ans de ministère paroissial, le Père Terme en avait consacré dix autres à l'évangélisation des montagnards de l'Ardèche, et lui-même semble avoir pressenti qu'un plus long temps ne lui serait pas donné. Le 13 avril 1834, il disait à ses religieuses d'Aps : « Voilà ma dixième année d'apostolat. Je ne serai pas un bon missionnaire si je ne meurs pas cette année. Saint Régis n'a été que dix ans en mission, puis il est mort..... Il est vrai, reprit-il aussitôt, que je ne suis pas un saint. »

Nous n'avons qualité ni pour admettre ces derniers mots ni pour y contredire. Au moins pouvons-nous affirmer sur de bons témoignages que le Père Terme réunissait en sa personne les plus belles parties de l'homme apostolique : l'esprit de foi, le zèle, l'abnégation généreuse et par moments héroïque, la force intrépide, l'indulgence, la douceur, le tout servi par un don de communication populaire bien

plus éloquent en soi que toutes les élégances de métier.

Quand on lui demandait une mission, il répondait : « Oui, je viendrai si le Bon Dieu en dispose ainsi. Tous mes moments sont à lui, et, tant que j'aurai un souffle, je travaillerai pour sa gloire. » Une fois au travail, il s'y dépensait avec un magnifique mépris de lui-même. C'était déjà une assez rude mortification que ces courses de montagne en plein hiver. Bien souvent le gîte et la nourriture étaient à l'avenant. A Saint-Romain-le-Désert, par exemple, tandis que les Sœurs occupaient le presbytère en ruines, le Père, venu pour missionner, ne trouvait qu'un asile plus misérable encore. Ailleurs c'étaient des accidents qui venaient ajouter à ses fatigues. Un jour, dans une plantation de croix, il fit une chute et sa main porta sur un gros clou qui la transperça de part en part. La guérison fut longue, et il y eut un moment où l'on parla d'amputation. « Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écriait le blessé, je ne pourrai donc plus dire la messe ! » Cependant les neuvaines succédaient aux neuvaines, et la dernière, offerte à Saint Joseph, obtint ce que nul traitement n'avait pu faire. D'ailleurs, l'homme de Dieu ne se bornait pas à subir ou à braver la souffrance ; il se l'infligeait largement lui-même, surtout quand il avait en vue quelque grâce plus signalée, une conversion difficile, ou — chose assez fréquente dans sa vie — le succès d'un exorcisme, d'un corps à corps avec Satan. Pour le modérer, il lui fallait, comme aux saints, le frein de l'obéissance, et il reçut

de son évêque un ordre formel de ne pas se détruire avant l'heure.

A plus forte raison ne plaignait-il jamais sa peine. Un de ses confrères lui dit une fois à l'improviste : « Père, vous allez faire le sermon du soir. » Pris de court, il se récria : « Mais vous n'y pensez pas, je sors du confessionnal. — Allons, allons, vous prêcherez. » Il prêcha et fut admirablement inspiré ; même il décida plusieurs conversions sur place. Et, comme on lui demandait où il avait pris tant de pensées si belles, il répondit : « Aux pieds de mon crucifix. »

Il avait le courage du zèle ; il en avait la véhémence, la longanimité, l'indulgence aussi. Les précautions timides n'allaient pas à son caractère. Pendant les mauvais jours de 1830, comme il devait traverser Lyon, quelqu'un l'avertit de n'y point paraître en soutane. Il n'en tint compte. De fait, la police fouilla ses papiers et lui fit à lui-même l'honneur d'une courte prison. Pour cet ouvrier inconfusible, les obstacles ne comptaient guère. Il les emportait de haute lutte ou les aplanissait par une patiente humilité. Dans une paroisse qu'on ne nomme pas, il travaillait, selon sa coutume, à créer pour les jeunes filles une confrérie de l'Immaculée Conception. Or, les obligations étaient sérieuses, et la jeunesse du lieu refusait nettement d'y souscrire. Après avoir longtemps prié, le missionnaire déclare en chaire qu'il maintient ses conditions en toute rigueur ; il parle, il tonne, mais sa véhémence laisse l'auditoire

indécis. Un moment après, le curé s'apprêtait à donner la bénédiction. Tout à coup le P. Terme lui crie : « Arrêtez ; votre peuple en est indigne. » Le bon prêtre obéit, et toutes les oppositions tombent devant cette saillie du Père. On y reconnaît l'homme qui ôtait à ses filles leur livre de règles pour une légère faute de curiosité.

Dans un autre endroit, voyant les exercices peu suivis, il songea un instant à lâcher prise et à se retirer. « Le diable en rirait bien », lui dit quelqu'un. Ce mot suffit. « Oui, répliqua l'homme de Dieu, nous resterons, quoiqu'il paraisse que nous ne faisons rien. Trop heureux si nous empêchons un seul péché véniel. » Tout changea dès lors, et la victoire couronna son humble patience.

Notons enfin que ce prêtre, si dur à lui-même, n'aimait pas pour autrui les opinions trop sévères et décourageantes. Il arriva qu'à La Louvesc un prédicateur étranger traita, au sens de Massillon, la question du nombre des élus. Le P. Terme n'y put tenir, et, quelques heures plus tard, il montait en chaire pour soutenir hardiment la thèse opposée. L'ombre même du rigorisme janséniste devait effaroucher l'homme qui allait inspirant partout l'amour pour Notre-Seigneur et la dévotion à Marie immaculée.

Le 3 septembre 1834, le P. Terme avait eu la consolation de placer lui-même la statue de Saint François Régis sur la nouvelle châsse, où l'on venait de transférer solennellement les reliques[1]. Trois mois plus

1. La translation fut très solennelle. Vingt-cinq mille pèlerins

tard, il finissait comme le Saint qu'il avait tant aimé; il tombait en pleine lutte, au même âge et après le même temps d'apostolat.

Nous l'avons vu partir le 1er novembre pour la mission de Lanarce. Il s'y employa seul durant trois semaines avec plus d'ardeur que jamais, ne quittant la chaire ou le confessionnal que pour courir aux malades, car une épidémie régnante les faisait nombreux. Un jour, tandis qu'il prêchait, on vint crier à la porte de l'église qu'une femme se mourait sans sacrements. « J'y vais », répondit-il, et l'on croit qu'il prit au chevet de l'agonisante les premiers germes de son propre mal. La mission s'acheva pourtant, mais le Père était blessé à mort.

Le Plagnal est voisin de Lanarce, et il avait promis d'y ouvrir, le 2 décembre, une retraite pour les congréganistes de la Très Sainte Vierge. Il l'ouvrit en effet; mais tel était son épuisement que, le lendemain, fête de Saint François Xavier, il lui fut impossible de dire la messe. Toutefois il ne se rendit pas encore. Vers le milieu de la journée, sentant ou croyant sentir un léger retour de forces, il se traîna une dernière fois en chaire; mais il lui fallut en descendre bien vite et regagner comme il put la maison d'école, la maison de ses filles, où il s'alita pour ne plus se relever. Dieu voulait qu'il mourût en son lieu natal, entre les mains du même curé qui avait été son premier maître, son premier auxiliaire dans la con-

y assistèrent, dont plus de cinq cents prêtres. Le P. Terme avait été le principal organisateur.

quête du sacerdoce, car le vénérable M. Barrial vivait encore.

La Supérieure du Plagnal était cette Mère Agnès, destinée tout d'abord à gouverner la maison de La Louvesc. La Providence, qui lui avait substitué la Mère Thérèse, l'avait choisie du moins pour fermer les yeux au commun fondateur. En même temps qu'elle informait du péril la Société tout entière, elle appelait à son aide la Supérieure de Mayres, sa plus proche voisine. Malheureusement, tout manquait à ces pauvres religieuses pour disputer leur père à la mort, ou même pour soulager des souffrances encore aggravées par un médecin inhabile. Elles priaient, on priait partout. A La Louvesc, une neuvaine publique était commencée devant les restes de Saint François Régis. Mais Dieu allait donner à son serviteur mieux que la vie.

Lui cependant achevait de s'épurer sur la croix. Ses regards s'arrêtaient souvent sur une image de la Sainte Vierge. « Vous l'aimez bien? lui dit quelqu'un. — Oh! oui, c'est ma Mère! — Dans toutes vos missions, vous avez bien inspiré la dévotion à Marie? — Oui, tant que je l'ai pu. Aimez-la bien, vous-même. »

Cependant ni les médecins, ni les religieuses, ni le bon curé ne voulaient croire le dénouement si proche. On ne le pressentit qu'au recueillement toujours plus profond du malade.

Le jeudi 11 décembre au soir, les Sœurs qui le veillaient lui demandèrent à faire auprès de

lui l'heure sainte[1]. Il consentit et s'unit à elles, immobile, s'entretenant avec Dieu dans un silence entrecoupé seulement çà et là de cris de foi et d'amour. A minuit, comme l'heure sainte finissait, les signes de mort apparurent, mais la connaissance resta entière. Averti en hâte et enfin tiré d'illusion, M. Barrial lui donna l'Extrême-Onction et l'indulgence des mourants. Le P. Terme expira vers quatre heures du matin, le 12 décembre 1834[2]; il avait quarante-trois ans moins quelques jours.

A l'heure même, un sien ami, M. l'abbé Bourret, curé de Saint-Étienne-de-Lugdarès, en était informé d'une façon extraordinaire. Son vicaire étant monté pour lui donner le bonjour, le trouva dans une grande tristesse et entendit de sa bouche cette assurance positive : « M. Terme est mort, il est venu me dire adieu. » Le jeune prêtre n'en crut rien et aurait volontiers tourné la chose en plaisanterie ; mais, avant midi, arrivait du Plagnal un exprès chargé de convoquer les ecclésiastiques des environs aux funérailles du missionnaire, lesquelles devaient avoir lieu le lendemain[3].

1. Les Sœurs avaient la pieuse coutume de faire l'heure sainte dans la nuit du jeudi au vendredi.

2. J'indique cette heure d'après des notes certainement émanées des témoins eux-mêmes ; et je ne sais pourquoi l'acte de décès fait mourir le P. Terme ce même jour, 12 décembre, à dix heures du soir.

3. Ces détails, avec les témoignages à l'appui, sont extraits d'une lettre de M. l'abbé Vinson, curé archiprêtre de Saint-Étienne-de-Lugdarès, à Mgr Bourret, évêque de Rodez (septembre 1882). L'évêque lui-même avait bien des fois entendu raconter cette ap-

Enterrés dans le cimetière du Plagnal, les restes du missionnaire furent exhumés quarante-huit ans plus tard, en août 1882, et transportés dans la nouvelle église[1]. On voulait les mettre à l'abri d'une destruction complète et les conserver à la vénération populaire. Mais cette vénération même faillit rendre la translation impossible. Les bonnes gens du pays étaient accoutumés dès longtemps à porter sur la tombe leurs enfants et leurs malades ; ils ne doutaient pas d'y avoir obtenu bien des grâces extraordinaires. L'idée leur vint que les religieuses de Saint-Régis prétendaient accaparer le commun trésor, et l'autorité ecclésiastique fut seule capable d'empêcher une résistance à main armée.

J'ai parlé de grâces extraordinaires. Je ne les qualifierai pas, n'ayant pour le faire ni autorité ni compétence ; je ne les rapporterai pas : ce serait m'écarter de mon principal objet. Longtemps, du reste, au Plagnal et ailleurs, on ne s'est pas même avisé d'en prendre acte ; on jugeait trop certain et, pour ainsi dire, trop naturel, que Dieu eût accordé à son serviteur une puissance merveilleuse. En 1888 seulement, le même archiprêtre de Saint-Étienne-de-Lugdarès,

parition du P. Terme. Envoyant à la Supérieure générale du Cénacle la lettre de M. Vinson et plusieurs autres pièces analogues, il écrivait : « Un jour ou l'autre, ce seront des témoignages historiques qui pourront avoir une grande valeur pour l'histoire de votre saint fondateur. » (14 septembre 1882.)

1. Mgr Bonnet, évêque de Viviers, et Mgr Bourret, évêque de Rodez, étaient les promoteurs de cette mesure, et Mgr Guibert y applaudissait de Paris.

qui avait présidé à l'exhumation, recueillit par ordre épiscopal une cinquantaine de faits bien certifiés.

En 1838, à La Louvese, les PP. Sellier et Rigaud, jésuites, s'employèrent successivement à la délivrance d'une possédée. Au cours de la lutte, l'exorciste posa cette question : « Où est le P. Terme ? » La réponse fut bien celle qu'il attendait : « Au ciel. » Le Père demanda encore au démon : « Le hais-tu ? — Oui, beaucoup. — Pourquoi ? — A cause de ses congrégations. » Ainsi l'enfer aurait été forcé de concourir avec le ciel à la glorification du saint prêtre. Encore un coup, je ne juge pas ; je cite seulement, et sur des garanties respectables.

Quant aux hommages rendus à sa mémoire par les contemporains, je n'en rappellerai que deux. L'un est de son confrère et ami particulier, M. Haon ; mais la sobriété grave de l'expression dit assez que la conscience parle ici plus que le cœur. « Voici ce que je pense de M. Terme : c'était un prêtre de foi et d'oraison, un prêtre désintéressé, tout brûlant d'amour pour Dieu et d'ardeur pour le salut des âmes, un grand et constant dévot de l'auguste Marie. » L'autre émane des jésuites de La Louvese. Le P. Terme avait travaillé plus que personne à les y introduire ; il avait vécu deux ans parmi eux à titre de commensal et de collaborateur ; la mort l'avait seule empêché de devenir leur frère. Ils voulurent lui donner place dans leurs annales intimes, et voici ce qu'on y peut lire : je traduis sur l'imprimé latin.

« M. Termes (*sic*) avait rempli pendant dix ans les

fonctions de vicaire à La Louvesc près du tombeau de Saint François Régis, et n'avait rien épargné pour étendre de toutes parts le règne de Jésus-Christ. Une sorte d'instinct inné lui avait fait chérir notre Institut et nos Pères longtemps avant d'en connaître personnellement aucun. Fidèle compagnon de celui d'entre eux qui jeta les premiers fondements de cette résidence [1], il joignit ensuite ses armes aux nôtres, parcourant les régions avoisinantes, combattant sans relâche et de toute son énergie les combats du Seigneur. Pour beaucoup dire en quelques mots, ce fut un homme également fort dans l'épreuve et modeste dans le succès, également plein d'ardeur et de patience quand il s'agissait de gagner les âmes. Combien il en a converties par l'ascendant de son éloquence vigoureuse et toute naturelle, combien d'hommes et de femmes il a confirmés dans le dessein d'une vie plus chrétienne ou élevés à une perfection plus haute encore, on n'en finirait pas de le raconter. Ce vaillant auxiliaire de Dieu, ce prêtre en même temps si populaire et que l'opinion de sa vertu rendait cher à tous, donnait une mission dans le bourg du Plagnac (*sic*), quand une pleurésie violente le saisit et l'emporta au milieu de sa carrière, comme il achevait sa quarante-deuxième année. Son zèle actif avait réuni, sous le vocable et près de la tombe de Saint François Régis, des vierges consacrées à Dieu. Privé de tout secours terrestre, mais n'en comptant que mieux sur le ciel, il leur avait

1. Le P. Sellier.

construit une maison vaste et convenable, où ces religieuses donnent les exercices spirituels, et d'après nos méthodes autant que possible, aux femmes que la piété attire ici en grand nombre. L'œuvre restait inachevée, et l'homme de Dieu avant de mourir nous l'a léguée pour la mener à bonne fin [1]. »

Ces derniers mots annoncent déjà ce qui nous reste à dire. Encore un pas, et le Cénacle va être constitué en société distincte; là se fermera l'ère de la fondation.

IV

Les communications ne peuvent être promptes dans ces montagnes ; en 1834, elles l'étaient encore moins qu'aujourd'hui. Le P. Terme agonisait déjà quand la Mère Thérèse put envoyer un messager au Plagnal. Cet homme n'arriva que sur la fin des funérailles ; il repartit aussitôt et, le 14 décembre au soir, il rentrait à la maison Saint-Régis. Lorsqu'on le vit reparaître, il n'y eut qu'un cri : « Le Père est mort. » Bientôt vint le curé de La Louvesc, M. Blachette [2], qui, devant la communauté assemblée, confirma la douloureuse nouvelle. On devine l'accablement des religieuses. Six semaines plus tôt, le Père avait dit à la Supérieure, en lui montrant le crucifix :

1. *Litteræ annuæ Provinciæ Franciæ Societatis Jesu, anno 1835. — Domus Lalovescana.*

2. A l'arrivée des jésuites, M. Blachette avait voulu se retirer par discrétion. Les Pères obtinrent qu'il gardât le soin de la paroisse. Après lui seulement, l'un d'entre eux eut le titre de curé.

« Voilà celui qui vous restera. » Plus que jamais on eut besoin de s'en souvenir. A ne voir que le côté humain des choses, tout manquait d'un seul coup à la fondation récente, encore incomplète et comme indécise.

Il était bien à croire que le Père avait au moins laissé quelques dispositions dernières, un testament. Or, pour le découvrir, il fallut quinze jours de recherches, et l'on n'en vint à bout qu'après un vœu à Sainte Philomène. Dans cette pièce fort courte, le testateur avait désigné comme légataire la dernière survivante des Sœurs Thérèse Couderc, Nanette Buisson, Marguerite Barrial et Joséphine Grégoire ; mais surtout il avait écrit ces lignes qui pouvaient être une lumière : « Je recommande mes chères filles de la Retraite à leur glorieux patron Saint Régis, à Mgr l'Évêque de Viviers et aux Révérends Pères jésuites. »

La Mère Thérèse se rendit aussitôt dans la ville épiscopale. Mgr Bonnel accepta pour sa part le vœu du défunt, et promit d'intervenir auprès des Supérieurs de la Compagnie de Jésus afin qu'ils agissent de même. Il s'adressa donc au P. François Renault, alors seul Provincial de tous les jésuites français [1]. C'était un homme que l'on aurait volon-

1. Quelques mois plus tard, en 1836, la province religieuse fut dédoublée, et le P. Renault devint le premier Provincial de Lyon. Né en 1788, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, il était entré prêtre dans la Compagnie de Jésus (1819) et y avait rempli presque dès l'abord des charges importantes. Il est mort à Paris, le 8 décembre 1860. Ceux qui l'ont vu dans ses dernières années ne sauraient

tiers qualifié d'antique, mesuré, droit, probe et ferme comme pas un. Sa règle ne lui eût pas permis de gouverner des religieuses, mais elle ne lui défendait pas de s'employer à leur formation spirituelle, voire même à la constitution définitive de leur Société. Il y était invité par un évêque, leur supérieur, et lui-même, en ce temps-là, croyait entendre souvent dans son oraison une voix intérieure lui dire : « Prends cet enfant qui est sur la paille. » Cet enfant sur la paille, c'était la Congrégation orpheline que Dieu semblait lui confier. Cependant un point l'arrêtait encore. Saintement passionné pour les Exercices de Saint Ignace [1], il ne demandait qu'à seconder l'œuvre des retraites, mais il répugnait invinciblement à s'occuper des écoles. Or, cette répugnance allait avoir précisément pour effet de parachever la fondation du Cénacle, en le dégageant de l'institution primitive dans laquelle il se trouvait comme enveloppé.

Au printemps de 1835, le Père était à La Louvesc. Il interrogea longuement la Mère Thérèse sur les vues et desseins du P. Terme, écouta ses simples et franches réponses; puis, après un instant de recueillement, il donna la sienne; on la connaît déjà, elle concluait à une disjonction.

J'ai supposé, non sans vraisemblance, que le fon-

oublier ce vénérable et robuste vieillard. Sa supériorité d'esprit et de caractère s'imposait dès le premier coup d'œil, tempérée d'ailleurs et adoucie par une bonhomie et une simplicité charmantes.

1. Le P. Renault seconda très activement les efforts de son Général, le Très Révérend Père Jean Roothaan, pour mettre en honneur l'usage exclusif et intégral de cette méthode.

dateur en personne aurait tôt ou tard conclu de même. On a remarqué peut-être qu'il avait écrit dans son testament : « Je recommande mes filles de la Retraite... » ; non certes qu'il se désintéressât des autres, mais sans doute il voyait là, et fort justement, la partie la plus originale de son œuvre, celle qui, pour vivre après lui, aurait un plus spécial besoin de secours et de direction. Quant à la Mère Thérèse, le P. Renault avait rencontré ses intimes désirs. En sept ans d'expérience, elle avait senti combien il serait malaisé de conserver l'unité d'esprit si l'on continuait de poursuivre un double but, et le P. Terme ne l'ignorait pas, ayant plus d'une fois entendu ses doléances respectueuses. Entre elle et le Père Provincial, l'entente n'était plus à faire.

Après cet entretien décisif, la communauté apprit à quelles conditions il acceptait le legs du P. Terme et l'invitation de Mgr Bonnel. Ce dernier agréa bientôt le dédoublement projeté. L'exécution suivit de près.

Dès le mois de mai, les Sœurs des différentes écoles se trouvaient réunies en nombre à La Louvesc pour leur retraite annuelle. Au cours des exercices que leur donnait le saint Père Sellier, on examina soigneusement les aptitudes et la vocation de chacune. Quinze furent jugées propres à l'œuvre dont le P. Renault voulait bien prendre la tutelle. D'ailleurs toutes étaient libres, et la moitié seulement consentit. La séparation des personnes était consommée. Celle des biens s'acheva un peu plus tard.

La maison de La Louvesc restait seule à la Mère Thérèse; les religieuses enseignantes conservaient tous leurs anciens postes, et formaient une Congrégation à part sous le nom de Sœurs de Saint-Régis. Depuis soixante ans déjà, elles font bénir ce nom par les chrétiennes populations de l'Ardèche, de la Lozère et autres contrées. Il est notable qu'en se séparant de leur ancienne Supérieure générale elles la supplièrent de leur continuer sa direction spirituelle. C'était l'impossible, et la force des choses autant que la modestie lui faisait un devoir de refuser.

Ainsi le quatrième pas était franchi, et les créations du P. Terme poussées à leurs dernières et providentielles conséquences. Deux familles distinctes le vénéraient désormais comme leur commun père. Le Cénacle commençait, non pas d'être, mais de subsister par lui-même, avec toute l'indépendance et toute l'unité d'une vocation bien définie.

Il ne fallait plus que lui donner des règles précises, en harmonie avec son objet spécial. Le P. Renault n'avait pas refusé cette tâche; mais, sage autant que dévoué, il avait déclaré dès le premier jour qu'il ne se hâterait pas, qu'il attendait beaucoup du temps et de l'expérience. Un an plus tard seulement, repassant par La Louvesc, il apportait un *sommaire* des Constitutions futures [1]. Cette législation abrégée reçut

1. Le religieux ne s'était dévoué qu'après mûre délibération à continuer l'œuvre du P. Terme ; mais, une fois donné, il n'était pas homme à se reprendre. Jusqu'à sa mort, il resta pour la Congrégation un fidèle ami, un précieux auxiliaire. En 1859, faisant sa retraite au collège de Vaugirard, il écrivait : « Tout le temps que

bientôt la sanction épiscopale (11 mai 1836), et fut dès lors en vigueur. Le costume devint ce qu'il est encore. On commença de suivre un ordre du jour à peine modifié depuis. Enfin, la petite Congrégation se divisa en religieuses de chœur et Sœurs coadjutrices. Les premières n'étaient alors qu'au nombre de six : la Mère Thérèse Couderc, Supérieure ; la Mère Victorine Prost, assistante et Maîtresse des novices ; les Mères Joséphine Grégoire, Marie Blache, Augustine Charayre et Pacifique Devidal. Il y avait trois coadjutrices : la Sœur Julie Velay, puis les Sœurs Gertrude Chabalier et Virginie Gourjon. Toutes deux, anciennes directrices d'école, avaient voulu servir dans cet humble rang l'œuvre des retraites. Si l'on ne compte pas trois novices qui prirent l'habit le 16 juin, jour de Saint François Régis, ces neuf religieuses étaient alors la Société tout entière.

Nous devions citer leurs noms modestes, mais honorables au regard de la foi. Cela convenait d'autant mieux, que nous en verrons plusieurs rayés du livre d'or du Cénacle sans aucune faute des personnes et à leur profonde douleur. C'est que l'épreuve n'était pas loin ; pour devenir un arbre, la jeune tige sortie du grain de sénevé allait être agitée par plus d'un orage.

j'aurai de libre, l'employer cette année au travail des Constitutions et des Règles des religieuses de Notre-Dame du Cénacle. » Un an après (23 juillet 1860), il confirmait encore cette résolution. (*Notice historique sur le P. François Renault*, par le P. Achille Guidée, 1864, p. 145.) J'ai dit plus haut qu'il mourut le 8 décembre suivant.

CHAPITRE III

L'ÉPREUVE

I

Toutefois, pendant quelque temps encore, les annales de la petite Société n'offrent guère que des sujets d'action de grâces : ministères qui s'étendent et achèvent de s'organiser, paix intérieure, premiers deuils de famille mais embellis par l'espérance. En juillet 1836, elles enregistrent comme un honneur et une joie la visite de la Vénérable Mère Barat, fondatrice du Sacré-Cœur. Le 6 janvier 1837, ce sont les vœux perpétuels de la Mère Thérèse et de la Mère Victorine Prost. En ce même temps, l'apostolat du dehors prend une forme plus régulière. On institue à dates fixes deux retraites générales par mois, sans préjudice des retraites individuelles. Les jésuites en résidence à La Louvesc ou qui ne font qu'y passer, les PP. Valentin, Rigaud, Robin, Augry, d'autres encore, s'emploient avec zèle à tous ces ministères, et, de grand cœur, partagent pour l'Institut la sollicitude de leur supérieur provincial. Bientôt l'extension des œuvres oblige d'entreprendre la construction d'une église et d'un nouveau corps de logis. La Mère Thérèse s'y décide avec courage, soutenue par les promesses généreuses d'une jeune veuve alors novice de la Société, Mme Gallet.

Mais cette âme d'élite ne devait faire que passer parmi les Sœurs et leur léguer, en partant pour le ciel, des embarras inattendus. Ce fut la première fleur cueillie par la mort au Cénacle. Modèle des vertus les plus aimables, Mme Gallet avait surtout à cœur d'obéir; elle le montra jusque dans son agonie. Une demi-heure avant la fin, elle disait à l'infirmière : « Ma Sœur, permettez-moi de mourir. » Il lui fut répondu que la Mère Thérèse, alors malade elle-même, voulait la garder encore et lui enjoignait de demander la santé. La malade, sentant malgré tout venir l'instant suprême, criait : « Non! non! non! » Elle résistait pour l'honneur de l'obéissance. On courut à la Supérieure qui la laissa libre enfin de se remettre à la volonté de Dieu. Elle remercia et rendit le dernier soupir (8 juin 1837). L'année suivante, la Société perdait encore la Mère Marie Blache, une de ces deux vaillantes filles de La Louvesc qui s'étaient offertes au P. Terme dès le premier projet d'établissement.

De pareils deuils sont profondément sentis dans une famille religieuse, surtout quand la mort vient mettre à néant les plus riches espoirs. Or, il en était ainsi, au moins pour Mme Gallet. Novice encore, elle semblait merveilleusement propre à diriger bientôt le noviciat. La Mère Thérèse souffrit beaucoup de sa perte, mais ce n'était là que le commencement des douleurs. Aussi bien avait-elle pour se soutenir, et le bonheur de ses filles que Dieu appelait à lui, et l'union étroite des autres. Elle dira plus

tard, en parlant de cette époque : « Pendant trois ou quatre ans, il semblait que les choses ne pussent aller mieux pour notre communauté. A l'égard du spirituel, nous ne pouvions désirer des secours plus abondants que ceux qu'il plaisait à la divine Providence de nous départir chaque jour. La paix, la charité, régnaient parmi nous. C'est avec un doux souvenir que je me rappelle le bonheur que j'ai goûté alors. »

Il y avait pourtant, dès les derniers mois de 1837, deux points noirs à l'horizon. D'une part, le recrutement de la Société devenait difficile; non que les vocations fissent défaut, ce qui manquait souvent, c'était la persévérance. Plus d'une postulante perdait cœur devant l'âpreté du climat et la pauvreté trop rigoureuse. On voulut parer du moins au premier de ces inconvénients, et en novembre on achetait, dans la ville de Tournon, une maison qui servirait de refuge à la communauté depuis la Toussaint jusqu'à Pâques. L'hiver y était plus tolérable que sur la montagne, mais le dénuement restait le même, car on ne trouva en arrivant que les quatre murs. Disons tout de suite que, pendant les vingt et un ans que les religieuses occupèrent ce poste, elles eurent le regret de n'y pouvoir organiser les retraites. Elles s'en consolèrent par une œuvre de charité fraternelle, abritant sous leur toit et formant à la vie parfaite les premières Sœurs de Sainte-Philomène. Cette Congrégation, florissante aujourd'hui dans l'Ardèche, avait été fondée pour la tenue des

ouvroirs et le soin des malades, par deux Pères de la Compagnie de Jésus[1].

L'achat de Tournon avait pesé lourd aux humbles finances de la Société. Un déficit inattendu venait encore d'aggraver la situation déjà précaire. A la maison Saint-Régis, la chapelle avait été construite sur la foi d'un legs promis par Mme Gallet. Or, sa famille faisait opposition, et le P. Renault avait jugé qu'il fallait soutenir les dernières volontés de la bienfaitrice. Un procès était pendant ; c'était là l'autre point noir, et l'orage allait en sortir.

La Mère Thérèse en eut-elle quelque pressentiment ? Du moins elle s'y était préparée. Dès le 15 août précédent, après un repos qu'on l'avait forcée de prendre au pèlerinage de Notre-Dame d'Ay, elle avait tout de nouveau consacré à la Très Sainte Vierge sa personne et ses filles. Comme autrefois le P. Terme avait officiellement abdiqué entre les mains de Marie tous ses droits de fondateur et de propriétaire, la Mère Thérèse disait à son tour : « Si vous voulez que je porte encore le nom de supérieure, je veux que ce soit pour vous représenter ; car je me démets aujourd'hui de la supériorité, et, lorsque je serai obligée de me livrer à quelqu'une des fonctions que cette charge exigera de moi, je vous en demanderai la permission, n'ayant aucun droit d'agir par moi-même. » Il résulte aussi de témoignages contemporains que les premières Mères, ayant multiplié les prières et les pénitences pour

1. Les PP. Robin et Pascalin.

conjurer les menaces de l'avenir, avaient fini par se livrer à Dieu comme victimes, lui offrant de servir la Société dans le rang des coadjutrices, au cas où elles seraient exaucées. Elles devaient l'être, mais après bien des épreuves et à des conditions plus rudes encore.

Le procès Gallet fut perdu, et la Providence permit qu'on rendît responsable la Supérieure générale. Sa capacité administrative devint suspecte, et dans la Société même, et chez les amis du dehors. Cette opinion grandit vite. Le P. Renault s'en émut et crut devoir adjoindre à la Mère Thérèse un Conseil pour les affaires temporelles. Mais, loin d'alléger le fardeau de la Supérieure, ses auxiliaires paralysèrent son autorité. Je n'oserais dire qu'on s'était trompé en entrant dans les voies d'une prudence trop humaine; en tout cas, les difficultés financières empiraient au lieu de décroître. Le Conseil parut bientôt une demi-mesure insuffisante, et plusieurs en vinrent à désirer qu'une autre main prît le gouvernail. En ce même temps, se présentaient deux postulantes sur lesquelles il semblait possible de fonder bien des espérances. Au mois d'août 1838, Mlle Charlotte Contenet se décidait, après une retraite, à solliciter son admission. C'était une femme intelligente, déjà mûre — elle avait quarante ans — depuis longtemps religieuse par le désir et les habitudes. Dès le 5 mars, pareille demande avait été faite par une veuve de haut rang, Mme de L... L'une ou l'autre de ces deux personnes ne serait-elle pas capable de sauver la

Congrégation en péril ? Mlle Contenet avait besoin d'un an pour mettre ordre à ses affaires personnelles. Mme de L... était plus libre. Ses relations étendues pouvaient attirer des vocations, en même temps que sa fortune serait d'un grand secours; par ailleurs, ses dispositions intimes semblaient au niveau de toutes les tâches. Elle parut l'envoyée du ciel.

Il ne restait plus qu'à prier la Mère Thérèse de se sacrifier et de se démettre; mais était-ce bien un sacrifice ? On lui dit que Dieu le voulait ainsi ; elle le crut sans la moindre peine. Le 24 septembre, Mme de L... entrait au noviciat; le 23 octobre, elle était nommée Supérieure par ordonnance épiscopale. Trois jours après, la démissionnaire écrivait à ses filles la lettre suivante.

La Louvesc, 26 octobre 1838.

« Mes bien-aimées,

« La divine Providence, qui pourvoit toujours si à propos à nos besoins, vient de nous accorder une nouvelle marque de ses soins paternels en nous donnant, à vous toutes et à moi, une Mère digne de toute notre estime et de toute notre confiance dans la personne de Mme de L... Je suis bien aise de vous annoncer moi-même, mes bien chères Sœurs, cette nomination, de la part de Monseigneur qui l'a approuvée.

« J'ai la douce confiance que vous apprendrez cette nouvelle avec plaisir, et que vous regarderez dès

aujourd'hui Mme de L... comme votre bonne Mère. Vous connaissez d'ailleurs tout l'intérêt et toute l'affection dont elle a bien voulu nous honorer. Il faut nous efforcer, mes chères Sœurs, d'y répondre de notre mieux, en lui allégeant, s'il nous est possible, le fardeau de la supériorité par notre soumission, notre respect et notre zèle, surtout pour notre perfection. Il est temps, enfin, de travailler à devenir de bonnes religieuses, le moment est venu. Je connais, mes chères Sœurs, vos désirs et votre bonne volonté, et je compte sur vos excellentes dispositions d'esprit et de cœur.

« Priez pour moi, mes bonnes Sœurs; je le fais pour vous, et suis, avec un sincère attachement,

« Votre très humble

« Marie-Thérèse Couderc. »

Au début de cette histoire, j'ai marqué le dessein providentiel qui voulait établir sur un double anéantissement la Congrégation du Cénacle. On a vu mourir le fondateur avant l'achèvement de son œuvre; le tour est venu pour la fondatrice de s'anéantir elle aussi, car aucun autre mot ne rendrait bien l'état d'obscurité, d'impuissance, de douleur muette où il va plaire à Dieu de la réduire. En voilà d'ailleurs pour bien des années. La Mère Thérèse se retire à trente-trois ans; elle mourra octogénaire (1885), et n'aura vu que bien tard la Société tout entière se retourner vers elle dans un mouvement de vénération unanime. L'une de ses plus dignes filles disait

un jour : « Nous autres, jeunes, nous l'avons découverte. » Le lecteur la découvrira de même à l'heure voulue, et ce sera le moment de juger, s'il est possible, à quelle perfection éminente l'auront élevée ses humiliations et ses peines. Jusque-là, dans la suite de ce récit, elle ne fera que se montrer de temps à autre, comme, après le naufrage, une épave disparaît et reparaît au gré des vagues.

D'autre part, sa démission inaugure pour le Cénacle une période pleine de souffrances et de périls. Un moment d'accalmie relative entre deux crises aiguës, telle est, d'un mot, l'histoire des dix-sept ans qui vont suivre. Histoire ingrate, mais grandement instructive, et qu'il n'est pas loisible de supprimer. Les Congrégations religieuses auraient la part trop belle, s'il ne leur fallait combattre que les ennemis du dehors. Toutes ont plus ou moins connu ces orages intérieurs, bien autrement redoutables, qui menacent l'esprit d'un Institut et, par là, son existence même. Toutes ont vu plus ou moins le bon vouloir s'égarer, l'illusion tourner en idée fixe, en passion inconsciente, des âmes d'élite combattre l'intérêt de Dieu, en se figurant le servir. Pour en prendre scandale, il faudrait ignorer trop la nature humaine et les voies ordinaires de la Providence.

Nous abrégerons autant qu'il se pourra ce tableau des épreuves du Cénacle ; mais encore faudra-t-il en dire assez pour qu'elles soient comprises. Nous tairons ou déguiserons les noms auxquels devrait s'attacher le blâme ; la charité le conseille, et, grâce à

Dieu, l'édification sérieuse, qui est tout ici, n'exige pas que les personnes soient notées. A cela près, quelles susceptibilités auraient droit de se plaindre? Ne serait-ce pas rendre l'histoire impossible, frustrer les âmes d'une leçon et Dieu même d'une gloire? L'homme se trompe, et, quand il se trompe sans mauvaise intention, Dieu le redresse au temps marqué: double spectacle qu'il fait toujours bon se remettre sous les yeux.

II

Dans l'espace d'un mois à peine (24 septembre — 23 octobre 1838), Mme de L... était devenue novice, puis religieuse, puis Supérieure. Il n'est peut-être pas sans exemple que de telles hardiesses aient pour elles la bénédiction d'en haut. Ici, les choses devaient tourner autrement.

Pleine des meilleurs désirs, mais encore beaucoup trop femme du monde et châtelaine, Mme de L... entreprit tout d'abord de soulager à sa façon la détresse temporelle de ses nouvelles filles. Après le dénuement, ce fut tout à coup l'abondance, le luxe même. Souvent absente pour affaires personnelles, elle envoyait de son château ornements magnifiques, tableaux, tapis, meubles. A Tournon, elle prescrivait des réparations considérables. A La Louvesc, elle bouleversait les usages et mettait la confusion en toutes choses. La pauvreté courait grand risque, l'observance flottait au gré du caprice, et l'obéissance devenait singulièrement difficile, d'autant

qu'elle s'imposait d'assez haut. La Maîtresse des novices, la Mère Victorine Prost, osa-t-elle hasarder quelques observations qui déplurent? Le fait est que son exclusion fut prononcée. Vertueuse, douce, aimée et regrettée de toutes, elle alla continuer de servir Dieu chez les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, qui surent l'apprécier mieux que l'étrange Supérieure de La Louvesc.

Mme de L... continuait à remplir d'étonnement ceux qui la voyaient à l'œuvre. Beaucoup plus vive que réfléchie, elle donnait d'une main et empruntait de l'autre, aidant les curés et les religieuses du département, balançant les prodigalités par les dettes, multipliant les charges, engageant l'avenir sans discrétion ni mesure. Le désordre commençait à devenir public; les amis de la Société se retiraient d'elle et sa réputation était douloureusement compromise.

D'Avignon, où il résidait, le P. Renault en apprit quelque chose, mais ce n'était d'abord qu'une rumeur assez confuse ; d'ailleurs aucune plainte ne venait de la communauté même, et surtout le Père, dans sa droiture généreuse, avait conçu de Mme de L... une trop haute estime pour se résigner si vite à l'en croire peu digne. Il attendit. Mais, comme les bruits fâcheux prenaient de la consistance, il fit venir de Tournon la Mère Thérèse et lui demanda des explications. Elle les refusa, déclarant qu'elle aimerait mieux mourir. Parler, dénoncer la personne qu'on avait mise à sa place : il y aurait eu là — qui

ne le sent ? — un acte de simplicité vraiment héroïque. Libre à nous de regretter dans l'absolu qu'elle n'ait pas eu du premier coup la force de sacrifier au bien commun ses scrupules personnels. Au reste, si le Père avait soupçonné le vrai, il est probable qu'il se serait adressé ailleurs et n'aurait pas mis à pareille épreuve l'humilité de la fondatrice. Lui-même se rendit bientôt à La Louvese ; tous les voiles furent déchirés alors, et il devint clair que la situation n'était plus tolérable. La Mère Thérèse parla enfin avec tout le monde, et ce fut elle qui attira tout de nouveau l'attention du Père sur Mlle Contenet, entrée depuis peu au Cénacle. Le 24 septembre, la novice devenait Supérieure ; le bizarre gouvernement de Mme de L... avait duré onze mois.

Cette femme n'était pas une Mère Thérèse. Après avoir commandé, elle ne put se résigner longtemps à obéir. Au mois de décembre, elle se retirait, laissant derrière elle beaucoup de torts à pardonner et d'embarras à résoudre.

III

Mais enfin la Société respirait. D'ailleurs, il était visible que, dans le fort même du péril, Dieu ne l'avait pas abandonnée. De nouvelles postulantes étaient venues, assez fermes de jugement et de cœur pour voir et embrasser, parmi ces ombres passagères, l'esprit vrai de leur vocation. C'était Mlle Ursule Payan, un noble type d'abnégation et de courage ;

c'était surtout la nouvelle Supérieure, bien improvisée sans doute, comme la précédente, mais une vraie religieuse, cette fois. La Mère Contenet avait par nature et par habitude le sens pratique, l'énergie, le dévouement, l'autorité. Elle va se dépenser sans mesure pour réparer les brèches faites à la situation financière et à la discipline intérieure. Quand, après douze ans, elle mourra, pourrait-on dire, à la peine, le temporel sera remis en ordre, et la jeune Congrégation aura pris pied dans les deux premières villes de France, à Lyon et à Paris. Deux points seulement paraissent difficiles à expliquer : au début, le départ forcé de plusieurs des anciennes religieuses ; plus tard, la confiance accordée à une personne qui en était peu digne. Illusion grave. Ainsi la Mère Contenet, après avoir si bien mérité de ses filles, sera-t-elle assez malheureuse pour leur léguer le germe d'une nouvelle crise non moins redoutable que la première.

La Mère Victorine Prost avait été exclue par Mme de L... Dès les premiers jours du nouveau régime, deux autres anciennes, les Mères Charayre et Devidal, furent priées de se retirer, et avec elles une Sœur coadjutrice que deux autres suivirent bientôt. Des neuf religieuses qui avaient formé quatre ans plus tôt la communauté primitive, il ne restait plus que la Mère Thérèse et la Mère Joséphine Grégoire. Pourquoi cette exécution sommaire et que nulle faute assurément n'avait justifiée ? Ni témoignages écrits ni souvenirs personnels ne permettent aujourd'hui d'en pénétrer les motifs. Il

semble seulement que la Mère Contenet, obéissant à une autorité supérieure, ait eu pour sa part le rôle de victime plutôt que celui d'auteur responsable. A coup sûr, ce que nous savons de son caractère proteste contre tout soupçon injurieux.

Profondément atteinte dans la personne de ses premières filles, la Mère Thérèse appréciait ainsi plus tard l'obscur et douloureux épisode : « On le comprend aisément, ces séparations furent bien pénibles. Pourrait-il ne pas y avoir de cruels brisements de cœur, lorsqu'il faut rompre ces liens religieux formés par la main de Dieu même ? Les nôtres avaient été resserrés par les souffrances et les tribulations que tous les membres de la communauté avaient supportées avec tant d'union et de dévouement depuis la naissance de la Congrégation jusqu'alors. Dieu seul connaît tout, et cela suffit : qu'il soit béni à jamais ! Ce moment pénible à nos cœurs entrait dans les desseins de la divine Providence qui sont si souvent inconnus aux hommes. Aussi, sans chercher à les scruter, devons-nous les adorer et nous y soumettre : c'est ce qui fut fait en cette occasion. »

Aucun document précis n'empêche l'histoire de s'en tenir à ces conclusions de la charité. Nous concevons d'ailleurs que cette sorte d'anéantissement du passé ait contribué à faire naître une opinion que nous verrons grandir dans la Société pour préparer de loin d'autres orages. N'était-ce pas induire les nouvelles venues à croire que tout datait de la Mère Contenet et qu'elle était la véritable fon-

datrice? Bientôt, en effet, on lui donnera ce nom; mais rien ne montre qu'elle se le soit décerné à elle-même.

L'année 1841 vit les laborieux préliminaires de la fondation de Lyon. La mère d'une novice qui ne devait point persévérer, Mme Perrin, de concert avec d'autres amis du Cénacle, désignait au choix de la Supérieure un emplacement situé à mi-chemin de Fourvières, sur la montée Saint-Barthélemy. La Mère Contenet eut bientôt vu que la maison, aveuglée par le voisinage du dépôt de mendicité et de l'hospice dit de l'Antiquaille, manquait d'air et de soleil: triste condition pour les œuvres à établir et pour la vie même d'une communauté. Sur le conseil du nouvel archevêque, Mgr de Bonald, elle n'accepta qu'un bail provisoire, et, le 12 mars 1842, elle arrivait de nouveau à Lyon avec les Mères Grégoire et Payan et trois Sœurs coadjutrices. Le vendredi de la Compassion, une première messe fut dite dans une pauvre salle carrelée, et le nouvel établissement mis sous le vocable de Saint Joseph.

Mme Perrin désirait voir commencer dès le mois de mai l'œuvre des retraites. Pour rendre la chose possible dans une maison où tout manquait, la Maîtresse des novices vint de Tournon avec ses filles, et chaque jour, dès trois heures du matin, tout le monde était au travail, confectionnant matelas et couvertures. La retraite eut lieu entre l'Ascension et la Pentecôte et fut particulièrement bénie. La Providence y réunit six dames veuves qui devaient fon-

der, avec le concours des religieuses du Cénacle, la belle œuvre du Calvaire pour l'assistance des femmes atteintes de maladies incurables.

Mais les inconvénients du local devenaient plus sensibles de jour en jour; il était trop clair que, jusqu'à l'expiration du bail, il n'y aurait guère qu'à souffrir et à prier. Au mois de juin, la Mère Contenet retournait à La Louvesc, emmenant avec elle religieuses et novices. La montée Saint-Barthélemy n'était qu'un poste avancé, qu'il importait cependant de garder en attendant mieux. La Mère Thérèse fut choisie pour cette tâche de pur dévouement. Elle la remplit pendant de longs mois, d'abord seule avec une Sœur coadjutrice, puis en compagnie de la Mère Grégoire. Leur vie ressemblait fort à un exil ou à une captivité. Peu ou point d'œuvres possibles, point d'aumônier; il fallait aller chercher au dehors l'absolution et la sainte messe; la journée se passait à travailler pour gagner le pain quotidien et le loyer de la maison qui était retombé à la charge des religieuses. Du moins, le Saint Sacrement était là, et Jésus présent embellissait tous les sacrifices.

Dieu, qui n'épargnait pas les humiliations à la Mère Thérèse, lui réservait pourtant l'honneur de mettre fin à ce douloureux provisoire par un acte de décision et de vigueur. La chose arriva ainsi. A Lyon, la Mère Contenet avait eu besoin des services d'un orfèvre pour réparer des croix de costume. Elle fut grandement surprise d'entendre cet homme, « ce petit homme », comme elle l'appelait, marquer pour

l'œuvre naissante un intérêt singulier. Priant à Fourvières, il s'était senti inspiré de venir en aide à ces dames, de leur procurer tout d'abord un autre local. La Supérieure le constitua son fondé de pouvoirs, et il allait gagner ce titre beaucoup mieux peut-être qu'elle n'osait l'espérer. Après avoir offert une maison à lui, qui ne se trouva pas convenir, il en découvrit une autre beaucoup plus vaste et toute voisine de la chapelle du pèlerinage. « C'est trop beau, dit la Mère Contenet, c'est trop grand pour nous. — Que vous êtes timide ! répliqua M. Pasquier. Lyon est une ville de ressources ; on vous aidera. » Elle partit cependant sans rien faire ; mais cette acquisition lui paraissait grandement désirable, et les religieuses ne l'ignoraient pas.

D'autres aussi avaient soupçonné leur désir et s'efforçaient de le traverser. Restée seule à Lyon, la Mère Thérèse apprit un soir que la maison allait être achetée, dans le but formel d'en écarter le Cénacle. Sur-le-champ elle écrivit à La Louvesc, et, dès la pointe du jour suivant, elle était à la porte de M. Pasquier. D'abord éconduite à cause de l'heure, elle revint à la charge, et l'excellent homme comprit qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Tout fut débattu le jour même, et la conclusion parut possible. Mais la Supérieure était loin et ne pouvait répondre assez vite ; l'humble fondatrice portait seule la responsabilité de l'acceptation ou du refus. Elle n'hésita pas à s'engager. Bientôt la Mère Contenet arrivait en personne. Brisée par une nuit de fatigue et d'anxiété,

quand elle aperçut la Mère Thérèse, elle ne put que l'interroger du regard. Celle-ci lui montra l'acte de vente. La Mère Contenet lui saisit alors les deux mains et lui dit ces mots, dont la double signification porte à sourire : « C'est vous qui avez fait cela ! » Cri de reconnaissance et d'étonnement tout ensemble. La Mère Thérèse était donc bonne à quelque chose!

Le charitable orfèvre avait accepté de cautionner les religieuses : « Qui répond paye souvent », disait-il, avec sa connaissance des affaires. Je ne sache pas pourtant qu'il l'ait constaté une fois de plus. Les Sœurs eurent assez vite la jouissance du jardin ; quant à la maison, elles n'y entrèrent que plus tard (janvier 1844); elles y trouvaient tout à faire, mais le travail ne les effrayait pas. A la montée Saint-Barthélemy, raconte une coadjutrice[1], on préparait les paquets la nuit, et dès le petit jour on les emportait sur ses épaules. En même temps, à Fourvières, on frottait et lavait les planchers, les portes, les murs même. La Mère générale payait d'exemple, à tel point que la potasse bouillante lui mit au vif les mains et les bras. La première Supérieure de Lyon fut la Mère Françoise-Antoinette de Larochenégly. Elle ne soupçonnait guère alors à quel poste encore plus haut Dieu la réservait, mais surtout à quelles épreuves. Entrée en religion depuis cinq ans, elle

1. La Sœur Rosalie Teyssier, l'une des plus anciennes, et qui devait survivre trois ans à la Mère Thérèse. Cuisinière jusqu'à près de soixante-dix ans, elle se levait assez tôt pour faire son oraison et plusieurs chemins de croix avant de sonner elle-même le réveil de la communauté.

n'aspirait qu'à la vie la plus obscure, si bien qu'en la présentant à la communauté qu'elle allait régir, on lui appliqua le mot de l'Évangile : « Celui qui s'abaisse sera élevé. »

Ses premiers vœux avaient été reçus en 1842, à La Louvesc, par Mgr Guibert, le nouveau titulaire du siège épiscopal de Viviers. Je relève cette circonstance, comme ayant été la première rencontre du jeune prélat[1] avec un Institut qui allait tant lui devoir. Chose singulière : cette rencontre était plutôt redoutée. Mgr Guibert avait alors, je ne sais trop pourquoi, la réputation d'aimer assez peu les jésuites, et le Cénacle par contre-coup. Les Pères de La Louvesc gagnèrent vite sa confiance en lui témoignant la leur. A la maison Saint-Régis, on trembla bien encore un peu quand, le moment solennel étant venu, le Pontife, avec sa haute taille et sa physionomie ascétique, mitre en tête et crosse en main, se tourna vers la novice et dit d'une voix lente, presque sévère : « Approchez, ma fille ; le sacrificateur est prêt. » L'impression ne dura guère. Dans la personne de cet évêque destiné à monter si haut, Dieu envoyait à la Société un protecteur incomparable et même, nous le verrons bientôt, un sauveur.

Mais pendant quelques années encore, elle n'eut besoin que d'être bénie et encouragée dans ses œuvres. Le généralat de la Mère Contenet fut, je l'ai dit, une embellie entre deux tempêtes, et, après la

1. Mgr Guibert n'avait alors que trente-neuf ans.

fondation de Lyon, je n'y trouve plus à noter que deux faits.

On se rappelle que, dans leur maison de Tournon, les religieuses du Cénacle avaient accepté la direction provisoire des Sœurs de Sainte-Philomène. En 1845, la Mère Contenet les transférait à Crémieu en Dauphiné, dans un ancien monastère de la Visitation honoré jadis par la présence de Sainte Chantal. Ce n'était pas les abandonner, car elle leur laissait pour Supérieure une de ses filles à elle, la Mère Séraphie Guèze. Pendant neuf ans, la vaillante et sainte femme se donna sans compter à la formation des hospitalières. Son dénuement était si extrême que, faute de table, elle écrivait sur une planche, et le froid de cette maison à demi ruinée l'accabla de rhumatismes qui déformèrent tous ses membres. Comme elle ne se plaignait jamais, personne ne songeait à la soulager. Ce ne fut qu'en 1854, deux ans après la mort de la Mère Contenet, que la Mère Guèze, ayant dû faire un voyage à Lyon, effraya ses Sœurs par son état. Il devint manifeste qu'elle ne pouvait retourner à son poste, et, le 13 septembre de cette même année, elle mourait dans les bras de la Mère Thérèse. Pour une famille religieuse, de pareils dévouements sont un cher et noble souvenir; c'est un honneur aussi que l'assistance fraternelle prodiguée à une Congrégation étrangère. On reconnait là le véritable esprit de Dieu.

L'établissement du Cénacle à Paris fut le dernier acte de la Mère Contenet. Fort simple d'ailleurs,

l'histoire en est intéressante. Elle montre, si l'on peut ainsi dire, par quels fils à la fois légers et forts la Providence renoue ses desseins brisés ; comment elle rattache les institutions nouvelles à d'autres plus anciennes qu'elle ressuscite en les transformant.

La maison de Fourvières avait reçu plusieurs fois une parisienne de grand âge, Mlle Sophie Buchère. Par ses désirs de jeunesse, par une vocation trop vite interrompue, cette âme d'élite appartenait à l'œuvre des retraites et de l'instruction chrétienne des femmes. Au dix-septième siècle (1661), la célèbre Mme de Miramion avait créé, de concert avec le P. Le Valois de la Compagnie de Jésus, une petite communauté qui s'occupait tout à la fois de ce double ministère et du soin des malades [1]. C'est là que Mlle Buchère était entrée en 1778. Sa santé l'en fit bientôt sortir; puis vint la révolution, qui emporta cet Institut avec tout le reste. Mais l'ancienne novice ne perdit jamais de vue son apostolat de prédilection, et, aussitôt qu'elle connut les filles du P. Terme, elle souhaita de les introduire à Paris. Arrêtée par la mort en 1846, elle légua son projet, avec la plus grande partie de sa fortune, à une fidèle amie, Mlle Thomassin. Cette dernière allait se donner personnellement au Cénacle, quand elle mourut elle-même, instituant la Mère Contenet son héritière. La Supérieure générale vint donc à Paris (mars 1850), pour vendre quelques

1. La Sainte-Famille, ou, comme on disait vulgairement, les Miramionnes.

propriétés afférentes à la succession et trouver du même coup l'emplacement d'une fondation nouvelle.

Cordialement reçue chez les religieuses de Notre-Dame, dites *des Oiseaux*, aidée par les jésuites qui auraient songé, paraît-il, à lui céder leur maison de la rue des Postes [1], elle passait un jour avec sa compagne, la Mère Dambuent, devant le numéro 15 de la rue du Regard, lorsqu'un Père qui la précédait de quelques pas se retourna et lui dit : « Ne faites pas attention à cette maison : elle est trop belle pour vous. » C'était l'ancien hôtel de la Guiche. La Mère Contenet ne répondit rien, mais ne se crut pas obligée de fermer les yeux. Elle revint seule, examina tout et se rendit compte des avantages qu'offrait ce local. Des appartements assez vastes sont une bonne fortune pour une communauté qui reçoit des retraitantes, et, quant au luxe intérieur, les religieuses n'auraient point de peine à faire disparaître ce qui pourrait en rester. La Supérieure ne chercha plus, réfléchit et pria quelques semaines; puis, le 25 mai, elle devenait propriétaire. Celui-là même qui avait déconseillé l'acquisition applaudit au fait accompli. Prévenu favorablement par Mgr Guibert, l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, agréa la prise de possession, qui se fit en septembre. Trois mois plus tard, le noviciat fut transféré à Paris.

La Mère Contenet venait de fonder la maison où

1. Cette maison est devenue en 1854 l'École Sainte-Geneviève, où les jeunes gens se préparent à celles de l'État.

elle allait mourir. Déjà son robuste tempérament résistait mal à la fatigue, et, dès le commencement de 1852, elle était à bout de forces. L'évêque de Saint-Dié, Mgr Caverot[1], venu pour recevoir les vœux de quelques novices, disait à la communauté : « Soignez bien votre Mère; vous ne savez pas quel trésor vous avez en elle. » Étant curé de la cathédrale de Besançon, il avait connu et apprécié Mlle Contenet.

De son lit, d'où elle ne devait plus sortir, elle continuait cependant à gouverner la maison et la Société, ne s'accordant aucun relâche, acceptant, à la prière du curé de Saint-Étienne du Mont, la belle œuvre des institutrices, se chargeant de faire instruire un jeune nègre que lui envoyait le P. de Ravignan; d'ailleurs toujours rude à elle-même et refusant les consultations extraordinaires, peut-être abusée sur son état, mais gardant jusqu'au bout toute sa vigueur de tête et de volonté. Les forces déclinaient pourtant; les suffocations devenaient continuelles, les douleurs intenses ; « Mais, disait la courageuse malade, qu'est-ce que cela, en comparaison du purgatoire et de ce que j'ai mérité de souffrir? »

Depuis le 16 février, on ne la quittait plus ni jour ni nuit. Autour d'elle s'agitaient des impressions contradictoires. Tandis qu'on la pressait de régler ses affaires temporelles, d'autres étaient persuadés qu'elle ne mourrait pas, qu'elle ne pouvait mourir, que Dieu la guérirait au moment précis où tout es-

1. Mort archevêque de Lyon et cardinal.

poir humain serait perdu. Elle-même n'en croyait rien, et pourtant elle différait toujours de prendre, comme Supérieure, ses dernières mesures.

Le 23, sur les instances du P. de Montézon, jésuite, elle reçut l'Extrême-Onction avec une admirable ferveur. Le 24 au matin, elle communia en viatique après avoir renouvelé ses vœux. Les douleurs semblaient se calmer; les suffocations persistaient seules, rendant très pénibles la respiration et la parole. Mais, à six heures du soir, le médecin signala aux infirmières consternées le commencement de l'agonie. On priait dans la chapelle, on se succédait dans la chambre. La mourante remerciait et s'étonnait de ce concours. A dix heures, elle congédia d'autorité tout le monde, sauf deux Mères et une Sœur. Vers minuit, elle demanda d'être un peu soulevée; mais, dès qu'on la toucha, elle laissa échapper un cri de souffrance. On vit que c'était la fin. « Bénissez toutes vos filles, je les représente toutes », lui dit la Sœur infirmière — la Sœur Xavier ; — et, prenant la main de la Supérieure, elle la posa sur sa tête. La Mère Contenet essaya encore de sourire. Une autre lui proposant d'aller chercher l'Assistante générale, elle répondit : « Non », d'une voix forte et sur le ton de commandement qui lui était habituel. Ce fut son dernier mot. Elle expira bientôt après. Ni l'Assistante, qu'on était allé prévenir quand même, ni le P. Bertrand, jésuite, qui était resté dans la maison à tout événement, ne purent arriver assez tôt pour recevoir son dernier soupir.

IV

Comment cette mort allait-elle déchaîner un nouvel orage ? Pour bien l'entendre, il est nécessaire de retourner sur nos pas.

Dès son entrée en charge, douze ans plus tôt, la Mère Contenet avait remis l'avenir de la Société en des mains qu'elle estimait sûres. Ce fut une grande erreur et dont elle ne put jamais revenir. Mme Anaïs, nommée par elle Maîtresse des novices, était une causeuse éblouissante, parlant admirablement et de la meilleure foi du monde la langue de la sainteté, mais inquiète, remuante, ambitieuse, au total, femme d'imagination beaucoup plus que de jugement. On l'avait vu en 1848, lorsque, hantée de frayeurs excessives, elle fatiguait ses novices à transporter le mobilier dans les caves de la maison de Tournon. On l'aurait dû voir encore mieux quand elle se crut favorisée de communications surnaturelles, et qu'il lui arriva d'en faire confidence à son jeune auditoire assez en peine de les prendre au sérieux. Qu'une direction pareille n'ait pas nui davantage aux nouvelles venues de la Congrégation, ce fut là sans doute l'effet d'une grâce particulière, mais encore ce fut peut-être ce qui empêcha la Mère Contenet d'ouvrir les yeux. De fait, elle ne les ouvrit jamais, et toutes les représentations vinrent échouer contre cette confiance obstinée. Obstination d'autant plus étrange que le caractère de la Maîtresse des novices cadrait bien peu, semble-t-il, avec le sens net,

pratique et vigoureux de la Supérieure. Mais certes, il n'est point banal de dire que Dieu, pour humilier notre sagesse et nous prémunir contre les engouements personnels, abandonne quelquefois les meilleurs esprits à de fâcheuses illusions.

Par malheur, la Mère Contenet n'était point la seule abusée. A cette époque, résidait non loin de La Louvese un maître éminent de la vie spirituelle, grand directeur d'âmes, d'âmes sacerdotales en particulier, ayant, à ce titre, une clientèle vaste et une influence que justifiaient amplement ses lumières et ses vertus. Le voisinage, l'expérience du ministère des retraites, d'autres circonstances encore, l'intéressèrent grandement à la maison Saint-Régis. Il concourut avec zèle à la perfection des religieuses et à leur éducation apostolique ; il leur rendit d'inappréciables services, et l'on conçoit enfin qu'en douze ans il soit devenu l'oracle de la Société.

Il manquait à cet homme vénérable d'avoir vu le P. Terme et les origines premières de l'œuvre. Il entrait en relations intimes avec elle au moment où l'on nommait Supérieure une personne qu'il avait connue et dirigée dans le monde. Il résulte de ses propres écrits que la Mère Contenet fut, à ses yeux, la véritable fondatrice, et que, à force de la seconder comme directeur ou auxiliaire, il en vint peu à peu à se croire et à se dire lui-même fondateur. N'est-ce point l'écueil des natures vives, quand elles se dévouent à une entreprise, de s'en

attribuer insensiblement la propriété, voire même la création[1] ?

Jugeant donc la Mère Contenet indispensable au Cénacle, tandis qu'elle agonisait à Paris, c'est lui qui écrivait de la province qu'elle ne mourrait pas, qu'un pareil malheur était impossible, que Dieu ferait plutôt un miracle. En même temps, il accourait pour assister et consoler la malade. Quand il arriva, il y avait vingt-quatre heures qu'elle n'était plus.

Mme Anaïs restait. Choisie par la défunte pour Assistante générale, elle avait l'autorité provisoire. Le directeur de la Mère Contenet avait partagé, soutenu peut-être à l'égard de cette religieuse, les préventions favorables de sa pénitente. Chose certaine, il croyait Mme Anaïs en communications extraordinaires avec le ciel. Qui osera s'en étonner? De plus illustres s'étaient trompés en pareil cas, et si le nom de Fénelon paraissait bien solennel pour la circonstance, encore pourrait-on le rappeler comme un *a fortiori* et une excuse. Quoi qu'il en soit, Mme Anaïs était, au gré de son vénérable directeur, la « cofondatrice »; elle était la Mère Contenet se survivant dans une autre elle-même. Il la jugea seule capable des fonctions de Supérieure générale, et ce qu'il pensait de toute la conviction de son âme, il le voulut de cette volonté ardente qui

1. C'est à lui-même que j'emprunterai l'histoire de son rôle. Il l'a exposé dans un mémoire adressé à Mgr l'Évêque de Viviers et où la candeur du récit atteste la sincérité parfaite de l'illusion.

ne connaît pas les obstacles et ne ménage pas toujours assez les moyens.

Persuadé qu'il y allait du bien de la Congrégation, il fit tout pour dicter les votes. Il disait et redisait aux électrices : « Nommez la personne qui avait la confiance de votre Mère. » A cette pression ouverte s'ajoutait cependant une précaution étrange : il obtenait des professes le vœu de n'accepter la supériorité que pour trois ans. C'était prévoir une élection contraire à ses vues et la neutraliser autant que possible; mais n'était-ce pas aussi la reconnaître et la valider par avance ? Il semble que cette conséquence lui ait échappé.

Le résultat ne répondit pas à tant d'efforts. Le 7 mars, onze jours seulement après la mort de la Mère Contenet, la majorité des ayants droit décerna son héritage à la Mère Françoise de Larochenégly. Dès le lendemain, le P. de Ponlevoy, Supérieur des jésuites de la rue de Sèvres, adressait à l'élue ce mot de cordiale adhésion.

« Madame,

« Notre-Seigneur et sa sainte Mère soient avec vous ! Votre vénérée défunte est allée chercher sa couronne et vous a laissé sa croix chérie. Oserai-je féliciter deux fois votre famille du Cénacle, et de sa nouvelle protectrice, et de sa nouvelle Supérieure ?

« Je regrette sincèrement de ne pas aller moi-même..... Le bon P. Félix sera heureux de me

remplacer, et à ce compte vous gagnerez à me perdre[1].

« Priez aussi pour notre pauvre et bien-aimé Père de Ravignan, bien malade.

« Au pied de la croix, votre très humble et dévoué serviteur,

« A. de Ponlevoy, S. J. — 8 mars. »

La Mère de Larochenégly s'était acquittée sans retard de ce qu'elle devait aux archevêques de Paris et de Lyon, mais surtout à l'évêque de Viviers, son Supérieur canonique. Mgr Guibert avait ratifié l'élection pour dix ans, suivant la teneur des règles dès lors existantes; il considérait comme non avenu le vœu que l'on avait surpris à la docilité des professes. Tout semblait fini. Mais il fallait compter avec l'ambition d'une part, et l'idée fixe de l'autre. Madame Anaïs murmurait; son protecteur déclarait publiquement que « l'autorité de la Supérieure générale n'était pas au-dessus de celle de la cofondatrice. » Étrange prétention, qui annulait virtuellement le vote du 7 mars, instituait deux supériorités rivales et mettait au cœur de la Société le germe d'un schisme. Le germe allait grandir.

Tandis que l'humble Supérieure se taisait et s'effaçait, n'osant entrer en conflit avec un homme justement vénéré, lui-même et sa protégée parlaient à

1. Le P. Félix fut un des plus dévoués amis du Cénacle. J'aurai lieu de m'appuyer plus d'une fois sur une brochure que l'éminent religieux écrivit en 1885 pour faire connaître et apprécier cette Congrégation.

leur aise et devant tous. Ainsi se formait, soit dans la communauté, soit au dehors, un courant d'opinion favorable au désordre, et le grand crédit de l'homme de Dieu y entraînait des personnes qui se seraient mises en travers si elles avaient vu les choses autrement que par ses yeux. Ne pouvant nier le titre de la Mère générale, voulut-on positivement se délivrer de sa présence ? Elle-même, jugeant sa situation intenable, pensa-t-elle mieux faire de s'éloigner ? En tout cas, elle ne tarda pas à fixer la résidence dans la maison de Fourvières, où, loin des influences fâcheuses, régnait un esprit tout différent. C'était laisser le champ libre à Mme Anaïs. Dès lors, il y eut comme deux gouvernements dans la Société : à Lyon, le gouvernement de droit, reconnu même des dissidentes, mais éludé par des subtilités et des sophismes ; à Paris, un gouvernement de prétention et de chimère, qui, malgré tout, gagnait chaque jour du terrain.

Deux années s'écoulèrent, aggravant la crise au lieu de l'éteindre. En 1855, la Supérieure légitime, voyant le mal à son comble, eut l'inspiration d'envoyer à Paris la Mère Thérèse. Humainement parlant, que pouvait-elle attendre de cette démarche ? La Mère Thérèse, méconnue, oubliée, arrivait là sans autorité légale, et, depuis plus de seize ans, les hommes et les circonstances avaient concouru à lui enlever tout prestige personnel. Elle prierait du moins ; elle donnerait l'exemple ; elle serait comme le paratonnerre sous l'orage, et sans doute il y aurait profit à

mettre la vertu humble en face de l'illusion qui dégénérait trop visiblement en orgueil.

D'ailleurs la Mère de Larochenégly n'avait pas le droit de s'effacer plus longtemps. Elle vint donc elle-même pour conjurer le schisme près d'éclater, pour désarmer, s'il se pouvait, quelques personnes influentes qui s'étaient laissé prévenir en faveur de l'opposition. Loin d'y réussir, elle eut l'amère surprise de s'entendre appeler *ambitieuse*, quand elle ne réclamait que la liberté de faire son devoir. Elle courut à Lille chercher lumière et appui auprès du P. Renault, alors fixé dans cette ville. Elle reçut là un conseil qui allait être le salut : c'était de recourir à l'évêque de Viviers.

Le Cardinal Bourret a écrit dans ses *Souvenirs* de Mgr Guibert : « Nous signalerons, parmi les affaires qui l'occupèrent et le préoccupèrent le plus, la réorganisation de la Congrégation des religieuses de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle. Cet Institut avait été fondé en 1826, à La Louvesc, par un saint missionnaire, le P. Terme, conjointement avec celui des Sœurs de Saint-Régis d'Aubenas. L'évêque de Viviers dut intervenir pour bien fixer sa discipline, le but de ses œuvres et les conditions de son développement au dehors. Il le fit si bien, que cette humble fondation est devenue l'une des plus florissantes Congrégations de Paris et l'un des Instituts de femmes les plus distingués de notre temps[1]. » Ces quelques lignes

1. *Souvenirs*, p. 47. Cité par M. l'abbé Paguelle de Follenay, dans sa *Vie du Cardinal Guibert*, t. II, p. 182.

diraient trop, si l'on voulait y voir le prélat reprenant à son compte la fondation du Cénacle et le reconstruisant de toutes pièces. A un autre égard, elles disent peu, et, dans leur laconisme, elles ne donnent qu'une idée bien sommaire de ses droits à la reconnaissance de la Société. Il la sauva du schisme, de la mort peut-être ; il la réorganisa, si l'on veut, mais en la ramenant d'autorité à son organisation antérieure et légitime ; tout cela, il le fit avec la sollicitude et le dévouement d'un vrai père.

De deux côtés à la fois, il se trouvait saisi de la question. Avant même que la Mère de Larochenégly lui eût fait parvenir son cri de détresse, il avait reçu de la partie adverse un mémoire qui dut étonner beaucoup cet esprit si droit et si ferme, cet ancien religieux, façonné dès longtemps au respect de l'ordre et de la hiérarchie. Avec un curieux mélange de candeur et de subtilité, on s'efforçait d'établir entre la Supérieure et la prétendue « cofondatrice » le plus singulier partage. A la première, « le pouvoir d'exécution » ; à la seconde, « le pouvoir d'organisation ». Bref, l'Assistante serait de droit la souveraine législatrice, et la Mère générale son premier ministre provisoire.

L'étrangeté du document aurait bien suffi, semble-t-il, pour éclairer la conscience du prélat. Toutefois, avec la circonspection qui était dans son caractère, il voulut pousser à fond l'enquête. Il vint à Lyon ; il s'imposa deux voyages à Paris ; il interrogea, il écouta longuement les religieuses et leurs conseillers en

sens divers. C'est alors qu'il apprit à quelques-unes l'histoire vraie de leurs origines et le nom de leurs vrais fondateurs. Enfin, sa conviction étant surabondamment faite, d'accord avec les archevêques de Paris et de Lyon, il prit ses mesures pour le salut d'une Congrégation née dans son diocèse, sous l'autorité de son prédécesseur, et dont il était lui-même, par héritage, le premier chef et le premier responsable. La Mère Thérèse devint Supérieure intérimaire de la maison de Paris. Le protecteur de Mme Anaïs dut renoncer à toute ingérence dans les affaires du Cénacle. Quant à elle, le charitable évêque s'épuisa en efforts pour l'éclairer et la soumettre ; elle s'obstina jusqu'au bout, et l'on put voir à ce dénouement quel esprit avait été le sien.

Le 16 juin 1855, fête de Saint François Régis, la communauté fidèle renouvelait ses vœux à huis clos entre les mains de la Mère Thérèse. La Providence a de ces retours inattendus, et il convenait assurément qu'avant de disparaître tout de nouveau, la fondatrice tant méconnue se trouvât là, dans ce moment décisif, pour représenter une dernière fois, comme officiellement, la Congrégation tout entière. Pendant ce temps, Mme Anaïs, suivie de quatre autres qu'elle entraînait dans sa faute, était allée entendre la messe à Notre-Dame-des-Victoires. Le lendemain, à la première heure, elle quittait la maison, emportant, quoi qu'on pût faire, son habit religieux, et persuadée que, avec ses quatre compagnes, elle emportait du même coup la vraie, l'unique Société du Cénacle. Il est pénible

d'avoir à dire que rien ne put jamais la désabuser, ni l'exemple de trois d'entre elles, qui rentrèrent au bercail dès l'année suivante, ni celui de ses deux plus jeunes sœurs restées étrangères à sa défection, ni l'incurable stérilité de ses efforts pour attirer des recrues. La branche séparée avait beau se dire le tronc même ; elle ne tenait plus à la racine, et Dieu la jugeait en ne lui permettant pas d'être féconde.

Nous allons voir un spectacle bien différent. L'ère des épreuves intérieures est close ; le Cénacle pacifié va s'étendre, et ses Constitutions, achevées enfin, vont recevoir de l'Église la sanction suprême. Quand nous l'aurons dit brièvement, il ne restera plus qu'à revenir sur les vertus et la fin de la Mère Thérèse, de l'âme humble qui sans doute avait le plus fait pour mériter ces bénédictions d'en haut.

CHAPITRE IV

L'ESSOR

I

Tournon n'avait jamais été, si l'on s'en souvient, qu'un pied-à-terre hivernal pour les habitantes de la maison Saint-Régis. Crémieu n'était qu'un poste détaché, transitoire, où une fille du P. Terme formait à la vie religieuse les Sœurs de Sainte-Philomène. Le Chapitre de 1856 décréta la vente de Tournon et pensa que la famille de Crémieu pouvait être laissée à elle-même : l'enfant était majeur. A partir de ce moment, la Société ne possédait plus que trois maisons : La Louvesc, son lieu natal ; Fourvières, sa première conquête ; Paris, où nous avons vu la Mère Contenet mourir.

Après avoir été un instant le foyer du schisme, cette nouvelle résidence allait devenir le centre de l'unité. Le 10 mars 1857, Mgr Guibert transférait à l'archevêque de Paris son titre et ses droits de Supérieur majeur de la Congrégation de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle. Il était loin de penser que la Providence les lui rendrait quatorze ans plus tard. En tout cas, par l'effet de cette cession, la maison parisienne prenait le rang de maison-mère. Le noviciat y était fixé ; les œuvres propres de l'Institut y commençaient dans des proportions encore modestes, et les âmes pieuses apprenaient peu à peu le chemin de la rue du Regard.

La Supérieure était la Mère Stéphanie Dambuent. Entrée au noviciat de La Louvesc à dix-huit ans, en même temps que la Mère de Larochenégly, qui en avait trente-six, elle était destinée par la Providence à demeurer constamment la compagne, l'ange visible de la Supérieure générale. Pleine d'esprit, de vivacité, de grâce, elle reçut de Dieu, après l'épreuve de 1855, la mission de rétablir et d'améliorer toutes choses, mission remplie au delà des espérances qu'il était alors permis de concevoir. C'est elle qui a donné la grande impulsion à l'apostolat du Cénacle parisien. Atteinte prématurément par de cruelles maladies impuissantes à contenir son zèle elle devait mourir, ayant à peine soixante-deux ans, dans le Cénacle du Sacré-Cœur, fondé par elle à Paray-le-Monial. Peu de religieuses ont acquis de plus beaux titres à la reconnaissance de la Société.

Les indifférents qui passaient devant le bel hôtel de la Guiche ne soupçonnaient guère quelles vertus, quelle pauvreté surtout, s'abritait derrière les murs de cette demeure jadis profane et toujours imposante d'apparence. Un témoin qui l'habita par deux fois a laissé là-dessus des pages d'un charme pénétrant et qu'on souffre de ne pouvoir reproduire; mais certaines fleurs n'ont tout leur parfum que dans le huis clos de la famille religieuse, et le monde n'est pas toujours assez bien préparé à comprendre ce qu'il y a de simplicité, de joie courageuse et douce, de fraternité ardente et pure, surtout dans une jeunesse d'élite qui s'essaye à la vie parfaite. Parmi les inex-

périences, les tâtonnements, les épreuves petites ou grandes, bien réelles ou quelque peu imaginaires, rien n'est gracieux et attachant comme ces commencements et, si l'on ose dire, cette enfance des hautes vertus, menée en commun par des âmes qu'une même vocation a faites sœurs. C'est l'histoire de tous les noviciats, histoire aimable, histoire nécessairement cachée, non qu'elle affecte le mystère, mais parce que, pour la bien lire, il faut la pleine clarté de la foi.

On était donc pauvre à la rue du Regard vers 1860 : pauvre non seulement de cœur, mais de nécessité ; pauvre dans la nourriture, dans le logement personnel, dans l'habillement, dans mille détails qui crucifiaient peu à peu la nature, mais que sanctifiait le courage et qu'embellissait la bonne humeur. Car la bonne humeur était là, surnageant à tout, aidant tout, parfois un peu exubérante, — on n'est pas jeune impunément, — emportée çà et là jusqu'à l'invincible fou rire, si bien que la Supérieure générale, la Mère de Larochenégly, si bonne, devait faire l'effort de gronder. Ce sont crimes de novices, mais qui n'empêchent pas, loin de là, l'exercice courageux du renoncement. Si l'on riait à certaines heures, on obéissait toujours ; on priait de toute son âme, on progressait de mille manières, on s'aimait d'une affection d'autant plus vive et sainte que les vocations étaient alors un peu rares, que certaines inconstances faisaient, dans le petit troupeau, des vides qui, en affligeant les persévérantes, resser-

raient leur union. Travail commun, épreuves communes, joies communes, tout cela composait un ensemble de vie à la fois laborieux et suave, dont l'émotion palpite encore dans les souvenirs intimes que j'ai sous les yeux. J'ai regretté de ne pouvoir les transcrire : faut-il m'excuser d'y avoir fait emprunt? Si le public même chrétien ne comprend pas le tout de l'état religieux, encore est-il bon de lui rappeler combien sont trompeuses les sombres images que l'on s'en fait à distance.

Les souvenirs que je cite sont traversés au début et comme éclairés par une figure vénérable, celle du P. Renault. Vingt-quatre ans plus tôt, il avait recueilli l'héritage du P. Terme et relevé l'enfant que la mort du saint prêtre laissait sur la paille. A travers toutes les complications et tous les orages, il n'avait jamais failli à son rôle de dévouement et de bon conseil. Vieux et retiré des grands emplois de son Ordre, il vivait alors à Paris et donnait chaque semaine une journée entière à son cher Cénacle de la rue du Regard. Dès le matin, au confessionnal, au petit salon voisin de la chapelle, il écoutait, il instruisait et consolait, en quelques mots toujours brefs, admirables de bon sens pratique, d'autorité douce, de condescendance, de bonté. Dans la soirée, il exhortait la communauté réunie, et je sais, pour l'avoir entendu ailleurs à la même date, que l'âge n'avait rien ôté à sa parole simple et solide, mais profondément originale, capable de s'élever avec le sujet et parfois bien haut. Après les novices, les anciennes, les Mères

avaient leur part de ces entretiens, de ces avis toujours droits et francs, sévères même selon l'occurrence. Pour toutes, c'était l'ami, le père; c'était par-dessus tout l'homme de Dieu. Mais il allait bientôt leur manquer. Sur la fin de novembre 1860, il était venu un soir pour conférer avec la Supérieure des Constitutions qu'il élaborait toujours. Il attendit longtemps, et dut s'en aller avant qu'elle eût pu se dégager des autres visites. Pour lui, c'était la dernière : un mal rapide l'emporta le matin même de l'Immaculée Conception.

D'autres jésuites de Paris, les PP. Félix, Olivaint, de Ponlevoy, Bazin, Aubert, Caubert, Ducoudray, fréquentaient volontiers la rue du Regard. Les Pères de l'Oratoire, dont la maison touchait au Cénacle, étaient pour la communauté un grand et précieux secours. Les religieuses et les retraitantes eurent fréquemment l'avantage d'entendre le P. Pététot, à la parole vigoureuse et incisive, le P. Adolphe Perraud[1], à la diction plus contenue mais pleine de délicatesse et de vie, le P. Gratry, parfois un peu spéculatif pour son auditoire, mais dont la bonté simple, candide même à ses heures, a laissé d'agréables souvenirs. Bien des ecclésiastiques de marque, et dont plusieurs furent évêques, venaient prêter leur concours au Cénacle ou réclamer le sien pour les intérêts spirituels dont ils avaient la charge. Après Mgr Buquet, Vicaire général et faisant fonction de Supérieur au nom de l'archevêque, c'était le

1. Depuis évêque d'Autun et cardinal.

vénérable curé de la paroisse, M. Hamon; c'étaient MM. Le Rebours, Gramidon, Freppel, Lavigerie, d'Outremont, Duquesnay, Perreyve, Meignan, Lamarche, d'autres encore. Ce fut plus tard M. Bourret, le futur évêque de Rodez et cardinal. Ancien secrétaire de Monseigneur Guibert, archevêque de Tours, il avait pris là pour la Société de la Retraite une affection qui ne se démentit jamais. Plus tard encore, la maison-mère eut une large part au zèle du prêtre éminent et trop vite disparu qui fut Mgr d'Hulst.

Avec de tels auxiliaires, l'action du Cénacle ne pouvait manquer de s'étendre et de s'affermir. La rue du Regard devint peu à peu l'un des centres importants de la piété parisienne. Mais un moment arriva où ce centre dut se déplacer.

Dès le temps où la Mère Contenet projetait l'achat de l'hôtel de la Guiche, elle avait su que les plans de la voirie municipale la menaçaient d'une expropriation. Toutefois la mesure paraissait bien lointaine, et la courageuse Mère passa outre. Or, quinze ans après sa mort, on commença de fait à prolonger la rue de Rennes et à percer le boulevard d'Enfer. La communauté y perdait presque tout son bel enclos et les jardins environnants, qui formaient ensemble une vraie campagne dans la ville même. Il ne lui restait qu'une allée étroite, séparée de la voie publique par une simple grille qu'aveuglaient des volets en bois. Le bruit des travaux d'abord, puis celui du passage, les salles communes, les cellules même

dominées par les hautes façades qui s'élevaient alentour : voilà qui rendait la situation intenable, surtout pour les novices, dont le nombre avait largement augmenté. En 1867, il fallut les transférer à Versailles, où nous les retrouverons tout à l'heure. Mais une communauté active et chargée d'œuvres ne peut guère improviser du jour au lendemain son exode. Au prix de mille gênes, les Mères tinrent bon seize ans. En 1883 seulement, elles abandonnèrent la rue du Regard. Aujourd'hui, la spéculation a complété l'œuvre de l'expropriation officielle, et l'hôtel de la Guiche n'existe plus. La Société n'a pu sans regrets ni le quitter, ni le voir disparaître. Tant de souvenirs étaient là! et il est si bien dans la nature de s'attacher aux lieux où l'on a prié, travaillé, quelquefois souffert ensemble ! Dieu commande quand il lui plaît le sacrifice des attachements les plus légitimes, et d'ailleurs, l'âme religieuse emporte avec elle son trésor dans un sanctuaire que nulle expropriation ou spéculation n'a le pouvoir de violer[1].

Je n'ai pas voulu interrompre l'histoire du Cénacle de Paris pour raconter les fondations nouvelles. Je n'interromprai pas davantage celle du noviciat.

C'est en 1867, le lendemain de l'Assomption, que les novices et les postulantes furent dirigées par groupes sur leur nouvelle résidence de Versailles.

1. La nouvelle maison-mère est située au numéro 7 de la rue de la Chaise.

Le 17 août, Mgr Mabile l'inaugurait en disant la messe dans un salon au rez-de-chaussée, qui fut la chapelle en attendant mieux. La maison reçut le nom gracieux de Notre-Dame des Anges; maison bien étroite et nécessairement provisoire, mais ce provisoire devait durer quinze ans. En revanche, le parc solitaire et vaste avait d'admirables ombrages. Ancienne propriété de la Comtesse de Provence, femme de Louis XVIII, c'était un reste des splendeurs monarchiques d'antan.

Après trois ans de calme, l'orage vint; la guerre de 1870 éclata. Les novices furent envoyées à Tours; la maison restait sous la garde de quelques religieuses et la haute responsabilité d'un ami, M. le Vicomte de Romanet. Une ambulance établie dans les communs offrait aux gardiennes l'occasion d'un grand bien à faire; on lui dut, par surcroît, d'échapper à l'invasion allemande. Les Prussiens venaient d'occuper Versailles, et un jour cent cinquante soldats se présentaient au Cénacle avec un billet de logement signé du maire. En le voyant, M. de Romanet s'étonne : il montre l'ambulance déjà occupée par les blessés des premiers engagements sous Paris. Les officiers s'excusent et, avisant de loin le bâtiment principal, demandent si ce n'est pas là qu'ils doivent aller. « Messieurs, dit le Vicomte de Romanet en s'inclinant, ce bâtiment, c'est le cloître. » Les officiers s'inclinent à leur tour et n'insistent pas. Comme la nuit tombait, on les servit à l'ambulance, et leurs hommes furent installés sous le hangar de la basse-

cour. Le lendemain, dès la première heure, ils s'éloignaient sans avoir commis le moindre dégât : leur consigne portait défense de toucher à une feuille. Exemple et leçon que l'ennemi n'a pas donnés partout peut-être, mais qu'il est juste de relever ici pour notre instruction et — pourquoi pas ? — à son honneur.

Sous le régime de la Commune, par exemple, les religieuses de la maison-mère n'avaient pas droit d'espérer les mêmes égards. Elles se réfugièrent à Versailles, dans le noviciat désert. Quelques amis trouvèrent asile dans les dépendances, et il va sans dire qu'ils ne firent pas les difficiles. Le futur évêque de Rodez, M. l'abbé Bourret, s'estima heureux d'avoir une chambrette dans le quartier de la basse-cour ; et tout près de là, le vieux pavillon des aumôniers servit de palais à la Nonciature apostolique.

Le calme revenu, les novices reprirent possession. Depuis, leur nombre ne cessa d'augmenter, et bientôt il fallut bâtir. Le 24 septembre 1882, le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, posait la première pierre du nouveau Cénacle, et le 16 juillet 1889, Mgr Goux, évêque de Versailles, consacrait solennellement la belle église attenante. L'étroite maison de Notre-Dame des Anges subsiste encore à côté des constructions nouvelles, comme pour attester le progrès accompli et les bénédictions croissantes de Dieu.

Quant aux vertus qui ont fleuri là depuis trente ans, l'histoire n'en est écrite que dans le ciel. Du moins sera-t-il permis de saluer au passage le nom

d'une des plus saintes Maîtresses qui préparèrent à Versailles la jeunesse de la Société. Pendant ses vingt-neuf années de vie religieuse, la Révérende Mère Félicie Chartier, fut plusieurs fois Supérieure ; elle gouverna neuf ans le noviciat (1873-1882), joignant à cette charge celle d'Assistante générale qu'elle garda jusqu'à la fin. En septembre 1886, elle était revenue habiter Versailles ; ce n'était guère que pour y mourir. Poitrinaire, mais oublieuse d'elle-même et attentive au seul devoir, de toutes ses forces déjà défaillantes elle s'attachait à la vie commune, aux œuvres de zèle dont elle avait la direction, à son emploi d'auxiliaire de la Supérieure générale; trois jours avant d'expirer, elle travaillait encore. Elle mourut saintement le 6 juillet 1887. Sa dernière parole fut pour ses Sœurs qui l'exhortaient et priaient autour de son lit. « Je vous entends, leur dit-elle ; c'est bien doux. » Distinguée d'esprit, sage et bonne à merveille, elle restait avant tout dans leur souvenir comme un type de l'abnégation, de l'humilité consommée jusqu'à paraître passée en nature, de la sérénité toujours égale, de la perfection toujours soutenue dans les choses simples. On a pu dire qu'elle fut *extraordinaire à force d'être ordinaire*. Bel éloge. C'est la sainteté des Berchmans.

II

Après avoir suivi dans leur destinée modeste mais bénie la maison-mère et le noviciat, la tête et le cœur de la Société, pourrait-on dire, le moment est venu

de la regarder s'étendre et multiplier ses œuvres avec ses résidences. Ici commence proprement ce que nous avons nommé l'essor.

Deux fois élue pour dix ans (1852 et 1862), puis réélue pour cinq ans seulement (1872), la Révérende Mère de Larochenégly, devenue infirme, se retira définitivement en 1877. Elle avait gouverné le Cénacle pendant un quart de siècle, et le laissait enrichi de cinq établissements nouveaux. Elle en avait vu périr un sixième également créé par elle, celui de Montpellier. De fait, il ne mourait que pour renaître ; mais qui pouvait alors le pressentir[1] ? L'histoire des fondations est pleine de ces vicissitudes : générosité souvent admirable du côté des bienfaiteurs ; miracles de confiance et d'abnégation chez les religieuses qui, les premières, ouvrent la brèche et s'établissent en pays nouveau ; par contre, oppositions et traverses qui honorent l'œuvre à leur manière et la marquent du signe de Dieu, la croix.

Mais c'est à partir de 1877 que le mouvement de propagation s'accélère. Durant ces vingt dernières années, le Cénacle a continué de s'étendre à l'intérieur du pays ; il a passé les frontières ; il est en Italie, en Angleterre, en Belgique, en Suisse et jusqu'en Amérique. On dirait qu'un souffle nouveau le pousse et qu'une plus large bénédiction l'accompagne. Il y aurait plaisir à le suivre pas à pas dans ses conquêtes pacifiques ; ce serait matière à des récits

1. Le 20 avril 1895, Mgr de Cabrières consacrait l'église d'un nouveau Cénacle sous le vocable de Sainte Marthe.

diversement gracieux ou graves. N'en prenons que la fleur. Aussi bien se ressemblent-ils par certains traits communs ; tout y rit de jeunesse et d'espérance ; tout y abonde en consolations laborieusement achetées, en nobles exemples venus du monde comme du cloître, en encouragements précieux pour le zèle et pour la foi.

Dès son élection, la nouvelle Supérieure générale avait tourné ses regards du côté de la ville éternelle. N'est-ce pas là qu'une société religieuse, qui ne veut pas rester purement nationale, doit aller chercher son point d'appui pour un essor universel et prendre, pour ainsi dire, ses lettres de catholicité ? Dans les derniers jours de juin 1879, la Supérieure était à Rome, accompagnée de deux de ses filles, et recevait chez les religieuses de Marie-Réparatrice une fraternelle hospitalité. En attendant l'audience pontificale, elle s'occupa de pieux pèlerinages et d'utiles visites, recueillant chez les Cardinaux et ailleurs mille marques d'estime pour son Institut et de bienveillance pour ses projets. Le 7 juillet, elle était aux pieds de Léon XIII, présentée par le Cardinal Chigi, l'ancien nonce en France, l'ancien hôte de Versailles, devenu le protecteur officiel de la Société. « Comment exprimer, écrivait l'une des assistantes, la bonté avec laquelle Notre Très Saint Père nous a reçues, encouragées et bénies ? Pendant une demi-heure, il nous a gardées seules avec lui, interrogeant Notre Très Révérende Mère et l'écoutant avec le plus paternel intérêt. Il a approuvé la fondation de Rome, et, à ce

propos, il a montré une compréhension de nos œuvres et de notre apostolat qui nous a presque surprises. Il a dit que notre Congrégation est établie sur des bases solides, et qu'il faudra toujours aller chercher son véritable esprit à la maison-mère et au noviciat. »

Après de telles paroles, on pouvait mettre la main à l'œuvre. Le 15 octobre suivant, trois Mères et une Sœur coadjutrice arrivaient de Versailles, et s'installaient comme locataires dans une partie du palais Savorelli, où d'autres vinrent bientôt les rejoindre. La chapelle provisoire fut inaugurée le 23 décembre par le Cardinal Chigi, protecteur. Parmi les signatures apposées au bas du procès-verbal, figure un nom pour lequel la Société n'a pas assez de bénédictions, celui de Mgr Rinaldo Angeli. Dieu lui inspira vite un culte ardent pour Notre-Dame du Cénacle et un admirable dévouement pour l'œuvre dont elle est patronne.

En 1883, la communauté se transportait dans sa résidence définitive [1] ; et le 19 avril 1884, le Cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté, consacrait solennellement l'autel nouveau. C'est ce jour-là qu'il disait aux religieuses : « Admirable sans doute a été la vie de votre fondateur, appelé dans la fleur de l'âge à la société des anges ; glorieux, votre berceau, près de la tombe de cet homme apostolique qui fut Saint François Régis. Mais l'origine première, le berceau le plus ancien de votre Société, c'est le Cénacle ; mais votre principale fondatrice, c'est Marie, Reine et mère

1. 78, via della Stamperia.

des Apôtres au Cénacle. Et si vous baisez avec amour le sépulcre de l'apôtre auprès duquel votre Institut prit commencement, je vous exhorte à baiser en esprit, avec plus d'amour encore, les murs du Cénacle et à dire : Notre berceau fut celui de l'Église ; nous étions déjà fondées dans ces âmes choisies, recueillies autour de la Très Sainte Vierge dans le Cénacle ; nous y vivons toujours, car les vrais hôtes du Cénacle ne sont pas ceux qui en foulent matériellement le sol, mais ceux qui en ont l'esprit. »

Le Cardinal-Vicaire disait encore, au nom et par commission expresse de Léon XIII : « Le Saint-Père compte que ce Cénacle romain sera pour les âmes un centre de grâces et de faveurs célestes. » La suite n'a pas trompé ce vœu.

Cependant la douleur avait déjà passé sur la jeune fondation, et quelqu'un manquait à la fête du 19 avril. La Révérende Mère Sophie Estienne, première Supérieure de la communauté de Rome, avouait un jour son ardent désir d'ériger là un temple à Notre-Dame du Cénacle. Elle ajouta : « Je pense que j'aurai le sort de David ; quelque Salomon bâtira la chapelle après moi. » Le pressentiment n'était que trop juste ; elle mourut le 11 septembre 1881. Femme vraiment éminente, elle en imposait dès l'abord par l'évidence d'une supériorité naturelle et surnaturelle tout ensemble ; mais sa dignité se tempérait d'une bonne grâce et d'une douceur tout exceptionnelles, fruits et marques de son entière abnégation. Avant de quitter la France, elle occupait en dernier lieu un poste

important auprès de la Supérieure générale, qui aimait à jouer sur son nom de Sophie et l'appelait en riant : « Ma sagesse. » A Rome, elle mena l'œuvre de la fondation avec un dévouement, une persévérance et un tact incomparables. Supérieure, elle montra dans une rare mesure l'alliance du savoir-faire humain aux plus hautes vues de la foi, de la fermeté à la condescendance maternelle. Elle mourut, louée par Léon XIII, pleurée, à la lettre, non seulement par ses filles, mais par de graves personnages, ecclésiastiques et autres, qui s'étaient accoutumés à lui demander conseil et appui. On souffre de ne pouvoir accorder qu'une brève mention à cette parfaite religieuse dont la mémoire vivra toujours au Cénacle, grâce à des services d'un ordre encore plus général, et que nous dirons en leur lieu.

Mais il faut nous hâter parmi les souvenirs qui se pressent et les fondations qui se multiplient.

Celle de Rome n'était pas encore achevée, que l'on en préparait une autre à Turin. Deux jésuites de cette ville, les PP. Franco et Vasco s'en occupaient avec zèle, et le second désignait un emplacement qu'il jugeait favorable. Le 14 février 1881, la Supérieure générale vint s'en rendre compte par elle-même. Noblement hébergée par le Comte et la Comtesse de Castellengo, reçue avec honneur à Moncalieri par la Princesse Clotilde, elle trouvait les voies aplanies, l'archevêque averti par avance, autorisant la nouvelle création, la souhaitant même. Aussi n'eut-elle pas à faire valoir les lettres du Cardinal Guibert

et du Cardinal Chigi, non plus que l'encouragement verbal reçu peu auparavant de Léon XIII. Restait la question du lieu, car celui que l'on offrait ne pouvait pas convenir. Pressée de rentrer en France, la Supérieure allait partir sans conclure, lorsque son hôte, le Comte de Castellengo, la décida à retarder d'un jour pour visiter la maison Tornielli, dite la *Maison anglaise*, à raison de son architecture spéciale. Ce retard fut deux fois providentiel : la Supérieure évitait un accident, arrivé de fait au train qu'elle aurait dû prendre, et du même coup elle trouvait ce qu'elle avait inutilement cherché jusqu'alors. Le 17, après avoir confié l'entreprise à Notre-Dame dans le célèbre sanctuaire de la *Consolata*, elle s'éloignait, laissant la suite de l'affaire à la Mère Élisabeth de Bridieu, venue avec elle de Rome.

Demeurée seule, la fondatrice de Turin commença par solliciter de Dieu trois faveurs : une claire manifestation de son choix quant à la maison future, une prompte réussite, une grâce particulière d'humilité et d'obéissance pour le nouveau Cénacle. Or, malgré bien des obstacles, la *Maison anglaise* fut occupée le 29 juin. Dans l'intervalle, la Mère de Bridieu et les compagnes qu'on lui avait amenées de France avaient pu se constituer en communauté chez la Comtesse Clavesana, une amie des Castellengo.

Aujourd'hui les œuvres de la Société prospèrent. Béni à l'origine par Don Bosco, l'apostolat des religieuses paraît avoir été compris et goûté là au moins autant que partout ailleurs. Enseignement religieux,

premières communions, congrégations florissantes, réunions de catéchistes volontaires, tout marche et grandit sous la bénédiction divine. Mais là encore Dieu voulait un sacrifice et, comme à Rome, la pierre fondamentale devait être une tombe. La Mère de Bridieu expira saintement le 27 novembre 1882. « Prions : je vais mourir », avait-elle dit au début de son agonie. Auparavant et jusque dans le délire de la fièvre, elle avait laissé paraître deux préoccupations, deux désirs. L'un visait un agrandissement qui permettrait une installation plus entière et la construction d'une chapelle : il s'est réalisé en 1886 ; l'autre se rapportait à la fondation de Milan, dont elle avait en partie la charge et qui s'accomplit quelques jours avant sa sa mort.

Avec les traits communs que j'ai indiqués plus haut, chacune de ces créations a pourtant sa physionomie originale. A Milan, c'est la confiance allègre au sein de l'extrême pauvreté. Le 10 novembre 1882, quatre religieuses traversaient les rues de la capitale lombarde, portant dans une modeste voiture de place l'espérance et les richesses d'un Cénacle futur. Elles descendirent sur le *Corso Venezia*, devant la *Casa Sormani*, petite maison délabrée dont la Marquise Saporiti[1] leur offrait la location pour trois ans. Perdues dans cette grande ville, n'y

1. La Marquise Rocca Saporiti des Pallières. Elle avait été intéressée à la bonne œuvre par sa belle-fille, la Comtesse Saporiti, née Altieri ; mais l'impulsion première était venue de deux autres nobles milanaises, la Comtesse Manna Roncadelli et sa fille.

trouvant pas même leur bienfaitrice, elles récitèrent à genoux l'acte de confiance du P. de la Colombière et se relevèrent, l'âme en paix. Tout manquait ce soir-là. On écrivit en France au crayon, faute de plumes et d'encre ; on soupa de quelques provisions; on visita les portes et les fenêtres, et l'on s'endormit dans la joie de l'espérance. Le lendemain matin, les nouvelles venues eurent grand'peine à se faire ouvrir pour aller chercher la sainte communion au Dôme. Elles l'y reçurent au tombeau de Saint Charles, des mains de l'archevêque, Mgr di Calabiana, auquel Léon XIII lui-même les avait recommandées et confiées. Voilà bien un de ces débuts qui engagent la Providence. Tout arriva peu à peu : des enfants à catéchiser, puis des retraitantes, chose bien nouvelle à Milan. Bientôt naquit l'œuvre des ouvrières, puis celle des institutrices. Le 29 septembre 1886, la communauté milanaise s'installait au palais *Passalacqua*, *via Monte di Pietà*. Moins de trois ans plus tard, le 27 avril 1889, le vénérable archevêque célébrait la première messe dans une belle église neuve : le Cénacle était solidement assis.

Les débuts de celui de Manchester (1er mai 1888) semblent la contre-partie exacte de ce qui s'était passé à Milan. Ici deux maisons contiguës sont toutes prêtes : l'une, *Saint Gertrude's house*, pour la Communauté ; l'autre, *Rose Lawn*, pour les retraitantes à venir. Les deux jardins communiquent entre eux ; les deux corps de logis ont vue sur la belle promenade d'*Alexandra Park*. On est loin des manufactures,

dans le plus beau quartier de la ville. Les religieuses qui arrivent trouvent la première installation déjà commencée par la charité des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. A peine descendues de voiture, elles reçoivent la visite de leur évêque[1]; elles dînent avec lui à *Saint Bede's College*, où il réside; puis on passe à la chapelle de l'établissement, et le prélat, présidant l'exercice du mois de Marie, présente à ses diocésains les nouvelles venues. En quelques mots précis et tout paternels, il expose le but et les ministères propres de la Société; il en rappelle les origines, sans oublier les noms vénérés du P. Terme et de la Mère Thérèse, ses fondateurs; il dit les espérances qu'il a conçues en l'appelant à Manchester: « J'ai foi en cette fondation; j'ai confiance que Dieu la bénira et que ces religieuses, embrasant les âmes du feu de leur charité, attireront sur nous, à l'exemple de Notre-Dame du Cénacle, Reine des Apôtres et Mère de la divine grâce, l'abondance des dons du Saint-Esprit.

« Aussitôt que la bénédiction du Très Saint Sacrement sera donnée, nous les conduirons processionnellement à leur nouvelle demeure, précédés d'une statue de la Sainte Vierge que nous leur laisserons, afin que leur divine Mère les bénisse et les protège. »

Grâce à la liberté anglaise, ce programme, impossible aujourd'hui dans la France catholique, s'accom-

1. Mgr Herbert Vaughan, alors évêque de Salford, aujourd'hui archevêque de Westminster et cardinal.

plit de point en point. Les religieuses entrèrent dans *Saint Gertrude's house* au chant des litanies et dans un appareil vraiment solennel. Elles débutaient par un triomphe; elles éprouvaient dès la première heure quelle cordialité se cache sous le flegme britannique, surtout quand la vraie foi inspire et soutient la pleine charité. La suite ne démentit pas tant d'espérances; mais à quoi bon la dire ? La suite, c'est la bonté persévérante de l'évêque et la sympathie croissante des catholiques; c'est, de la part des Mères, le travail humble, dévoué, bientôt fécond.

Il n'en est pas autrement en Amérique, parmi ce peuple à la fois calculateur et généreux à merveille. Quelqu'un disait à l'une des religieuses nouvellement débarquées de France : « Nous autres, Américains, nous connaissons une neuvième béatitude, qui est de rendre service [1]. » On fit mieux que le dire, on le prouva.

Le 9 juillet 1892, la petite colonie de fondatrices avait vu disparaître les falaises du Havre, non sans une émotion qu'il est aisé de concevoir. « Ce moment est indicible, écrit l'une des voyageuses; il faut y avoir passé pour le comprendre. » Toutefois leur correspondance datée du bord raconte avant tout la déférence universelle qui les entoure, leur joie de trouver dans la foule des passagers un petit groupe

1. Cette béatitude est bien de la même source que toutes les autres. A défaut des Évangélistes, Saint Paul atteste que le Maître a dit un jour : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » *Beatius est magis dare quam accipere.* (Act., xx, 35.)

d'âmes consacrées à Dieu comme elles-mêmes : plusieurs jésuites qui vont aux Montagnes-Rocheuses, une Petite-Sœur des Pauvres, américaine de naissance, et qui revient mourante dans son pays. Elle dit leur admiration devant les soulèvements de la mer, mais aussi leur zèle à organiser, faute de messe, un service dominical, en faveur des pauvres émigrants d'abord et dans le quartier des troisièmes, puis, au bénéfice des riches, dans deux cabines de luxe que le commandant français a mises à leur disposition. Elle est surtout pleine de désirs et d'espérances pour la terre nouvelle où Dieu les envoie. « Ce n'est pas de l'enthousiasme que je ressens; c'est quelque chose de plus intime, de plus profond, de plus doux; c'est un amour immense pour ce nouveau monde que Notre-Seigneur nous ouvre; c'est une confiance sans bornes, accompagnée d'une paix que je ne saurais définir. Chaque matin, à cinq heures et demie, je monte sur le pont, et là, en face de cet horizon, de cet océan, en face de Dieu, mon cœur et mon âme se dilatent, et je ne sais plus prier que pour le monde entier, pour toutes les âmes rachetées par le sang de Notre-Seigneur. »

Le 17 au matin, les Mères abordaient à New-York et rencontraient au débarcadère les déléguées de trois familles religieuses : Sœurs du Bon-Secours, Filles de Marie, Dominicaines, envoyées pour leur souhaiter la bienvenue. Dès l'après-midi, l'archevêque, Mgr Corrigan, venait les visiter, puis les promenait en voiture à travers le *West-side*, sur les bords de

l'Hudson. Ce n'était point d'ailleurs promenade pure ; il s'agissait dès lors d'un terrain à trouver pour leur futur établissement. Le secrétaire de l'archevêque, leur montrant la belle maison du Sacré-Cœur, leur disait par forme de plaisanterie : « Voilà, n'est-ce pas, comment vous voulez la vôtre : dans un beau quartier, au centre de la ville, avec un grand jardin, et le tout *à bon marché?* »

A part même cette dernière considération, la trouvaille était malaisée ; elle se fit attendre près de quatre mois. A la difficulté matérielle s'en joignait une d'ordre moral. « Commencez grandement, disaient les Américains ; cela est nécessaire chez nous. — Commencez humblement, pauvrement », écrivait de Paris la Supérieure générale. Et les fondatrices cherchaient et priaient. Enfin, au milieu de septembre, elles crurent avoir rencontré. C'était bien dans le quartier même que l'archevêque leur avait fait explorer dès le premier jour, et Monseigneur, ayant visité le domaine, dit aussitôt : « Voilà leur place ; qu'elles y viennent vite. » Omettons les négociations qui leur assurèrent la location d'abord, puis l'acquisition de *Manhattanville house*. Avant d'y entrer, elles eurent quelque temps dans le voisinage une habitation provisoire. Le temps des recherches — trois ou quatre mois — avait été passé chez les Dominicaines du *Corpus Christi*, *à Hunt's point,* où les religieuses avaient trouvé la charité la plus large et la plus délicate. La Prieure s'était acquis mieux que personne cette neuvième béatitude

qui fleurit en Amérique sans être inconnue au vieux monde. Après avoir été une mère pour les religieuses françaises, elle les pleura au départ. Ainsi commença le Cénacle de New-York, le Cénacle de Saint François Régis.

C'était le cinquième créé hors de France. Depuis lors, deux autres sont nés l'un dans la capitale de la Belgique, l'autre en Suisse, dans la catholique ville de Fribourg.

En France, du reste, comme à l'étranger, les vingt dernières années ont été fécondes. Qui pouvait s'y attendre, en 1880 par exemple, à l'heure des décrets et des expulsions, quand des avis trop sûrs imputaient aux gouvernants le dessein de fermer sans exception les chapelles des Congrégations non autorisées ? C'était en perspective un désastre pour l'apostolat, sinon pour la vie religieuse. La Société eut là, comme beaucoup d'autres, ses heures de cruelle angoisse. En même temps que, d'accord avec les évêques, elle prenait des mesures pour conserver le Saint Sacrement dans l'intérieur de ses maisons, elle se défendait par la prière et la pénitence; elle faisait avec le Sacré Cœur en particulier une convention toute filiale pour qu'il daignât protéger l'enceinte des monastères, ne quitter jamais ses tabernacles, et garder les filles de sa sainte Mère dans la paix, la charité, l'humilité. Telles étaient leurs armes, leur résistance au pouvoir persécuteur. La résistance eut gain de cause : le divin Maître ne se laissa pas expulser des sanctuaires; les dévouements

naquirent du péril; les vertus religieuses grandirent sous l'épreuve; l'apostolat ne fut pas même interrompu, et l'essor des fondations continua de plus belle. Les hommes avaient voulu la ruine, et Dieu donnait l'accroissement. Quelle leçon et quelle espérance! N'y a-t-il pas bien là de quoi justifier la forte parole du Cardinal Guibert, à propos de Montmartre : « Les temps sont mauvais, mais il en est toujours ainsi sur terre.... Ayons confiance dans le Sacré Cœur. »

C'était en 1886 que le grand évêque parlait ainsi. Sa fin approchait; déjà il ne sortait plus. La Supérieure générale étant allée le voir, il dit que plusieurs communautés ambitionnaient une place à l'ombre de la basilique, mais qu'il y voulait, lui, une maison de la Retraite. « Le moment est venu », ajoutait-il avec une autorité singulière, et, donnant pour exemple sa ténacité à poursuivre l'œuvre du Vœu national, il concluait : « Faites comme moi. » Conseiller était peu; le Cardinal Guibert chargea MM. Rohault de Fleury et Rauline de chercher un emplacement convenable. Tel fut le dernier service par lui rendu à la Congrégation qu'il avait tant aimée. Il n'en devait pas voir le résultat définitif. Quatre ans seulement après sa mort, le 23 janvier 1891, la chapelle se trouva prête. La première messe y fut célébrée par M. Le Rebours, tenant la place du nouvel archevêque de Paris, Mgr Richard. Il y avait d'ailleurs bien longtemps que l'éminent curé de la Madeleine appelait de ses vœux cette fondation.

Pourquoi s'arrêter à celle-là, tandis qu'il paraît superflu d'en mentionner plusieurs accomplies en France, de 1855 à nos jours ? En voici la raison. Montmartre est, par excellence, la maison des humbles, et les humbles y affluent. Terre inculte que ce faubourg parisien, terre sauvage, pourrait-on croire, mais où le bien germe cependant avec une facilité parfois admirable, où beaucoup d'âmes neuves et franches passent vite et comme naturellement du paganisme pratique à la ferveur et au zèle. Dieu seul pèse et compare les mérites ; mais on n'est pas téméraire de penser que le Cénacle de Montmartre lui est particulièrement cher. Là, comme ailleurs du reste, mais plus magnifiquement qu'ailleurs, Jésus-Christ continue, par le ministère de ses servantes, cet apostolat des pauvres dont il se prévalait comme d'un signe tout aussi probant que le miracle : *Pauperes evangelizantur*[1].

1. Matth., xi, 5.

CHAPITRE V

L'INSTITUT

I

Dans l'histoire d'une société religieuse, la fondation et les Constitutions ne sont point choses inséparables, nécessairement simultanées. Le corps existe, il est fondé, aussitôt que les premiers sujets se réunissent pour un but précis et avec un esprit commun, le plus souvent consignés l'un et l'autre dans une formule brève agréée par l'autorité ecclésiastique. Il en fut ainsi pour la Compagnie de Jésus, par exemple : elle existait déjà depuis quelque temps, lorsque, sur l'ordre du Pape, le fondateur se résolut à lui donner une législation détaillée. Les choses ne se passèrent pas autrement pour le Cénacle.

Le P. Terme avait imposé à ses filles une règle sommaire inspirée de Saint Ignace. Recueillant en 1834 l'héritage du saint prêtre, le P. Renault entreprit de compléter l'œuvre; nous savons qu'il y travailla jusqu'à ses derniers jours. La rédaction dernière, et qui a reçu de la sainte Église force de loi, est due à la fondatrice du Cénacle de Rome, la Mère Sophie Estienne, qui mourut en achevant ce travail (septembre 1881). Le P. Martinov, jésuite, avait été son dévoué collaborateur.

Mais longtemps auparavant, l'Institut, dans sa

forme encore incomplète, avait obtenu les encouragements du Saint-Siège. Dès 1862, Mgr Guibert, alors archevêque de Tours, les sollicitait par une supplique latine où il disait : « Les bénédictions du Dieu très bon et très grand ont fortifié cette Congrégation nouvelle dont j'avais suivi avec une attention dévouée les débuts et les progrès. De jour en jour plus nombreux, ses membres n'ont pas peu fait pour la joie et pour l'utilité de la sainte Église... Dès l'origine, les évêques français les ont accueillis avec bienveillance et gratitude, jugeant comme moi qu'il serait grandement profitable aux âmes de créer, surtout dans les villes principales de cet empire, des maisons religieuses où les séculières, préoccupées de leur salut et de la réforme de leur vie, pourraient se retirer et s'enfermer pendant quelques jours, afin de vaquer à cette œuvre sainte...

« Les résultats ont été des plus heureux. A peine se sont ouverts les Cénacles de la Congrégation nouvelle, que les femmes y ont afflué de toutes parts, et surtout les dames de la haute société. Là, se livrant aux exercices de la retraite sous la direction de religieux ou de pieux ecclésiastiques, elles ont donné de grands exemples de pénitence et de sanctification.

« Or il en devait bien être ainsi. Les religieuses qui s'étaient vouées à cette œuvre salutaire étaient toutes personnes de piété, parfaitement munies des armes de la doctrine chrétienne, très expertes dans l'art de pénétrer les âmes et de les conduire à la per-

fection. C'est pour l'avoir vu, non des yeux d'autrui mais des miens propres, non pas une fois mais bien des fois, que j'en témoigne spontanément et dans la joie de mon cœur. »

La réponse fut un *Décret de louange* (10 mars 1863). L'Église, qui ne précipite jamais les affaires de cette nature, se réservait d'approuver ultérieurement l'Institut et les Constitutions.

Sept ans plus tard (1870), la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers ayant reçu de nouveaux éclaircissements, et le Saint-Siège étant sollicité par les lettres de plus de quarante évêques, la Société de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle obtint de Pie IX une approbation et confirmation explicites. Les Constitutions seules n'étaient encore approuvées que par manière d'essai.

Quand le Pape Pie IX daigna, par Décret solennel du 18 mars 1870, approuver la Société et ses Constitutions, il recommanda avec une paternelle sollicitude « qu'on traitât la Congrégation de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle comme les Congrégations les plus favorisées ». Il voulut, par une autre marque de bonté, « que son inscription dans l'Église datât des premières vêpres de Saint Joseph, déclarant qu'il mettait sous la protection de ce grand Saint les membres et les œuvres du pieux Institut ».

Il était réservé à Léon XIII de couronner l'ouvrage de son prédécesseur. Dans un Décret du 23 juillet 1886, il approuvait sans restriction de temps les Constitutions définitives du Cénacle.

Enfin, le 17 mars 1891, il donnait à l'Institut une nouvelle et solennelle sanction.

« Léon XIII, Pape.

« Pour perpétuelle mémoire.

« Notre chère fille en Jésus-Christ, la Supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle, interprétant le vœu de toute sa famille religieuse, Nous a fait tenir une supplique, à cette fin que les actes et décrets émanés de Notre prédécesseur de sainte mémoire, le Pape Pie IX, et de Nous-même, soient, par Nos lettres Apostoliques, tout de nouveau ratifiés et confirmés. Nous avons cru devoir accéder à cette prière, et d'autant plus volontiers que lesdites Sœurs ont, Dieu aidant, acquis de plus louables mérites. Nous ne l'ignorons pas, en effet : dans cette famille religieuse règne une ardeur singulière pour la piété ; les vertus y fleurissent qui mènent à la sainteté de la vie; et l'œuvre de charité s'y exerce pour le salut du prochain. Depuis la fondation de la Congrégation, les pieuses Sœurs ouvrent leurs maisons comme autant d'asiles aux femmes désireuses de s'instruire et de s'avancer dans la piété ; elles mettent un grand zèle à les établir ou à les maintenir dans l'honneur de toutes les vertus chrétiennes. Et l'on ne doit pas estimer moins féconds leurs soins diligents pour former les jeunes filles à la science de la loi de Jésus-Christ, pour attirer à l'amour de la religion et au goût du bien ces âmes encore tendres, celles-là surtout qui s'approchent pour la première fois du

festin céleste. Il est également constant qu'elles s'emploient avec fruit à l'instruction des femmes qui reviennent dans le sein et dans les bras de l'Église catholique. A quoi s'ajoute cette recommandation puissante, que la Société, heureuse de porter le nom de *Notre-Dame du Cénacle* et forte de son patronage, l'a solennellement choisie pour reine et pour mère; qu'elle la révère et l'honore avec une singulière dévotion; que, fidèles à suivre son exemple, les Sœurs s'appliquent avant tout à multiplier leurs prières et à se former aux vertus religieuses, formation qui les achemine à aider plus efficacement le prochain. — C'est pourquoi ..... de Notre autorité Apostolique, Nous approuvons et confirmons définitivement par les présentes, sauf la juridiction de l'Ordinaire, les Constitutions écrites pour les Sœurs de la Société de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle... et Nous en enjoignons l'observation à toutes et à chacune des personnes engagées dans ladite Société.

« Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 17 mars de l'an 1891, de Notre Pontificat le quatorzième.

« M. Cardinal Ledochowski. »

Cet acte solennel achève l'histoire de l'établissement du Cénacle. Désormais la Congrégation prend ce caractère d'universalité, de catholicité, que Rome peut donner seule; et du même coup sa législation, ratifiée par le Saint-Siège, devient immuable, intangible à tout autre qu'au Souverain Pontife lui-même.

C'est le moment d'en étudier aussi brièvement qu'il se pourra la lettre et l'esprit.

II

Rattachées à la règle primitive de Saint Augustin, les Constitutions du Cénacle procèdent plus directement d'une autre source ; elles tiennent de près à celles de la Compagnie de Jésus. Les deux Sociétés n'ont-elles pas une double fin commune : recherche de la perfection, exercice du dévouement apostolique ? Dès l'origine, le P. Terme s'était inspiré de Saint Ignace ; la même inspiration a guidé ses continuateurs. Dans leur œuvre définitive, c'est la même pensée qui se développe, le même souffle qui anime tout.

Et d'abord, la Société se met officiellement sous le patronage de la Bienheureuse Vierge Marie, que ses fondateurs lui ont donnée pour reine et pour mère [1]. Elle honore particulièrement et se propose pour modèle la retraite de la Bienheureuse Vierge pendant les jours qui suivirent l'Ascension, alors que l'Église tout entière, attendant l'Esprit-Saint, persévérait unanimement dans l'oraison avec Marie, Mère de Jésus. Tout est là pour la pieuse famille : et la prière vigilante, son premier devoir ; — et la charité de

1. La fête de Notre-Dame du Cénacle, avec sa liturgie propre, a été approuvée par Notre Très Saint Père Léon XIII. (Décrets de la S. C. des Rites, 10 janvier 1886 et 30 avril 1887.) Cette fête se célèbre dans les églises et chapelles de l'Institut le dimanche qui suit l'Ascension de Notre-Seigneur. Le diocèse de Viviers, le diocèse natal du P. Terme et de la Mère Thérèse, en a récemment obtenu la concession.

Dieu et du prochain, véritable « abrégé de l'Institut » ; — et la double orientation pratique de la vie, c'est-à-dire cette charité mise en acte, l'amour de Dieu par la sanctification personnelle et l'amour des âmes par l'apostolat ; — enfin les principales formes de cet apostolat lui-même, l'œuvre des retraites ou exercices spirituels et l'enseignement de la doctrine chrétienne, pour ramener les âmes à leur Créateur et Seigneur. Chaque maison de la Société doit donc être bien réellement un Cénacle où les religieuses vivront constamment la vie de la Très Sainte Vierge, et où elles appelleront les chrétiennes du dehors pour la leur faire vivre au moins en passant.

Mais on ne vit à Dieu, on ne fait vivre à Dieu les autres, qu'en mourant à soi. Cette mort de la nature mauvaise, du moi égoïste et superbe, ne détruit pas les puissances de la nature vraie ; elle les affermit et les surélève en les épurant ; elle les applique tout entières à leur double objet : union à Dieu et service du prochain.

Voilà l'idéal imposé d'office à la religieuse du Cénacle; idéal tout pratique et dont elle ne saurait abandonner la recherche sans trahir son devoir d'état et perdre l'esprit essentiel de sa vocation. Dans cet esprit, rien de médiocre ni de faible ; tout est haut, noble, vigoureux. Ce qu'entend former l'Institut, c'est la femme forte, plus forte même que celle de l'Écriture, parce que son renoncement doit être plus entier, son immolation plus complète. Aussi a-t-il fait siennes les plus énergiques prescriptions de Saint

Ignace, non seulement en matière d'obéissance, mais en tout ce qui assure l'humilité. Que toutes s'efforcent de s'élever à l'amour même des humiliations, et parce que l'humilité est à ce prix, et surtout parce que Jésus-Christ, leur unique amour, n'a pas marché par une autre voie. Que toutes, pour monter peu à peu vers ce sommet âpre et sublime, s'appliquent à rechercher une abnégation toujours croissante et une mortification continuelle, mortification intime pardessus tout. A ce compte seulement, elles auront répondu à leur vocation : car elle veut « des personnes crucifiées au monde et auxquelles le monde soit crucifié ; des personnes qui portent l'image de l'homme nouveau, et se dépouillent de leurs affections terrestres pour se revêtir de Jésus-Christ ; des personnes mortes à elles-mêmes et qui vivent selon la justice et la sainteté ; qui se montrent de vraies servantes de Dieu, comme dit Saint Paul, dans les travaux, les veilles et les jeûnes, par la chasteté, la science de Dieu, la constance à tout supporter, la douceur, la force et la joie dans le Saint-Esprit, par une charité sincère et par la parole de la vérité, cherchant toujours la céleste patrie et s'efforçant d'y conduire les autres, par les armes de la justice, dans l'honneur ou le mépris, dans la prospérité ou l'adversité ; enfin, à l'exemple de leur Mère immaculée la Reine des Apôtres, n'ayant en vue qu'une seule chose à la vie et à la mort, savoir de glorifier en tout et partout Dieu notre Créateur, et Jésus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur. »

Programme sévère, mais que l'amour adoucit. Qui refuserait d'y souscrire ne franchirait pas le seuil du Cénacle. Qui ne travaillerait pas loyalement à s'y conformer n'arriverait pas à l'honneur de la profession ; car, bien loin que les obligations des professes se relâchent, leur degré même les engage à poursuivre plus résolument cet idéal, et, pour leur tracer leur devoir, le législateur a trouvé des accents plus mâles encore et plus généreux qu'ailleurs, s'il est possible : « Elles seront, dit-il, la règle vivante, portant la loi de charité écrite dans leur cœur, aimant la beauté spirituelle et répandant la bonne odeur de Jésus-Christ ; non pas esclaves sous la loi, mais libres sous la grâce, unies au Seigneur par la fidèle observance et y persévérant jusqu'à la mort.

« Elles doivent luire aux yeux des autres par le bon exemple de leur obéissance, et exceller dans les vertus, principalement dans l'humilité, dans l'abnégation de l'amour-propre et de l'intérêt propre. Et il est juste que de plus en plus elles renoncent à elles-mêmes et s'abaissent, faisant voir en toutes choses qu'elles servent leur Créateur et Seigneur crucifié pour leur salut. »

Actives sans prétention comme sans langueur ou défaillance, elles aideront le prochain par toutes les œuvres propres à l'Institut, en particulier par l'enseignement de la doctrine chrétienne aux enfants et aux pauvres, toujours prêtes d'ailleurs à embrasser les emplois les plus obscurs et à y passer leur vie ; — mais, quel que soit leur office extérieur, partout

diligentes ouvrières du bien par la prière, la pénitence, les saints désirs plus efficaces devant Dieu qu'une activité qui serait moins pure. Elles supplieront et remercieront pour tous les hommes, « s'offrant à la souveraine Majesté comme des hosties vivantes pour l'exaltation de la sainte Église et le salut du monde entier ».

Humbles dans l'action, elles le seront encore et plus méritoirement peut-être, dans le repos forcé par où s'achèvent souvent les plus laborieuses carrières. La règle a su prévoir cette épreuve et y parer avec une délicatesse toute noble et maternelle. « A mesure que l'âge et la diminution des forces physiques les retireront des œuvres extérieures, elles se réjouiront de rentrer dans la vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ, par l'imitation de la Bienheureuse Vierge au Cénacle, leur mère et leur modèle; par la patience et par la force, par la foi vive, par la ferme espérance, par la divine charité; possédant toutes choses en Celui qu'elles ont choisi d'aimer par-dessus toutes choses, le craignant par amour, le servant par amour ; jusqu'à ce que la très douce Mère de Dieu les remette à son divin Fils et les introduise, ornées de vertus et riches d'œuvres saintes, dans le royaume éternel que le Christ, leur céleste Époux, leur a préparé avant la création du monde. »

Ainsi vit la religieuse du Cénacle, ainsi meurt-elle. Et il en était déjà de même avant qu'elle pût tenir dans ses mains et méditer à loisir le code de sa vie et de sa mort. Les Constitutions n'étaient pas

encore écrites, quand la Mère Thérèse, la fondatrice oubliée que nous retrouverons tout à l'heure, écrivait à sa Supérieure générale : « Nous avons bien des actions de grâces à rendre à Dieu au sujet de la mort de nos Sœurs ; elles meurent toutes comme des saintes. » C'est que, en attendant la lettre définitive de leurs Constitutions, elles en avaient pleinement l'esprit.

III

Si l'on demande maintenant quel genre de bien elles font autour d'elles, ou, pour parler la langue du jour, quelle est leur utilité sociale, un mot suffit à répondre : c'est l'apostolat. Et cette réponse, la foi seule est capable de la comprendre; mais il suffit. Certes, leur rôle serait utile et noble, quand elles ne s'emploieraient qu'à prier, à expier, à mériter pour le monde. Or, tout cela, nous verrons qu'il leur est enjoint de le faire, mais qu'elles ne sont pas libres de s'y borner. Par ailleurs, les services d'ordre purement temporel ne sont point dans leur vocation particulière; elles ne se chargent ni du soin des malades ni de l'éducation des jeunes filles. Leurs Constitutions les occupent et les dévouent au bien spirituel des âmes sous d'autres formes déterminées et plus directes.

Par devoir et par état, elles sont apôtres, selon toute l'étendue et la hauteur de ce ministère. Le sens humain ne remarque et n'apprécie que l'action visible. Pour le sens chrétien, qui seul a droit de parler ici,

l'apostolat est chose toute surnaturelle et divine, et son premier effort est d'attirer la grâce du ciel. Effort intime, caché, mais principal, qui rend féconde l'œuvre extérieure et parfois même la supplée. Effort plus large aussi, plus universel ; car, si l'œuvre extérieure a nécessairement des limites, l'apostolat de la prière et du mérite n'en connaît pas.

Voilà pourquoi la règle du Cénacle enjoint aux religieuses de bien considérer et comprendre tous les moyens offerts à chacune de servir le prochain selon sa vocation, et de contribuer ainsi efficacement à la gloire de Dieu et de Notre-Dame. Or le prochain est tout d'abord aidé par le bon exemple, par les vertus. Il doit l'être encore par la pénitence, les saints désirs, les oraisons répandues devant Dieu. Et, dans ces désirs et prières, le cœur doit se faire large comme le monde. Le cœur de Marie au Cénacle n'enfermait-il pas, avec l'Église alors petite et cachée, toute la catholicité à venir, toute l'humanité que la divine Mère eût voulu attirer à son Fils! De même les religieuses prieront pour le corps entier des fidèles, pour Notre Très Saint Père le Pape, son chef, pour les ouvriers évangéliques dont elles deviendront ainsi les auxiliaires. Collaboration tout humble et discrète, mais dont le prix sera connu au dernier jour.

La prière apostolique est donc une tâche individuelle, sans autre mesure que le zèle même et la possibilité. Mais, en outre, elle s'accomplit officiellement et au nom de la Congrégation tout entière

par l'adoration du Saint Sacrement. Chaque Cénacle, à tour de rôle, y consacre vingt-quatre heures par semaine, ce qui la rend de fait perpétuelle dans la Société[1]. Au reste, le programme de ces heures saintes est écrit d'avance. On s'y efforcera de servir la sainte Église dans un esprit d'amour et de dévouement sans bornes ; on s'y tiendra devant la divine Majesté comme des victimes livrées à son bon plaisir pour le triomphe de la vérité, l'avènement du Saint-Esprit et la plus grande gloire de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Tout cela, c'est l'apostolat invisible, intime, support et âme de l'autre. Quant à cet autre, il a deux formes principales : les retraites et l'enseignement de la religion.

Les retraites d'abord. Le Cénacle a commencé d'être lui-même, au jour précis où le P. Terme enjoignait à ses filles l'exercice de ce ministère, et telle sera toujours leur œuvre première et typique. Or, est-il nécessaire d'en rappeler la valeur ? Qui dit retraite, dit solitude, recueillement, halte de quelques jours dans cette course agitée, dans ce tourbillon de la vie ordinaire et mondaine, telle surtout que le temps présent nous l'a faite. Et quelle âme chrétienne, même vigilante et vigoureuse, n'en est pas, à la longue, plus ou moins étourdie, enfiévrée, alanguie par conséquent ? Heureuse alors de s'isoler pour se reconnaître, se ressaisir et se retremper dans l'atmosphère toute pure de la foi et de la grâce. Voilà le bienfait de la

1. Il existe des maisons où le Saint Sacrement est exposé tous les jours, conformément aux Constitutions.

retraite : repos et action tout ensemble; délivrance momentanée des soucis quotidiens de l'existence; application énergique et affectueuse aux vérités qui qui sont à la fois la règle, la force, la consolation, l'espoir.

Je dois nommer ici « cet admirable livre des Exercices spirituels », comme parle l'Église. Manifestement Saint Ignace n'a pas inventé les retraites : elles sont anciennes, à tout le moins, comme le christianisme. Le divin Maître en avait donné l'exemple durant quarante jours passés au désert; et quand il quitta ce monde, il mit son Église en solitude pour la préparer à la venue du Saint-Esprit. Mais on sait que le pénitent de Manrèse a reçu du ciel une grâce singulière pour ordonner et codifier la marche normale de l'âme à travers les vérités et les pratiques les plus capables de l'épurer d'abord, puis de la fortifier en l'unissant à Jésus-Christ, à Dieu. C'est l'expérience de trois siècles et le témoignage des Saints.

Après la Compagnie de Jésus et comme elle, le Cénacle est né de ces *Exercices spirituels* que le P. Terme apportait en 1829 à ses filles de La Louvesc. Désormais, elle leur devenait un bien de famille, cette méthode, offerte d'ailleurs à quiconque veut la suivre pour lui-même et pour autrui. Les Constitutions leur font une loi de l'étudier dès le noviciat et toujours. Les nouvelles venues en apprennent au plus tôt l'usage pratique. Les professes perpétuelles ont un devoir spécial de se la rendre très

familière, afin d'en tirer tout le fruit possible pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

On se rappelle la frayeur des premières Mères quand pareille tâche leur fut dévolue; et cette modestie qui les faisait trembler tout d'abord, leurs héritières y sont tenues par la règle comme par leur propre bon sens. En somme, dans leur action personnelle, rien que de discret, de proportionné à leur condition tout à la fois humble et sacrée.

Et quel bien ne s'opère pas ainsi! Chaque année, dans les diverses maisons de la Société, combien de vertus raffermies ou prenant l'essor, de douleurs sanctifiées et adoucies par la résignation chrétienne, de vocations décidées, pour la vie ordinaire aussi bien que pour le cloître! Que d'âmes enfin sortent apaisées et rajeunies de ces lieux de prière! Femmes et jeunes filles du monde, institutrices, ouvrières illettrées et pauvres, le Cénacle n'exclut personne; il s'ouvre, il s'offre à tous les besoins spirituels; volontiers, il s'approprierait avec une humble hardiesse l'appel du Maître : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le fardeau, et, à mon ombre, Celui-là vous refera qui en a seul le pouvoir. »

Perfection, apostolat : c'est l'idée même du Cénacle primitif, mais considéré tout ensemble à deux moments et sous deux aspects. — Cénacle fermé sur des âmes fraternelles qui, avec Marie, Mère de Jésus, n'en font plus qu'une par la prière, par la sanctification poursuivie en commun, par la charité la plus inaltérable. — Cénacle ouvert, appelant à soi toutes

les âmes chrétiennes pour les préparer à l'avènement du Saint-Esprit. Au dedans, c'est toujours la solitude recueillie des jours qui suivirent l'Ascension; au dehors, c'est toujours l'expansion conquérante du matin de la Pentecôte.

Au dedans, le recueillement lui-même n'oublie pas d'être apostolique. Outre la prière individuelle, qui attire sur le monde les grâces de conversion, outre l'adoration du Saint Sacrement devenue perpétuelle, sinon dans chaque maison au moins dans la Société tout entière, les filles du P. Terme et de la Mère Thérèse ont obtenu de s'associer à la prière publique et officielle. Avec l'Église et pour l'Église, elles récitent le grand Office. Qui fréquente leurs chapelles y peut trouver, et sa part au bénéfice de ces supplications constantes, et cette prédication indirecte de la liturgie, prédication si efficace pour qui ferait le léger effort de la goûter.

Au dehors, l'expansion apostolique a plus d'une forme. La règle des filles de Notre-Dame du Cénacle veut que personne ne les approche sans retirer de leur contact un accroissement de courage surnaturel, de lumière aussi. Indépendamment des ministères qui s'y exercent, retraites individuelles ou faites en commun, préparation à la première communion ou, s'il y a lieu, au retour dans le sein de l'Église, chaque maison doit devenir un centre de vie chrétienne et un foyer d'où rayonne le zèle. Non contentes d'agir par elles-mêmes, les religieuses ont des auxiliaires que l'Église a bénies et enrichies de dons spirituels,

qui éclairent leur action en leur signalant les besoins, qui les secondent en apprenant à d'autres le chemin du Cénacle, ce chemin qu'on n'oublie guère après l'avoir suivi une fois. Ainsi, de proche en proche, le bien s'étend. Jusqu'où? Dieu le sait et le dira au dernier jour. Du moins, est-il, dès à présent, assez manifeste que les sacrifices du fondateur et de la fondatrice n'ont pas été stériles, et qu'une belle moisson a germé du sillon où il a plu à Dieu de les ensevelir l'un et l'autre.

Entre leurs obligations professionnelles, les filles du P. Terme et de la Mère Thérèse doivent compter celle de posséder à fond la pure substance de leur foi, pour en rendre compte à qui le demande, c'est trop peu dire, pour appeler le plus grand nombre d'âmes à ce festin de lumière. Ici encore, nul ne méconnaîtra le service rendu. Ne parlons pas des pauvres, souvent plus déshérités dans leur âme que dans leur corps, ni des enfants qu'une conspiration exécrable prive autant qu'elle le peut de la seule connaissance indispensable à la vie. Parmi les âmes croyantes, parmi celles qui ne sont étrangères ni à la pratique, ni à la dévotion même, il n'est pas rare d'en trouver à qui manque le fond sérieux d'instruction chrétienne. Or, dans les grands centres surtout, la prédication en vogue, la prédication où elles courent, se préoccupe-t elle assez de combler cette lacune? Et voulût-elle bien ne pas oublier d'instruire, encore lui serait-il malaisé de se faire assez méthodique et suivie pour asseoir solidement dans les

intelligences, et le détail précis des vérités, et leur synthèse magnifique. A tout âge et dans toutes les conditions, l'ignorance, au moins relative, est le grand mal de l'âme chrétienne. Aussi le premier bien à lui faire est-il de lui offrir le savoir.

Catéchistes elles-mêmes et par vocation, les filles du P. Terme encouragent et suscitent les catéchistes volontaires, qui accomplissent, à l'heure présente, une des tâches les plus nécessaires et les plus belles. A Paris, la maison-mère est le centre officiel et canonique de cette œuvre érigée en archiconfrérie par le Souverain Pontife et enrichie de larges indulgences (1893). Au Cénacle est établi le secrétariat où les paroisses viennent réclamer des auxiliaires, où les auxiliaires viennent s'offrir. Et, si les besoins sont immenses, le bon vouloir ne manque pas[1]. Le Cénacle concourt à cette grande chose et s'y dévoue d'autant mieux que l'enseignement de la religion lui est un devoir d'état.

Aussi bien, retraites, pieux entretiens, catéchismes, tout cela n'est pas pour l'avantage exclusif des habituées. Par la force des choses et dans l'intention du législateur, tout cela doit s'étendre, doit rayonner au loin, aussi loin que possible. Le Cénacle est un foyer : qui s'en approche reçoit la flamme, et qui l'a vraiment reçue la répand. Ainsi les reli-

1. Il y a trois ans déjà, Paris et la banlieue comptaient près de 23 000 enfants instruits par 1700 maîtres ou maîtresses volontaires, dont 1600 dames du monde ; et d'autres villes de France pourraient offrir des résultats proportionnels.

gieuses sont apôtres et elles font des apôtres. L'étincelle de vie doit sortir de leur parole, de leur exemple, de leur cœur. Transmise de proche en proche, elle ira, par des routes cachées, atteindre des âmes qui ne connaîtront qu'au ciel leurs premières bienfaitrices et n'en seront connues que là. Mais qu'importe ? On est apôtre pour faire le bien, non pour en avoir la pleine conscience et la pleine joie. Comme le Maître, on est venu apporter le feu sur la terre[1], et on le donne à qui se présente ; puis on le laisse aller au gré des souffles divins, en lui souhaitant de courir, s'il le pouvait, jusqu'au bout du monde. Tant que dure l'épreuve, à Dieu seul le secret charmant de cette transmission des grâces, de ce courant d'influences saintes, de cette maternité spirituelle et apostolique par où une seule âme en peut enfanter mille. On sait qu'on le connaîtra un jour, et cette assurance anime le zèle, tout comme l'ignorance actuelle entretient l'humilité. En attendant, on fait ce qu'on voit possible, et par la prière, par le désir, par les résultats inconnus d'une action toujours restreinte, on jouit de penser qu'on atteint beaucoup plus loin.

Voilà bien le rôle social des religieuses du Cénacle ; voilà leur ambition, les envahissements qu'elles méditent. Qu'on en sourie ou qu'on en prenne ridiculement frayeur : elles ne s'en inquiètent guère. Comme tous les croyants, elles savent à quoi

1. *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* (Luc., XII, 49.) Inscription de la croix de costume.

s'en tenir, et elles bénissent Dieu de les avoir conviées pour leur humble part à l'honneur de continuer son œuvre.

Les Constitutions se ferment sur ces mots : « Si la Société se propose uniquement et sincèrement, le salut et la sanctification du prochain pour l'amour de Dieu et de Notre-Dame, la Bonté divine la fera progresser, et la sainte Église ressentira une grande joie pour l'abondance de ses fruits ; la bonne édification qui naît de la vérité des œuvres saintes augmentera la bienveillance et le dévouement des personnes étrangères, et les âmes que la Société aura aidées spirituellement selon sa vocation l'aideront en retour à parvenir à sa fin. »

CHAPITRE VI

LE MODÈLE

I

La Société a grandi ; elle s'est étendue en France, elle a pris pied en Italie, en Angleterre, en Amérique. Elle a mené à terme le lent travail de ses Constitutions et pris sa forme définitive que la sanction de l'Église rend désormais invariable. Notre tâche pourrait donc sembler finie ; elle ne l'est pas cependant. Il reste à tirer de l'ombre une figure longtemps oubliée, à clore par le tableau d'une vie sainte[1] le récit d'événements auxquels cette vie tient devant Dieu, nous osons le croire, comme la racine à la tige, comme la cause méritoire à l'effet providentiel.

Tandis que le Cénacle s'élargit et se constitue, que fait la fondatrice ? où est-elle ? existe-t-elle encore ? Il serait facile de n'en rien savoir. Aucun rôle officiel, aucune action extérieure, aucune trace. Il est vrai, le nom de la Mère Thérèse redevient peu à peu vénérable à la Congrégation entière ; mais qui le prononce au dehors ? Qui soupçonnerait aujourd'hui qu'elle vivait encore il y a treize ans[2] ?

1. J'ai déjà dit que ce mot est employé dans l'acception courante et selon les vraisemblances morales, sans dessein de rien préjuger.

2. Elle est morte le 26 septembre 1885.

Et malgré tout, nous ne croyons pas que les religieuses du Cénacle se trompent, quand elles attribuent aux vertus cachées de leur première Mère une part principale dans les bénédictions prodiguées à l'Institut.

Sans rechercher témérairement ce qui nous passe ni sonder les mystères du gouvernement divin, il ne faut que rapprocher des faits bien connus certaines grandes lois familières à l'intelligence chrétienne. Tout vient de la grâce, et la grâce est libre; mais elle a coutume de se donner au mérite, et les membres d'une famille religieuse sont en ce point solidaires. Tel paraît oisif, inutile, dont la prière, l'exemple, les peines obscurément supportées protègent, soutiennent et font vivre tout le corps. A ce compte, il suffira de voir ce que fut la Mère Thérèse, pour nous assurer qu'en s'élevant elle-même à une perfection éminente, elle a bien servi devant Dieu les intérêts de sa chère Congrégation. Son rôle de Supérieure a été court (1828-1838); son rôle de modèle et de victime a duré quarante-sept ans. Auquel des deux le Cénacle est-il plus redevable? Dans lequel a-t-elle plus noblement gagné pour elle-même les titres de mère et de fondatrice? Nous ne pouvons répondre, mais nous avons lieu de douter.

Entre l'époque de sa démission, en 1838, et la crise de 1855, deux occasions, qu'elle n'avait pas cherchées, l'avaient un instant remise en évidence. Nous l'avons vue, en 1842, signer hardiment l'achat de la maison de Fourvières et décider ainsi la première des fon-

dations proprement dites. Treize ans plus tard, elle avait été constituée par Mgr Guibert Supérieure provisoire de la maison de Paris, à ce moment décisif où le schisme se condamnait lui-même en éclatant. Comme pour justifier sa servante, il avait plu à Dieu qu'elle eût une part manifeste, d'abord au premier accroissement du Cénacle, puis à son épuration définitive. Cela fait, il la rendit à l'obscurité qu'il avait choisie pour elle. Après quelques jours, elle n'eut plus à Paris que le titre d'assistante locale, et jamais depuis lors elle ne remonta plus haut dans la hiérarchie. D'ailleurs, nous savons d'elle-même que, par un vœu sans date connue, mais antérieur à 1863, elle s'était engagée à n'accepter plus aucune supériorité[1]. Depuis la fin de 1856, elle vécut alternativement à Tournon et à La Louvesc. En 1858, elle fut envoyée à Lyon, d'où elle partit deux ans après pour Montpellier. En 1867, elle revenait à sa chère maison de Fourvières, où se passèrent ses dix-huit dernières années. Et voilà sa vie extérieure ; tout y est commun aux yeux du monde et la curiosité n'a rien à y prendre.

Mais il en va bien autrement de l'intérieur. Ici encore, il est vrai, les documents n'abondent pas. Éprise d'obscurité, de silence, la Mère Thérèse n'eut jamais le goût d'écrire, encore moins celui de parler d'elle-même. Un petit nombre de lettres à sa Supérieure générale, de rares échappées dans des entretiens confidentiels, les souvenirs et impressions

1. Lettre à la Mère de Larochenégly. Montpellier, juillet 1863.

de quelques témoins : voilà ce qui nous reste de son âme. C'en est assez cependant, pour voir à quelle hauteur de perfection Dieu l'avait conduite, et par quels degrés.

Or, il semble qu'on en puisse marquer certainement quatre. Ce fut d'abord l'humiliation qu'il lui prodigua et par où il l'établit dans l'habitude de l'humilité. Solidement humble, elle devint capable de monter aux sommets de l'amour, à l'union la plus intime avec la bonté souveraine. Arrivée là, il n'y avait plus qu'à la parfaire, à la « consommer », selon le mot de Saint Paul, comme avait été parfait et consommé Jésus-Christ lui-même, par la Passion. Les hommes ne la faisaient plus souffrir : Dieu se chargea du reste. En même temps qu'il la crucifiait par les maladies, il l'associa étroitement aux douleurs morales, à l'agonie morale de son Fils ; il lui fit entendre au cœur qu'il la voulait pour victime, pour « holocauste », ce fut le mot; et elle vécut ses dernières années au Jardin des Oiives et sur la croix tout ensemble. Humiliation, humilité, amour d'union, immolation secrète et absolue : telle est l'histoire de ses progrès.

Nourrie de la pure substance des *Exercices spirituels*, elle avait appris de Saint Ignace que l'humilité passée en habitude, si elle achemine à toutes les autres vertus, est elle-même un terme où l'on n'arrive, un bien qui ne s'achète, que par l'humiliation seule. Dieu l'avait prédestinée à le savoir d'expérience et mieux que beaucoup d'autres. Jusqu'où

alla cette expérience laborieuse, il faut, pour l'entendre, nous reporter à l'époque où la Mère Thérèse abdiqua le gouvernement du Cénacle (1838) et qui fut le point de départ de son éminente perfection. Alors, nous rappelant ce que nous savons de la nature humaine, de la nôtre, nous essayerons de goûter, s'il se peut, les amertumes qu'eut à dévorer une âme qui, après tout, sentait les choses et ne s'ignorait pas elle-même.

Elle était vraie fondatrice, au même titre que Sainte Chantal ou la Vénérable Mère Barat. Pas plus que l'une ou que l'autre, elle n'avait conçu le plan de l'œuvre; mais, comme l'une et l'autre, elle avait été la première collaboratrice du fondateur, la première pierre vivante de l'édifice. Supérieure générale, elle avait passé dix ans à la peine, quand on lui demanda de céder la place d'honneur. Le motif était clair et elle ne pouvait s'y méprendre : on doutait de ses aptitudes. Elle en douta aussitôt elle-même et obéit, espérant laisser le pouvoir à des mains plus dignes. Ce fut le contraire qui arriva. Pendant onze mois, elle vit le désordre partout, la ruine prochaine. On devine ce qu'elle eut alors à souffrir dans ses affections toujours maternelles. Mais aussi. quelle justification, quelle revanche pour elle-même, si l'amour-propre avait parlé, si elle l'eût écouté plutôt, car il n'est guère croyable qu'elle n'ait pas aperçu ce qui nous frappe. On l'avait écartée comme insuffisante à la tâche, et après elle, tout périssait. Elle se tut; interrogée, elle refusa d'abord

de répondre. Comment le faire sans paraître se ménager indirectement, non pas une vengeance — qui l'eût pensé d'elle? — mais une sorte de réhabilitation et de triomphe?

Quand il fallut bien ouvrir la bouche, elle désigna la personne qui lui semblait capable de réparer le mal, et cette personne fut choisie en effet. Or la Providence le permettant ainsi, jamais la Mère Thérèse ne fut plus durement éprouvée que par cette Supérieure faite pour ainsi dire de sa main. Dédaignée et redoutée à la fois, on craignit de sa part je ne sais quel regret de l'autorité perdue, et l'on affecta de la tenir à l'écart de toutes choses, de l'occuper sans relâche à des emplois qui l'éloignaient même de la récréation commune. Elle put se souvenir alors que, trois ans plus tôt, voyant la Congrégation en péril, elle s'était offerte à Dieu pour la servir en qualité de Sœur coadjutrice. Dieu l'exauçait, au moins à demi.

Mais la pire blessure, blessure du cœur et de la dignité tout ensemble, fut l'exclusion prononcée contre ses premières compagnes, sans qu'on se mît en peine de la consoler, non plus que de la consulter ou de l'avertir. Jamais, sans doute, elle ne comprit plus amèrement qu'elle ne comptait plus, qu'elle n'était plus rien. Pouvait-elle, d'ailleurs, ne point se demander si son tour ne viendrait pas un jour ou l'autre, si l'on voudrait bien continuer de la tolérer par grâce dans une famille dont elle était cependant la première mère? Le cœur ne peut se défendre de

sentir; elle sentit donc tout cela, et j'ai raconté ailleurs avec quelle mansuétude et quelle hauteur de foi elle s'en expliquait plus tard. Les personnes n'avaient rien perdu de son estime : Dieu seul avait tout fait, Dieu qui permet çà et là que des âmes droites, saintes même, se rendent mutuellement la vie assez dure et méritoire d'autant.

Il y a lieu de croire que la Mère Thérèse ne resta pas longtemps suspecte, qu'il fallut bientôt rendre hommage à la sincérité de son abnégation. Du moins semble-t-il que ses capacités ne furent jamais bien appréciées. On se rappelle le cri spontané, presque naïf, de sa Supérieure, après l'achat de Fourvières : « Et c'est vous qui avez fait cela ! » Pense-t-on qu'elle ne l'ait pas compris tout entier?

Vient la seconde tempête. Au moment le plus critique, la Mère Thérèse est envoyée à Paris, au foyer même de l'illusion et de la dissidence. Elle y va chercher des humiliations nouvelles. Elle est là sans titre, sans mission précise, nécessairement tenue pour moins que rien par celle qui se croit la cofondatrice et la souveraine. Ce qu'elle souffre alors, nous en sommes réduits à le conjecturer, tant sa discrétion et celle des annalistes du Cénacle s'est appliquée à voiler, à supprimer autant qu'il se pouvait, de trop pénibles détails. Du moins nous le conjecturons à coup sûr. Douleur du spectacle, sentiment d'impuissance personnelle, protestations muettes contre ces noms de fondateur et de fondatrice qu'elle entend prononcer autour d'elle : que de soulève-

ments intimes à refouler, et au prix de quels efforts !

Le premier devait être le pardon, l'oubli, autant du moins que l'oubli est possible. A vrai dire, l'âme la plus héroïque ne peut s'ôter ni la mémoire ni la pensée; mais elle peut se taire : c'est montrer qu'elle pardonne et qu'elle ne voudrait pas même se souvenir. Ainsi fit la Mère Thérèse, et jusqu'à la fin. Lorsque, plus tard, un des témoins de ce long martyre, la Mère Ursule Payan par exemple, y faisait allusion en sa présence, les yeux de la fondatrice prenaient une expression indéfinissable de recueillement, de bonté, d'autorité ; elle demandait le silence, et il va sans dire qu'elle l'obtenait. Une seule fois il lui arriva de le rompre elle-même : pure surprise et dont elle voulut se punir. En 1864, à Montpellier, l'obéissance réclamait d'elle un récit de la fondation de Fourvières. On ne lui demandait que de parler ; une autre tiendrait la plume. Or, avant de rien dicter, voulant expliquer à cette religieuse l'origine et la suite logique des faits, elle s'engagea insensiblement à raconter quelque chose de ses propres peines sous le gouvernement d'alors. Nulle plainte d'ailleurs, nul reproche ; ce n'était qu'un simple récit. L'interlocutrice laissait dire, étonnée de la voir déroger à ses habitudes et convaincue qu'elle-même ne s'en apercevait pas.

Mais l'humble Mère s'en aperçut bientôt et déclara qu'après ce moment d'abandon elle n'oserait pas communier le lendemain. Elle ajouta : « J'ai manqué certainement à la charité en vous disant toutes ces

choses inutiles et qui devraient être oubliées. Je vous supplie de n'y plus penser et de n'en jamais parler. Cela donnerait peut-être une idée désavantageuse de celles qui ont été pour moi les instruments du Bon Dieu. »

Je m'assure qu'à la cime du cœur elle leur était reconnaissante, et qu'elle l'eût été plus encore, si son humilité même ne l'eût empêchée de s'avouer pleinement les glorieux résultats de l'épreuve. Pendant dix-sept ans, l'humiliation lui avait été prodiguée, et, trouvant l'âme fidèle jusqu'à l'héroïsme, elle y avait produit son effet propre. C'en était fait : la Mère Thérèse était humble pour le reste de sa longue vie, humble en tout et parfaitement, à la grande manière des saints. Les hommes ne devaient plus l'abaisser, mais on oserait dire qu'elle n'avait plus besoin de l'être ; l'habitude était conquise, la vertu enracinée, à l'épreuve du mépris, s'il revenait, et de la vénération qui allait venir.

II

L'histoire des trente dernières années de la Mère Thérèse, c'est donc avant tout l'histoire de cette humilité soutenue, toujours égale, si simple d'ailleurs et si unie, qu'on n'aurait pu y prendre garde qu'à la longue et à la réflexion, comme on fait d'une lumière très douce, mais qui grandit, ou d'un parfum très léger, mais qui pénètre.

Après la vie humiliée, la vie cachée. Elle s'y plongea et s'y perdit avec délices. En 1866, elle écrivait

à sa Supérieure générale : « Je n'ai à vous parler que de moi, de ce moi que je voudrais entièrement oublier, s'il m'était possible. Je voudrais aussi qu'il fût oublié de tout le monde, car il ne mérite que l'oubli et le mépris. » Et ce n'étaient point paroles vaines. Elle eût volontiers poussé à l'excès la répugnance pour tout ce qui semblait distinction. Son humilité était mise à la gêne par les souvenirs que lui donnaient dans leurs lettres celles même qui lui avaient été le plus unies. Quand elle apprit la mort de son père, bien que son affliction fût profonde, elle supplia qu'on n'en fît rien savoir aux autres maisons de la Société. « Puisque, disait-elle, on n'y doit pas faire de suffrages, il est inutile d'en parler. On se croirait obligé de me faire des compliments de condoléance, et cela m'est à charge. » Personne ne s'y trompait du reste : ce n'était point sécheresse de cœur, singularité bien moins encore. Tout au contraire, c'était besoin d'échapper aux regards humains pour n'être vue que de Dieu.

Les âmes qui en sont venues là, quand elles sont engagées dans la profession religieuse, aiment de passion l'observance commune, la vie commune. Elle ne leur est pas seulement un acte continu de fidélité; mais encore leur procure-t-elle incessamment la joie de se confondre avec la foule, de disparaître en se courbant sous le niveau. La Mère Thérèse l'aima donc; elle s'y attacha de toutes ses forces, luttant, pour s'y tenir, contre l'âge et l'infirmité croissante. Épuisée, elle se traînait encore aux exercices de la

communauté; il fallait, pour l'y arracher, l'ordre des Supérieures ou la défaillance totale.

Malade, elle voulait jusqu'à la limite du possible rester régulière, pauvre, mortifiée ; car la mortification est humilité encore, et les humbles font aisément bon marché de leurs aises, de leur santé, de leur vie. Le seul amour de la règle déterminait la Mère Thérèse à prendre quelque soin d'elle-même, et la rendait docile au médecin ou à l'infirmière. Encore laissait-elle parfois sentir combien l'horreur des exceptions lui rendait cette docilité pénible. D'ailleurs elle ne manquait pas les occasions de se priver et de souffrir. Un jour, par exemple, une infirmière sans expérience lui avait posé des sinapismes sous la plante des pieds et les y laissa un temps considérable. La vénérable patiente ne se plaignit pas, quoiqu'il lui en soit resté longtemps deux plaies vives. Quand son estomac délabré refusa toute nourriture solide, le médecin prescrivit l'usage fréquent d'un vin vieux au quinquina. « Les remèdes chers ne sont pas pour les pauvres », dit-elle. Elle prit une fois de ce vin, puis le mélangea d'eau, sous prétexte qu'il était trop fort, et trouva le moyen de faire durer la bouteille plusieurs mois.

Ce qu'elle pensait de son corps, elle-même l'a écrit une fois à la Mère de Larochenégly, à propos de peines intérieures que nous retrouverons plus tard. « Cela ébranle un peu la pauvre machine et l'affaiblit ; mais n'importe : elle est faite pour être usée et détruite ; il ne faut donc pas s'en occuper. Je la soigne cependant

assez pour qu'elle puisse se tenir debout et se servir, afin de ne pas donner de peine aux autres. C'est là ma grande raison; car je ne crains pas qu'elle souffre, et je regrette de ne pouvoir la traiter plus rudement, de ne pouvoir refuser tous les soins qu'on me donne. » (27 janvier 1868.) — Quand donc, malgré les soins dont elle parle, elle ne pouvait plus se tenir debout, sa grande épreuve était non seulement l'embarras causé à d'autres, mais encore l'impossibilité pour elle-même de suivre la chère vie commune. De sa chambre, de son lit, elle y suppléait le mieux possible. On admirait, par exemple, sa constance à réciter, au prix d'une incroyable fatigue, l'Office de la Sainte Vierge. Dans les douleurs même de son agonie, l'obéissance dut arrêter l'effort de ses mains pour tenir le livre et de ses lèvres pour articuler encore les versets.

L'obéissance est la forme exquise de l'humilité, elle en est la marque la plus authentique, et l'on se forme à cette vertu, comme à l'humilité même, par l'humiliation. N'est-il pas écrit de Notre-Seigneur en personne que ses douleurs lui ont appris à obéir[1] ? La Mère Thérèse avait passé par cette rude école, et, comme le Maître, elle obéit jusqu'à la mort. Fortifiée par l'épreuve, sa foi lui montrait Dieu dans les Supérieures, et, dès lors, elle s'abandonnait à leur conduite avec une simplicité d'enfant. Ainsi avait-elle fait dans les temps difficiles, alors qu'elle savait ne rencontrer que peu d'estime et de sympathie; ainsi

1. *Didicit ex iis quæ passus est obedientiam.* (Hebr., v, 8.)

fit-elle plus tard avec la Mère de Larochenégly, et avec la nouvelle Mère que la Providence lui donna en 1877. L'année suivante, comme celle-ci visitait officiellement, pour la première fois, la maison de Fourvières, la Mère Thérèse vint à son tour et, malgré toutes les instances, elle se mit à genoux pour être bénie; puis elle ouvrit son âme simplement, sans embarras comme sans réticence : elle parlait à Dieu.

Depuis la fin de l'époque douloureuse, l'obéissance lui était humainement plus facile; elle n'en veilla que mieux à la rendre parfaite; elle y mit toute l'attention d'une conscience délicate autant que ferme, jusqu'à se reprocher des manquements qui pour toute autre auraient passé inaperçus. Un jour que la Mère générale, étant à Lyon, ne paraissait pas à la récréation commune, la Mère Thérèse dit tout haut, mais du ton le plus maternel, qu'elle travaillait trop, qu'elle s'épuisait, qu'un peu de repos ne ferait point tort aux affaires. Ce fut, à ses yeux, une faute, et elle voulut demander pardon à genoux pour ce qu'elle appelait vivacité, manque de respect. Après une autre visite, en janvier 1885, la même Supérieure allait partir, laissant la Mère Thérèse presque mourante. Elle souhaita que la vénérable malade communiât le lendemain matin en union avec elle. Or, celle-ci répugnait, nous saurons bientôt pour quel motif, à permettre que le Saint Sacrement lui fût apporté, quand il ne l'était pas en même temps à quelque autre. Elle s'excusa donc, et par deux fois.

Les adieux étaient déjà faits, et la Supérieure allait monter en voiture, quand on l'avertit que la Mère Thérèse souhaitait humblement, mais instamment, de la revoir. A peine entrée dans la chambre, elle vit la malade se retourner péniblement de son côté, et l'entendit demander pardon avec larmes de l'orgueil qu'elle avait mis à soutenir son sentiment. « Je vous ai fait de la peine, ajoutait la Mère Thérèse; je n'aurais pas été tranquille si vous n'aviez eu la charité d'écouter mes excuses. » Ainsi l'humilité réparait un semblant de faute, occasionné lui-même par un scrupule d'humilité.

Au reste, la vraie obéissance ne fait acception de personne. Comme la Mère générale, les Supérieures locales, fussent-elles jeunes d'âge ou de profession, n'avaient pas de fille plus soumise, plus respectueuse, plus confiante, que la vénérable ancienne qui avait commandé la première. Plus d'une avoue en avoir été touchée, instruite, édifiée au delà de ce qu'on pourrait dire.

Si l'humilité habituelle se reconnaît tout d'abord à la façon d'obéir, elle se décèle encore dans la perfection de la charité. Qui se dévoue s'oublie, qui s'oublie est humble; ce signe ne trompe pas. Aussi, en voyant la Mère Thérèse vivre pour autrui, l'on admirait à quel point ses longues humiliations l'avaient détachée d'elle-même. De son premier rôle, fini depuis longtemps et oublié, il ne lui restait qu'un vrai cœur de mère, et toutes y avaient part. Elle s'intéressait à leurs travaux, encourageant

surtout les plus jeunes, leur faisant estimer leur vocation, l'honneur de s'employer au salut des âmes. Elle avait de touchantes sollicitudes pour leur santé, les empêchait, par ses conseils, de dépasser leurs forces, les aidait dans leurs offices ou les remplaçait au besoin. Sa joie était de se comporter comme leur servante, et plus d'une trouvait, le dimanche matin, sa chambre faite et sa robe brossée des mains de la charitable ancienne. Compatissante autant que serviable, si on lui confiait quelques chagrins, elle en était si cordialement émue que, même en les représentant à Dieu dans la prière, elle s'interdisait d'y trop réfléchir. Autrement, avouait-elle, la vive image qu'elle s'en faisait lui devenait une distraction.

Quelles étaient la délicatesse et la vivacité de sa reconnaissance! Le passage suivant, extrait d'une lettre du 17 mai 1866, en peut révéler quelque chose. « Nous apprenons à l'instant que notre bon P. Pascalin a quitté ce monde. Pendant cette belle octave de l'Ascension, le ciel lui aura été ouvert, je n'en doute pas, en récompense de sa charité, de son zèle et de ses travaux. Cette pensée est douce et consolante, mais elle ne peut faire que nous ne sentions profondément la perte de cet ami si dévoué à notre chère Congrégation. Nous savons tout ce qu'il a fait et ce qu'il aurait voulu faire pour elle. C'était bien un de ses principaux bienfaiteurs, et nous avons plus d'une raison de le regretter... C'est le dernier des anciens Pères de La Louvesc qui avaient vu com-

mencer notre petite Société, qui lui gardaient une affection, un dévouement inaltérables, qui sont morts en la bénissant, en lui souhaitant toute prospérité. Que Dieu daigne les exaucer, si c'est pour sa plus grande gloire ! »

Chez la vénérable Mère, la réserve n'était pas insouciance, ni l'effacement apathie ; aussi le goût de disparaître ne faisait-il pas tort au zèle. D'ailleurs ce zèle était servi par une mémoire étonnante, par un esprit fin, mais surtout droit et juste, par un caractère vigoureux au besoin et résolu. Elle gardait un souvenir précis des lectures faites, des conférences entendues ; elle en usait largement pour autrui en y ajoutant son empreinte personnelle, parlant de Dieu, comme font les saints, avec une dévotion modeste et sûre. Judicieuse, pénétrante, pardessus tout sensée, elle avait la science des âmes avec ce tact surnaturel qui fait l'influence puissante et douce, le conseil parfois hardi, toujours pratique. Les personnes dont je résume ici le témoignage apprenaient par son exemple que l'humilité vraie n'ôte rien à la charité. L'une d'elles, qui l'avait connue avant de se donner à un autre Institut, pouvait dire plus tard : « Ma première Maîtresse des novices, c'est la Mère Thérèse. »

Il n'y avait pas de meilleure garde-malade. Avant l'époque où nous sommes, en 1853, à Lyon, elle avait assisté avec un admirable dévouement une Sœur atteinte de la petite vérole. L'année d'après, à Tournon, elle consolait l'agonie de la Mère Séraphie

Guèze, l'héroïque Supérieure de Crémieu. Plus tard, dans une communauté surchargée de travail, elle avait, durant cinq mois, soigné presque seule une jeune religieuse, et, malgré sa propre faiblesse, elle s'en était acquittée en mère. Attentive au bien de l'âme par-dessus tout, elle suggérait de pieuses pensées à la malade, lui lisait à haute voix les prières de règle, lui apprenait doucement et par mille industries l'union à Jésus souffrant, la résignation courageuse et simple, l'entier abandon à la volonté divine.

Résignation, abnégation plénière du désir, de l'espoir ou de la crainte : cette belle et forte vertu était devenue familière à la Mère Thérèse, en même temps que l'humilité, au même prix. N'en prenons qu'un exemple. Qui s'étonnera qu'elle ait aimé le Cénacle de toutes les tendresses de son cœur? Elle l'avait vu naître, et il lui avait coûté si cher! Mais c'est là peut-être, en ce point le plus délicat et le plus sensible de tous, que brillait le mieux son humble abandon à la Providence et aux personnes ayant grâce d'état pour gouverner. Une fois au moins, depuis la fin des grandes épreuves, ces deux sentiments se trouvèrent en lutte, et il est touchant de voir cette âme droite et grande s'efforcer de les mettre d'accord. Le Chapitre de 1862 avait adopté quelques modifications de règlement ou d'usage ; la Mère Thérèse en fut douloureusement affectée. Elle resta muette devant les Sœurs, mais elle s'ouvrit de ses chagrins à la Supérieure générale ; c'était alors

la Mère de Larochenégly. « Je croyais, écrivait-elle, être plus indifférente ; il me semble que je le suis en effet pour tout le reste, mais je désespère de l'être jamais en ce qui touche cette chère Congrégation. Je ne devrais plus m'en occuper, puisqu'elle a été remise en des mains plus sages et plus intelligentes que les miennes. Aussi je me le reproche. Grondez-moi, ma Très Révérende Mère, donnez-moi une pénitence; elle me paraîtra douce, quelle qu'elle soit, comparée à celle que j'ai déjà faite. Vous dire ce que j'ai souffert, cela n'est pas possible ; on m'aurait partagé le cœur que je n'aurais pas souffert davantage. On dira peut-être que j'exagère ; cependant il me semble que je dis la vérité... » Et rappelant les mesures prises, elle poursuivait : « Si j'avais pu me persuader que le Bon Dieu en serait plus glorifié, que l'intérêt de la Congrégation s'y trouverait, soit pour le spirituel, soit pour le temporel, j'aurais été toute consolée. Mais j'y vois tout le contraire. Dans le plus fort de ma peine, toute ma consolation était de dire au Bon Dieu que je ne voulais que sa volonté et son bon plaisir, et que, s'il ne voulait pas cette œuvre (le Cénacle même), je ne devais pas non plus la vouloir. Saint Ignace ne demandait qu'un quart d'heure pour faire le sacrifice de sa Compagnie ; je ferais comme lui si j'étais aussi sainte que lui. »

C'était du moins y travailler avec une loyale énergie. Les intentions avaient été pures. Quelques années plus tard, les anciennes coutumes furent rétablies

par les mêmes personnes qui avaient suggéré les modifications à introduire ; et il est notable que toutes choses se sont réglées depuis en conformité parfaite avec les vues des fondateurs. La Mère Thérèse confiait alors à sa Supérieure qu'elle avait demandé à Dieu cette grâce.

Aussi bien, y a-t-il réellement quelque chose de plus parfait pratiquement que cet acte de soumission définitive, où se viennent perdre toutes les affections, les plus justes même et les plus sacrées ? « Je veux bien, écrivait encore la Mère Thérèse, tout ce que le Bon Dieu veut et permet pour éprouver cette chère Congrégation, qu'il met souvent d'une manière ou d'une autre sous le pressoir de la croix. » Avant de s'y mettre tout le premier, le divin Modèle n'avait pas cru nous devoir un plus haut exemple que cet acquiescement héroïque, malgré l'horreur bien sentie et bien avouée. Comme toutes les vertus, la résignation, qui est le triomphe de l'humilité, a ses nuances multiples, diverses, contradictoires en apparence. Les uns préfèrent attendre tout sans mot dire ; les autres, conter à Dieu leurs désirs avec une simplicité filiale, sauf à les lui soumettre, à les prosterner devant lui. La Mère Thérèse était de la seconde école. A une religieuse qui n'en était pas, elle disait un jour : « Dieu a ses heures. Il lui plaît que nous lui demandions toutes choses, même les choses temporelles. Je ne comprends pas cette dévotion qui croit mieux faire en ne demandant rien. Pour moi, on m'a appris à tout demander, et je demande. » Simplicité

d'enfant, qui a bien son mérite propre et n'ôte rien à celui de l'abandon final.

Chez la fondatrice, pareil abandon n'était pas seulement en désirs et en paroles. Hors ce cas unique où les intérêts majeurs de la Société lui avaient paru compromis, il se traduisait par une abstention discrète, par un effacement absolu. Qu'il s'agît du passé ou du présent, loin de chercher à se refaire une importance, une influence quelconque, elle évitait de se mêler de rien, elle acceptait d'ignorer tout. En 1876, les annales intimes du Cénacle ayant été rédigées pour la première fois, on lui en avait présenté un exemplaire en sollicitant ses remarques. Elle refusa de le lire et en rendit ainsi raison : « J'ai donné les notes qu'on m'a demandées; on peut toujours les consulter. Sans doute on parle de moi dans cet écrit. Que ce soit pour me louer ou pour me blâmer, peu importe; j'abandonne tout ce passé à la divine miséricorde. »

Quant aux dispositions ou mesures que pouvaient prendre les Supérieures : « Ce n'est pas pour moi, disait-elle, une coûteuse mortification, que de ne pas savoir ce qu'on ne croit pas utile que je sache, quoique je ne sois pas indifférente sur les intérêts de notre chère Congrégation. Je sais que l'on s'en occupe; cela me suffit. » Elle avait donc bonne grâce à dire encore : « Un peu de mortification en fait de curiosité serait bien placée dans les âmes religieuses. » Dans la sienne et après son ancien rôle, la mortification parfaite en ce point n'accusait-elle

pas l'humilité arrivée à l'état d'habitude profonde et paisible ? Au reste on a remarqué que, malgré cette ignorance volontaire, augmentée d'ailleurs par la surdité presque entière des dernières années, elle ne laissait pas de paraître, au besoin, singulièrement bien informée, de suivre les choses et les personnes avec une étonnante présence d'esprit. Recevait-elle, comme on l'a cru, quelques lumières extraordinaires ? Était-ce seulement que la charité, toujours en éveil, l'aidait à compléter les moindres indices, à deviner même ce dont l'humilité l'empêchait de s'enquérir ?

Il ne se peut qu'une âme vive ainsi abaissée, effacée, dévouée, abandonnée de toutes manières, si elle n'est, tout d'abord et dans l'intime, parfaitement anéantie devant Dieu. Or ce fut bien là un des traits saillants de l'humilité de la Mère Thérèse. Sa première éducation religieuse n'avait pas été janséniste, mais sérieusement et vigoureusement chrétienne, aussi étrangère que possible à cette fausse familiarité avec les choses saintes, qui est, au fond, manque de délicatesse, de révérence et de foi. A mesure qu'elle se sanctifia par l'épreuve, le respect de Dieu grandit en elle. Tout le trahissait : l'esprit de componction habituelle, le langage simple mais pénétré dont elle parlait du souverain Maître, son immobilité pendant ses longues heures de prière, sa fidélité, non pas scrupuleuse, mais attentive et loyale, à tout ce qui lui semblait être le bon plaisir divin.

Humble dans ses relations avec les hommes, elle l'était avant tout dans sa piété. La communion faisait

sa grande joie ; mais ce saint désir, cette faim ardente passait toujours après les intérêts de la régularité, de la vie commune, de la dignité même de Celui qu'elle eût tant aimé recevoir. Elle avait sur ce dernier point des délicatesses étonnantes. Malade, elle répugnait à communier dans sa chambre ; elle s'indignait presque à la pensée de voir le Dieu du tabernacle promené par la maison pour elle, pour elle seule du moins. Elle ne s'y résignait que si une autre devait bénéficier de la même faveur. A Lyon, dans les derniers temps, quand on lui demandait : « Voulez-vous communier demain ? » elle répondait : « Allez voir si la Mère de Fraix compte le faire : son jour sera mon jour. » La Mère de Fraix était une jeune religieuse malade qui mourut un peu avant elle.

Alors même que sa personne était hors de cause, la Mère Thérèse n'aimait pas à voir le Saint Sacrement quitter la chapelle, « voyager », c'était son mot. « S'il arrivait un accident! si le prêtre allait tomber! » Elle était inquiète pour Notre-Seigneur, comme une mère pour le petit enfant qui se risque à marcher seul. On souriait et l'on admirait tout ensemble.

Par suite, le respect de la vénérable Mère s'étendait à tout ce qui est de Dieu, à ses ministres, aux prescriptions de son Église. Hors le cas d'une nécessité pressante, elle n'eût pas souffert qu'on dérangeât pour elle les heures de l'aumônier. Elle disait à une personne dispensée du jeûne : « Ne jeûnez pas, mais n'ayez pas l'air de faire peu de cas de cette loi ;

prenez-en l'esprit, observez-en ce que vous pouvez, et que l'on sente en vous le regret de ne pouvoir l'observer tout entière. »

Toutefois, c'est dans le commerce direct avec Dieu qu'il faut voir l'humble révérence poussée jusqu'à l'anéantissement absolu. Mais cela nous amène à un nouvel ordre de faits, et voici l'heure d'entrer plus avant dans le secret de l'âme. Elle-même va nous y introduire.

III

Les quatre phases qui nous semblent bien résumer cette belle vie de perfection croissante ne la partagèrent pas en autant de périodes rigoureusement distinctes. Il est vrai que l'humiliation acceptée précéda et produisit tout le reste ; que les épreuves intérieures, l'état de victime et d'holocauste vinrent à la fin, en manière de consommation et de couronnement. D'autre part, entre l'humilité acquise et l'union parfaite à Dieu, il n'y eut pas de succession bien appréciable. La première fut comme toujours la condition de la seconde ; mais toutes les deux marchèrent à peu près de front et allèrent s'augmentant l'une par l'autre. Plus la Mère Thérèse s'affermissait dans l'humilité habituelle, plus Dieu l'élevait dans l'amour ; en même temps et à proportion des avances divines, elle s'enfonçait, elle s'abîmait dans la conscience de son néant.

Le recueillement, la piété active, l'attention à garder la présence et le contact incessant du monde

surnaturel, lui étaient depuis longtemps choses familières. L'exercice les avait rendues faciles ; mais en outre, tant d'épreuves, une humilité si courageuse, obtenaient leur récompense ordinaire. Trouvant ce cœur vide de lui-même, Dieu l'envahissait de plus en plus ; et peu à peu l'union, loin de coûter un effort, devenait un attrait irrésistible.

Au gré de la pieuse Mère, la prière n'était jamais assez longue, l'action de grâces par-dessus tout. En 1866, elle l'avouait en ces termes à sa Supérieure locale : « Quand j'ai fait la sainte communion, il m'est impossible de quitter la chapelle comme les autres jours. Le temps consacré à l'action de grâces par la communauté me paraît si court, que je suis obligée de me faire violence pour la suivre au réfectoire. J'y vais, je déjeune sans savoir ce que je fais et sans être un instant distraite de Notre-Seigneur. Quand je reviens à la chapelle et que je m'y trouve seule, je puis me livrer aux impressions que j'ai dû cacher jusque-là, et souvent je suis inondée de larmes. C'est une faiblesse de nerfs, ajoutait son humilité ; mais il y a des jours où la seule pensée de Dieu émeut tellement mon cœur, que je ne suis plus maîtresse de moi. Je voudrais alors me cacher à tous les yeux, et l'obligation de rester dans le chœur me cause une souffrance et une gêne indicibles. » Quelques mois après, elle disait encore : « Je n'ai plus qu'un besoin, qu'une pensée : prier, toujours prier. Cela est si fort en moi que, le dimanche, je suis comme une âme en peine tout le temps que je passe hors de la chapelle. »

Les jours ordinaires, il fallait travailler de ses mains, et, tant qu'elle le put, l'humble fondatrice mit au service de la communauté une aiguille diligente, infatigable. Tout d'abord, elle s'était fait diverses industries pour que la piété ne perdît rien à ces occupations matérielles. Une religieuse la vit un jour tirer d'un petit sac déposé dans sa corbeille à ouvrage un billet roulé parmi plusieurs autres. Elle s'approcha en souriant, et la sainte Mère, souriant aussi, lui donna le mot de l'énigme. Chaque billet portait une invocation empruntée aux litanies du Saint Nom de Jésus. Par intervalles elle puisait dans ce trésor, et, tout en continuant le raccommodage commencé, elle se nourrissait de la pensée que le hasard lui amenait. Dans la suite, elle n'eut que faire de pareils moyens, et il lui fallut bien plutôt prendre sur elle-même pour se distraire de Dieu.

Pas plus que le travail, l'infirmité ne la détachait de ce grand souvenir. « Dieu est bon, écrivait-elle en 1864; il est bon pour moi dans la maladie comme dans la santé; il fait goûter des délices au milieu des douleurs. Le croirait-on? Oui, on peut le croire, cela est. J'étais malade, j'étais dans mon lit, et j'étais heureuse au delà de tout ce que je puis vous dire, parce que Dieu me faisait goûter le sentiment de sa présence et de son amour. Mon corps était abattu, mais mon esprit conservait toute sa force pour se livrer et pour vouloir toujours être uni au souverain bien qui est Dieu même. J'étais privée de la sainte communion, il est vrai, c'était un sacrifice; mais j'en étais si

bien dédommagée par cette union intime, que je puis dire que je ne désirais rien. Dieu a tant de moyens de s'unir aux âmes, qu'il le fait quand il lui plaît et comme il lui plaît. Que nous faisons donc bien de le laisser faire, et de nous abandonner à sa divine conduite ! Je puis vous avouer que j'avais plus de facilité à m'occuper de lui pendant ma maladie que dans les autres temps. Aussi, moins on venait me voir, plus j'étais contente. Les journées me paraissaient toujours courtes pour m'entretenir avec Dieu et pour lui parler. On a tant de choses à lui dire pour soi et pour les autres ! »

Le recueillement n'était donc plus seulement aisé ; il s'imposait comme une nécessité très douce mais très puissante ; et la vie commune, cette vie commune si chère à la Mère Thérèse, ne lui pesait qu'en l'obligeant à sacrifier quelque chose de son application à Dieu. « J'ai faim de penser à lui, de le visiter, de le prier, de m'unir à lui de toutes les manières possibles. Ce désir m'est habituel ; tout le reste m'est à charge et à dégoût... On me reproche, et je sens que cela est vrai, que je suis trop sérieuse, trop silencieuse aux récréations, pas assez gaie, assez expansive ; mais il me semble que je ne puis faire autrement. Je le voudrais... j'en sens la convenance... pourquoi est-ce que je ne le fais pas ? Cela m'est impossible. D'où vient cette impossibilité ? Je ne m'en rends pas compte ; je sais seulement que ma pensée la plus habituelle se porte vers Dieu et que le sentiment de mon âme étant comme lié, entraîné

malgré moi vers ce grand objet, il m'est difficile de n'en être pas occupée et saisie, de n'être pas sérieuse et même peinée quelquefois du trop grand épanchement des autres. Un attrait comme irrésistible me porte vers le recueillement, le silence, l'oubli de tout ce qui n'est pas Dieu... » (1868.)

C'était bien vers Dieu même, vers la souveraine perfection contemplée dans sa pure essence et dans ses attributs adorables, que l'attirait finalement cette puissance irrésistible dont elle parle. Elle savait que l'humanité de Notre-Seigneur ne fait qu'un personnellement avec la divinité même, que nul ne peut aller à Dieu par une autre voie, que celui-là seul aime Dieu qui aime le Dieu fait homme. Elle l'aimait donc sans mesure et sous tous les aspects, lui, son Nom, sa Passion, son Sacrement, son divin Cœur. « Je trouve tant de douceur à prononcer ce Nom sacré, que je passe souvent une partie de ma méditation et de mon action de grâces à le répéter, à le méditer, à le savourer, à l'invoquer, à le bénir. Jésus ma vie! Jésus mon amour! Jésus mon tout! » Vieille et infirme, on la voyait avec un respect attendri faire le chemin de croix dans la chapelle de Fourvières, se traînant d'une station à l'autre à l'aide de son bâton, s'agenouillant avec peine, se relevant avec plus de peine encore. Nous savons déjà que le devoir était seul capable de l'éloigner du tabernacle. Lorsque la force lui manqua pour descendre, elle fréquenta, elle habita une petite tribune ouvrant au même étage que sa chambre; et l'on y montre le coin et le prie-Dieu

où elle passait de si longues heures, toujours trop courtes pour son désir. Quant à sa dévotion au Sacré Cœur, la trace en est partout. Aussi bien, n'avait-elle pas assez rudement travaillé son propre cœur pour le faire à l'image de Celui qui fut doux et humble éminemment ? Cependant, fidèle à l'ordre de la vérité comme à l'attrait de la grâce, plus elle avançait dans la vie spirituelle, plus sa pensée et son amour allaient du Dieu visible à l'invisible beauté où lui-même nous attire. Si elle ne perdait jamais de vue l'humanité sainte du Médiateur, elle la dépassait, elle la traversait, pourrait-on, oserait-on dire, pour se fixer et se reposer dans la contemplation des perfections divines.

A la profondeur, à l'universalité de son respect pour les choses saintes, nous avons pu juger combien elle était saisie et pénétrée de la majesté de Dieu. Ailleurs c'était la bonté suprême qui s'emparait d'elle, jusqu'à éclipser un moment tout le reste. « J'ai eu, il y a quelques jours, une vue qui m'a bien consolée. C'était pendant mon action de grâces que je fis quelques réflexions sur la bonté de Dieu. Et comment ne pas y penser dans ces moments-là, à cette bonté infinie, bonté incréée, source de toutes les bontés, et sans laquelle il n'y aurait aucune bonté, ni dans les hommes ni dans les autres créatures ?... J'étais extrêmement touchée de ces réflexions, lorsque je vis écrit comme en lettres d'or ce mot *bonté* que je répétais depuis longtemps avec une indicible douceur. Je le vis, dis-je, écrit sur toutes les créatures

animées ou inanimées, raisonnables ou non ; toutes portaient ce nom de *bonté;* je le voyais même écrit sur la chaise qui me servait de prie-Dieu. Je compris alors que tout ce que les créatures ont de bon, et tous les services et secours que nous recevons de chacune d'elles, est un bienfait que nous recevons de la bonté de notre Dieu, qui leur a communiqué quelque chose de sa bonté infinie, afin que nous la rencontrions en tout et partout. Mais tout ce que je vous dis là n'est rien. Si je pouvais vous dire quelque chose de ce que j'ai éprouvé dans ce moment, à la bonne heure ! Mais impossible de le rendre : ce qui est divin ne se rend pas. Seulement je ne m'étonne plus que les saints fussent ravis à la vue de cette bonté que tant d'âmes connaissent si peu. Cette impression m'a duré plusieurs jours, pendant lesquels je ne pouvais prendre goût à rien, sinon à ce que j'avais vu et éprouvé. » (Montpellier, 1866.)

A d'autres moments, il semble que toute sa spiritualité se perde ou plutôt se concentre dans une impression dominante, celle de la sainteté de Dieu, alternant chez elle ou marchant de pair avec le sentiment toujours plus vif de son néant propre. Hors de là, ni les lectures pieuses ne lui disent plus rien, ni les méditations qu'elle prépare ne lui sont possibles. « Il y a deux sentiments qui m'absorbent alternativement et qui occupent tout le temps de mes exercices. D'abord, la sainteté de Dieu. Je ne puis pas considérer autre chose. Sainteté qui êtes mon Dieu ! Sainteté au-dessus de toute pensée humaine ! Tout

est là pour moi, et je me confonds dans un profond anéantissement, disant pendant des heures : Jésus, je vous adore, parce que vous êtes saint et la sainteté même. Quand je considère le péché en face de cette sainteté de Dieu, et les obstacles que nous mettons à notre sainteté personnelle, cela me perce le cœur.

« Le deuxième sentiment est celui de ma profonde misère, et alors je ne sais dire qu'un mot : Jésus, ayez pitié de moi ! Mais ce mot est comme un miroir qui fait passer devant moi les maux du monde entier. J'essaie quelquefois de les détailler, de prier d'une manière plus positive, mais je ne le puis pas. Toutes les recommandations qu'on nous fait, toutes nos intentions particulières se résument pour moi dans ce cri que je ne me lasse pas de répéter : Jésus, ayez pitié de moi. » (Même date.)

Libre d'opérer dans cette âme humble, Dieu l'élevait à l'union toujours plus intime, et en même temps l'abaissait de plus en plus à ses propres yeux. Ainsi l'élévation était sans péril, l'abaissement sans amertume, et une paix surhumaine faisait l'unité, l'harmonie définitive entre des dispositions qui auraient dû se combattre. Mélange admirable et tout divin de consolations et de souffrances, d'élans sublimes et d'anéantissements sans terme. C'est elle-même qui nous le dépeint avec une vérité saisissante dans quelques lettres de la même époque. (1866-1867.) Sachons gré à l'obéissance de nous avoir procuré ce tableau tracé d'une main qui se dit inhabile dans

l'art d'écrire, et malgré les répugnances d'une humilité qui souffre d'avoir à parler de soi.

« Je ne fais rien comme il faut, par conséquent rien pour le Bon Dieu, rien qui puisse le glorifier en aucune manière ; il me semble qu'il est impossible de trouver un être aussi inutile, une âme couverte de plus de misères. Cette vue m'attriste quelquefois et me remplit de confusion, mais sans me décourager ni me faire perdre la paix que Notre-Seigneur a bien voulu établir dans mon âme. Qu'il en soit béni à jamais, ainsi que des consolations dont il veut bien me favoriser ! Il me semble qu'il s'est tellement emparé de mon cœur qu'il me serait comme impossible d'aimer autre chose que lui... C'est sans doute pour s'accommoder à ma faiblesse qui ne pourrait supporter les épreuves où il met les âmes fortes et généreuses ; car lorsqu'il semble quelquefois s'éloigner de moi, je crie et je l'appelle jusqu'à ce qu'il me fasse sentir de nouveau sa présence, et je lui dis que je ne peux vivre sans lui. Voyez comme je suis peu mortifiée et peu courageuse pour supporter les privations de son amour ; mais j'espère qu'il me le pardonnera. »

Voici qui est plus notable encore : « Je voudrais vous montrer ma faiblesse telle que Notre-Seigneur me la fait sentir. Je ne vois en moi que misère, incapacité, inutilité dans ma vie, et un dénuement total de vertu qui me couvre de confusion. Aussi je ne demande plus de me connaître davantage moi-même, depuis qu'un jour, pendant ce Carême, il me donna une vue si claire de ma profonde misère et de mon

néant, que je le priai même de ne pas m'en montrer davantage, crainte que le découragement ne s'emparât de mon âme. Mais il m'a toujours fait cette grâce de ne pas m'en décourager et de ne pas en perdre la paix, m'abandonnant à lui et ne désirant autre chose que de l'aimer et de lui être unie de plus en plus. Et il me fait cette grâce en m'attirant souvent à lui d'une manière presque irrésistible. Sans aucun effort de ma part, je me trouve parfois aussi recueillie au milieu d'une bruyante récréation que dans une profonde méditation. Il me semble parfois entendre au milieu de moi une voix qui répète sans cesse : Mon Dieu ! mon Dieu ! Et je me trouve alors saisie d'un sentiment d'amour et de respect qui me recueille toute en lui, ce qui nécessite de ma part de grandes violences pour ne pas laisser paraître combien je souffre de prendre part à des riens pour lesquels je n'ai que de la répugnance et un souverain mépris. Car Notre-Seigneur me donne un si grand dégoût pour tout ce qui n'est pas lui, que c'est une véritable souffrance que d'y penser. Aussi il me semble que je puis dire en toute vérité : Mon Dieu et mon tout, puisque, en effet, je ne trouve de joie, de délassement, de paix, de bonheur qu'en lui.

« On n'a pas envie de chercher des consolations auprès des créatures, quand on a goûté celles du Créateur ; car alors la terre devient une espèce de paradis anticipé. Ce n'est pas que mon âme n'ait rien à souffrir ; mais ces souffrances se changent en consolations dès qu'on les aime, et de cette manière-

là tout est consolation pour l'âme, quoique tout ne soit pas consolation pour la nature qui ne se plaît jamais dans la souffrance. Pour moi, j'ai pris le parti de n'écouter ses réclamations que le moins possible, et surtout de ne pas la plaindre, car elle n'est faite que pour souffrir. »

Mais c'est en 1867 que la Mère Thérèse nous livre, sans l'avoir cherché, une image encore plus complète de son âme. L'année avait été douloureuse ; elle avait vu crouler la première fondation de Montpellier. Rappelée avant les autres, la vénérable ancienne se disait traitée par sa Supérieure générale comme un enfant faible à qui l'on abrège l'épreuve autant que possible. Inutile à ses Sœurs demeurées jusqu'à la fin, elle regrettait doucement de n'avoir pu souffrir plus longtemps avec elles. Le sacrifice consommé, elle fit sa retraite annuelle dans cette maison de Fourvières, d'où elle ne devait plus sortir, et j'extrais les passages les plus saillants de la lettre qu'elle adressait ensuite à la Mère de Larochenégly.

« Je suis entrée dans cette solitude bien désireuse d'en sortir un peu meilleure ; mais je n'ose pas dire que cela soit, quoique je me sente animée du même désir... Je me trouve bien dénuée de vertus ; je puis dire même que je n'en vois aucune en moi, et il me semble que si Dieu m'appelait à lui rendre compte de mes œuvres, je me trouverais les mains vides, n'ayant d'autre recours que sa grande miséricorde. Et malgré cela, j'espère, j'ai confiance, je m'aban-

donne à son bon plaisir avec un calme, une paix que rien ne trouble et que lui seul peut donner.....

« Mon attrait me porte toujours à un entier oubli de moi-même, à une soumission parfaite à la divine volonté, à un détachement absolu de tout ce qui n'est pas Dieu, et il me semble en effet que je ne tiens à rien. Je n'ai qu'un désir : que Dieu soit glorifié, surtout qu'il le soit par notre petite Congrégation. Je n'ai qu'une peine : c'est de voir qu'il est méconnu et outragé. Je n'ai qu'une crainte : celle de l'offenser et de lui déplaire.... Mais quand je lui ai dit tout cela, je suis encore en paix, parce que je ne veux que ce qu'il voudra bien me donner de tout ce que je lui demande. Et n'a-t-on pas raison de s'abandonner ainsi, puisqu'il donne toujours plus ?

« J'en fais tous les jours l'heureuse expérience par l'attrait qu'il me donne de lui être de plus en plus unie. C'est encore une des grâces que je ne cesse de lui demander : car, plus on s'approche de Dieu, plus on désire s'en approcher ; plus on lui est uni, plus on désire cette union, parce que l'on comprend toujours davantage que Dieu est le centre de notre cœur, que lui seul peut le remplir et le rendre heureux. Quand on a bien compris cela, on n'a qu'un souverain mépris et un grand dégoût pour toutes les choses de la terre ; et plus le dégoût est grand, plus le goût de Dieu se fait sentir. »

Mais, demande-t-elle, « qu'est-ce que ce goût de Dieu ? » A quoi elle répond « qu'il est plus malaisé de le décrire que de l'expérimenter quand la grâce

le donne. On peut dire cependant que c'est un doux sentiment de la présence de Dieu et de son amour, qui fait éprouver à l'âme un grand bonheur et la recueille toute en lui, au point qu'elle a de la peine à s'en distraire. Malgré mes péchés et ma profonde misère, que Notre-Seigneur me fait vivement sentir, j'éprouve souvent dans la prière ces consolantes suavités de son amour et ce sentiment d'union intime qui me laisse dans un si profond recueillement, que j'ai besoin de me faire violence en récréation pour ne rien laisser paraître.... Je ne comprends pas qu'on puisse avoir tant d'empressement pour des amusements frivoles. Tout autre plaisir que celui de goûter Dieu me devient insipide..... ».

Il ne faudrait pourtant pas se la figurer nageant toujours dans les délices spirituelles. « La croix, dit-elle énergiquement, est un arbre qui porte ses fruits pour toutes les saisons et pour tous les états. » Elle souffre donc, mais de quoi ? Elle s'en explique en reprenant, après une communion, sa lettre interrompue. « J'ai encore, comme tant d'autres fois, joui et souffert en même temps : joui de pouvoir m'unir à l'objet de notre amour, mais souffert aussi beaucoup de l'impuissance où je me suis vue de répondre à tant d'amour. Il faudrait aimer infiniment un Dieu infiniment aimable... et notre incapacité nous arrête. L'âme sent un besoin extrême de le louer, de le glorifier, de le remercier, de l'aimer dignement, et elle ne le peut. Cette impuissance est une peine indéfinissable qui la met dans une espèce d'agonie.... Elle

voit que c'est le péché qui nous a réduits à cette triste condition de ne pouvoir rendre à notre Dieu les hommages que nous lui devons. Elle porte envie aux anges qui, dans le ciel, ne cessent de le louer. Mais n'est-il pas le Dieu de l'homme aussi bien que des anges ? N'est-ce pas le même Dieu infiniment bon et infiniment aimable ? Pourquoi donc l'homme est-il dans cette dure et triste impuissance de ne le pouvoir louer aussi parfaitement que les anges ? Même réponse à cette âme affligée : le péché. Peut-on, après cela, ne pas désirer avec ardeur de quitter cette terre de péché, de terminer une vie qui ne sera jamais sans quelque péché ?... »

Voilà quelque chose de ce qu'était la Mère Thérèse dix-huit ans avant sa mort : goûtant déjà pleinement le fruit des humiliations passées, fortement établie dans l'humilité habituelle, mais attentive à s'y enfoncer davantage à mesure que Dieu l'attirait vers les sommets de l'amour ; prête enfin à ce rôle de victime où nous la verrons appelée et dont les dernières lignes citées plus haut semblent indiquer le pressentiment.

Désormais, la vénération pouvait, sans péril, s'attacher à sa personne, et elle venait de fait comme pas à pas, lente, progressive, bientôt universelle. C'est que ses vertus avaient beau se cacher : elles rayonnaient malgré qu'elle en eût et transfiguraient peu à peu son être extérieur, lui imprimant une modestie et une dignité qui imposaient plus que le respect. On sentait, à la voir, l'âme pleinement et parfaitement

consacrée à Dieu; c'était là une prédication muette et comme une contagion sainte de sérieux et de recueillement. Tel est le témoignage de ses Sœurs. Les étrangers même et les passants tombaient sous le charme, si ce mot n'est pas trop profane pour l'objet. Le Cardinal Lavigerie visitant un jour la maison de Fourvières, on assembla la communauté pour qu'il la bénît. Après la réunion, il demanda à la Supérieure quelle était cette personne de grand âge dont toute l'attitude respirait une vertu si peu commune. « C'est une de nos plus anciennes Mères », lui répondit-on, sans la caractériser autrement. L'éminent prélat, qui n'était guère prodigue de louanges, déclara qu'il avait cru voir le type accompli de la religieuse et qu'il ne l'oublierait jamais.

Pendant la dernière maladie, un médecin appelé en consultation éprouva une impression toute semblable, mais plus profonde encore. Il n'avait jamais vu la Mère Thérèse et n'en avait pas même ouï parler. Vivement frappé dès le premier aspect, il interrogea respectueusement la malade ; puis, avant de se retirer, il se recommanda à ses prières et lui baisa la main. Il disait en sortant : « C'est une sainte. La médecine n'a rien à faire ici ; l'âme vit, c'est tout ce que je puis dire... Gardez-la le plus longtemps possible. C'est un bien rare trésor au temps où nous vivons ; c'est une sainte. Je suis heureux et reconnaissant d'avoir été appelé à la voir quelques instants.» Quant à elle, il ne semble pas qu'elle ait pris garde à la marque de vénération singulière qu'elle avait reçue

du pieux docteur. Sans doute elle en était arrivée à ce point d'humilité parfaite et paisible, où les saints accueillent l'injure ou l'hommage avec une égale indifférence, avec une égale inconscience, pourrait-on dire, et comme si leur personnalité n'existait plus.

Ce dernier trait nous a fait devancer les temps. Revenons de quelques années en arrière, pour étudier la dernière phase de cette belle vie intérieure, l'état de victime, par où il plut à Dieu d'embellir la couronne de la Mère Thérèse en consommant sa vertu.

CHAPITRE VII

LA VICTIME

I

Le 30 avril 1877, la Mère Thérèse écrivait : « Que la divine volonté soit faite et non la mienne! C'est ma prière de tous les jours ; j'aime à la faire souvent, puisque c'est le bon Maître qui me l'a apprise; mais il n'est pas aussi facile de la pratiquer... Il me semble que j'ai fait un peu de progrès de ce côté-là... que je veux bien tout ce qu'il voudra, comme il le voudra, et pour autant de temps qu'il le voudra, c'est-à-dire pour toujours. Quelquefois le calice paraît bien un peu amer ; n'importe, il faut l'accepter. Je le fais avec le secours de la grâce...

« Il ne m'est pas possible d'entrer dans de plus grands détails ; ce sont des choses difficiles à écrire, surtout pour moi si ignorante... J'ai vu le Père G... pendant ma retraite, le seul qui connaisse quelque chose à cet état d'âme où je suis depuis huit ans; il a été bon, parce qu'il a tout compris... Il est bien juste qu'après avoir été si longtemps inondée des consolations divines, je boive un peu de l'amertume du calice. Aussi je ne demande pas à Dieu la cessation de mes peines, mais seulement la grâce de me vaincre et de me surmonter assez pour ne pas faire souffrir les autres. »

Qu'étaient donc ces peines, ce calice amer, cet état d'âme si malaisé à dire ou à comprendre? Et que s'était-il passé depuis huit ans? Il est heureux que la Mère Thérèse ait été plus explicite à certaines heures. Quelques confidences faites par elle à ses Supérieures nous aideront à connaître la nouvelle voie douloureuse où il avait plu à Dieu de l'introduire. Voie cachée, peines intérieures et secrètes; mais on peut l'en croire sur parole et sans rien attribuer à son imagination. Peu d'âmes ont été aussi bien prémunies par nature contre les surprises de cette puissance décevante, aussi antipathiques à l'extraordinaire, au merveilleux, à tout ce qui semblerait illuminisme. Tandis que Dieu l'élevait à l'union intime et continue, sa spiritualité restait invariablement *simple*, nette, précise, humble comme toutes ses autres vertus. S'agissait-il de lectures? ses préférences allaient aux auteurs les plus sûrs. Quant aux faits miraculeux, elle n'avait à leur égard ni empressement ni enthousiasme, et ne les admettait qu'à bon escient. Elle avait beaucoup prié pour la guérison d'une religieuse; la guérison obtenue, cet aveu lui échappa : « Figurez-vous que je ne pouvais pas croire aux apparitions de Lourdes et de la Salette; tant de gens disent avoir vu la Sainte Vierge! Pourtant j'étais ennuyée de ne pas y croire, et j'ai dit tout bonnement à la Sainte Vierge : Si vous vous êtes montrée à la Salette et à Lourdes, faites marcher cette pauvre infirme et je croirai. — Croyez-vous maintenant? — Je crois. » Ainsi rien ne la prédisposait aux souffrances chimériques et aux

sacrifices imaginaires ; moins que personne, elle inclinait à prendre un rêve pour un appel d'en haut.

Il est donc bien vrai : huit ans avant la lettre que j'ai citée, c'est-à-dire vers 1869, Dieu l'avait appelée à un nouveau genre d'épreuves, et plus tard elle s'en expliquait ainsi devant sa dernière Supérieure générale : « Durant bien des années, je ne savais pas ce que c'était que la crainte ; je ne comprenais pas comment on pouvait connaître Dieu et ne point l'aimer ; je voyais partout sa bonté infinie ; j'étais inondée de consolations ; rien ne me coûtait à son service. » Elle racontait ensuite comment un religieux de grande vertu, qui faisait de temps à autre des conférences à la communauté, avait parlé une fois du dévouement sans réserve à Notre-Seigneur. « Comme s'il avait l'intention d'interpeller chacune de nous, il dit que le divin Maître demandait des âmes abandonnées à son bon plaisir, c'est-à-dire des victimes offertes en sacrifice pour sa gloire et le salut des hommes. Ces paroles me faisaient l'effet d'un glaive et me transperçaient le cœur. Ce jour-là et les jours suivants, je ne cessais pas de les entendre, et elles continuaient de produire en moi la même impression. Je priais, je m'offrais à Notre-Seigneur aussi complètement que j'en étais capable; je lui disais que je n'osais pas m'offrir comme une victime, car les victimes doivent être pures pour lui plaire, et je l'avais tant offensé ! Alors il me fit comprendre qu'il m'agréait, qu'il me voulait comme telle, et j'entendis distinctement ces paroles : Tu seras une victime d'holocauste.

« Notre-Seigneur voulut bien m'expliquer que la victime ordinaire était sacrifiée, immolée sur l'autel, que les restes en étaient distribués aux prêtres et servaient encore à quelque usage; mais que le feu du ciel descendait sur la victime d'holocauste et dévorait tout sans exception; que ses cendres mêmes devaient être jetées au vent, de sorte qu'on ne pût tirer d'elle aucun service ni en conserver même un vestige : car tout était pour lui. » Et la sainte Mère répétait avec une expression profonde : « Car tout était pour lui! »

Or, elle allait expérimenter elle-même cette différence. Certes, l'état de victime ne lui était pas nouveau; mais nous l'avons vue autrefois sacrifiée, immolée par des mains humaines, et désormais c'était bien le feu du ciel qui allait descendre ; c'était Dieu lui-même qui allait agir seul et tout dévorer. On s'en étonnera peut-être. Tant de chrétiens ne connaissent plus guère le vrai christianisme! Dieu se plaît-il donc à la douleur? Se peut-il qu'il la prodigue aux âmes en raison de leur mérite et de ses prédilections? Non, Dieu ne se plaît pas à la souffrance, et la preuve en est qu'elle n'entrait pas dans son plan premier, que le péché seul a pu l'introduire au monde. Quant à cette étrange façon de distinguer ses privilégiés, il a deux réponses à nos étonnements : le ciel et Jésus-Christ; le ciel, où il est écrit qu'il essuiera de sa main toutes les larmes; Jésus-Christ, qu'il n'a pas traité d'une autre manière. Après cela, si nous pouvions murmurer encore, nous aurions le

malheur de n'entendre rien à l'amour et d'être plus juifs que chrétiens.

Élevée par l'humiliation à l'humilité, par l'humilité à l'amour, la Mère Thérèse entendait mieux ce mystère; elle savait que, pour l'âme vouée à Jésus-Christ, rien ne vaut l'honneur douloureux et délicieux tout ensemble d'être unie à ses souffrances, de finir comme lui par le Jardin des Olives, par la croix. Et voilà précisément ce qui lui était offert; je dis offert plutôt qu'imposé, car Dieu avait daigné solliciter son acquiescement, comme la tradition nous le montre attendant celui de Marie pour l'Incarnation, et, pour la rédemption sanglante, celui de la volonté humaine de Jésus. La Mère Thérèse avouait qu'elle avait tremblé d'effroi, qu'elle s'était sentie défaillir. Cependant, elle avait dit son *Fiat*, elle s'était rendue et livrée. Dès lors le Maître avait usé pleinement du pouvoir qu'elle lui donnait. Dès lors avait commencé pour elle cet état d'âme nouveau, cet état de victime et d'holocauste, qui n'était pas autre chose qu'une association intime et continue à Jésus agonisant.

Comme lui et avec lui, elle devint habituellement triste et jusqu'à en mourir. Elle disait à sa Supérieure avec un accent profond de vérité : « J'éprouve une crainte continuelle; l'ennui m'accable; mon âme est réduite à l'agonie. » Frayeur, douleur, dégoût, c'était son supplice de tous les jours, de toutes les heures, et qui n'épargnait que bien rarement ses nuits. Mais il semblait redoubler aux moments où Jésus l'avait souffert, le jeudi soir et le vendredi

tout entier. Alors, quoi qu'elle pût faire pour se contraindre, on l'entendait pleurer et même sangloter à la chapelle, et l'on éprouvait, avec une compassion grave, une impression pénétrante de piété, de respect. Rien ne pouvait la consoler; elle aurait voulu que rien ne l'obligeât de se distraire. Toujours amoureuse de la vie commune, elle se prêtait de son mieux aux relations fraternelles, aux récréations; elle souriait et plaisantait encore, mais au prix de quelles violences, de rares confidentes étaient seules à le savoir. Quand les infirmités s'accrurent et la séparèrent peu à peu de la communauté, s'il y eut là bien des sacrifices, au moins y trouva-t-elle une compensation : elle fut plus libre d'épancher devant Dieu ses douleurs intimes, d'agoniser seule avec Jésus-Christ seul.

Devenu pour nous le pécheur type, le péché fait homme, il avait senti le dégoût, l'horreur de toutes nos souillures, bien qu'il ne les eût rendues siennes que par imputation, par fiction légale. Pécheresse comme toute créature, la Mère Thérèse était accablée à la fois de sa propre misère et de la sainteté de Dieu. « Il est impossible d'exprimer ce que j'éprouve, sinon que c'est un ennui accablant, une tristesse dont rien ne me distrait, des craintes et des appréhensions qui me font frémir, des répugnances que je crois ne pouvoir jamais vaincre : au point que je doute très souvent si ce n'est pas le mauvais esprit qui domine en moi. Car si j'étais assurée que c'est une épreuve et non un châtiment que je me suis

attiré, je serais moins effrayée de cet état. Je n'en parle à personne; ma répugnance en ce point est très grande, et je l'écoute. D'ailleurs, je suis persuadée que je ne serais pas comprise, ayant tant de difficulté à m'exprimer. Je me contente donc de le dire à Notre-Seigneur, et, quand je suis avec lui, au Jardin des Olives surtout, je n'ose me plaindre, car ses peines sont bien autrement grandes que les miennes, qui ne sont qu'une petite goutte d'eau comparée à cet océan d'amertume.... Il connaît ma faiblesse et il la ménage. Aussi est-il des jours où l'ennui est plus supportable, la peine moins grande. Mais, dans l'un et l'autre cas, je prie, je fais des actes d'abandon à la divine miséricorde, disant à Dieu qu'il fasse de moi tout ce qu'il voudra pour le temps et pour l'éternité.

« Cela n'empêche pas que le tableau qui se présente quelquefois devant mes yeux ne soit bien effrayant... Il me semble que je n'ai jamais fait aucune bonne œuvre, jamais pratiqué une vertu; que rien ne sera digne d'être récompensé. Eh bien! dans ces moments si désespérants, j'offre les mérites de Notre-Seigneur qui sont plus que suffisants pour suppléer à une si extrême indigence. Par ce moyen, Dieu m'a fait la grâce de ne pas me décourager. J'en ai bien peur quelquefois; néanmoins, j'espère qu'il m'aidera toujours. Je ne puis même lui demander d'être délivrée de ces peines; je lui demande seulement la force pour souffrir et l'amour de la croix qui nous fait souffrir. »

En réalité, la force lui était donnée pour porter d'autres fardeaux plus lourds que sa misère personnelle. Ici, rien de mieux à faire que de nous la représenter telle que la vit, en 1878, sa dernière Supérieure générale, dont je ne fais guère que rapporter les souvenirs.

La Mère Thérèse avait alors passé soixante-quatorze ans ; elle était sourde, et cette infirmité lui imposait des privations de toutes sortes. Plus d'instructions entendues, pas de confession qui ne lui fût un supplice, plus de vie commune possible. Des rhumatismes l'empêchaient de suivre ses Sœurs au réfectoire ou en récréation ; d'ailleurs ni la lecture ni la conversation ne seraient arrivées à son oreille. Plus tard, il fallut renoncer au chœur, au chemin de croix, à la communion régulière. Ses longues journées se partageaient entre sa chambre, où elle travaillait encore à d'humbles raccommodages, et une petite tribune latérale dominant l'autel du côté de l'épître. On y montre, dans l'angle à gauche, le prie-Dieu de paille où elle a tant souffert et tant pleuré.

Cette tribune était son Gethsémani, et, si l'aspect du tabernacle soutenait son courage, il augmentait du même coup son martyre avec son amour. Elle avait perpétuellement sous les yeux son Jésus agonisant, couvert de la sueur sanglante, demandant aux siens la compassion sans l'obtenir, et elle s'affligeait amèrement de ne pouvoir le consoler elle-même. D'autre part, elle s'identifiait avec lui ; on eût dit son

cœur élargi sans mesure pour accueillir et enfermer en soi toutes les angoisses du Sacré Cœur. D'un même et constant regard, elle voyait à travers les âges, et particulièrement dans le nôtre, les causes de son agonie : le péché régnant, les âmes en péril, l'ingratitude obstinée, la Passion inutile. Avec lui, elle succombait sous le poids de la colère divine, du bras tout-puissant prêt à frapper. Elle éprouvait en elle-même et livrait, pour ainsi dire, à son tour, le combat de l'amour pour Dieu et les âmes contre l'horreur du péché à revêtir et de la mort à goûter. Elle répétait comme sienne la grande prière : « Mon Père, éloignez de moi ce calice, et pourtant qu'il en soit comme vous voulez, non comme je veux. » Sous l'attrait souverain de la grâce et par le libre consentement de son âme, au prix de tourments indicibles et de larmes sans fin, elle pratiquait en rigueur le mot de Saint Paul : « Sentez en vous-même ce qu'a senti le Christ Jésus. »

Et ce n'était pas seulement durant les heures passées à la tribune. Dans sa chambre et pendant son travail solitaire, elle ne perdait jamais de vue ses saintes douleurs. Compatir et souffrir étaient pour elle deux actes moralement continus et comme deux conditions de vie : compatir au Rédempteur et souffrir avec lui pour les âmes. Voilà surtout à quoi furent occupées les six dernières années ; années de silence et de réclusion, vides d'œuvres extérieures, mais, devant la foi, combien pleines, combien fécondes pour elle-même et pour d'autres ! Ainsi s'offrait

lentement cet *holocauste* que le Maître lui avait fait l'honneur de réclamer. Quant aux bénédictions qu'elle attirait sur son cher Cénacle, sur beaucoup d'âmes connues ou inconnues, sur l'Église tout entière, Dieu seul en pourrait dire la mesure; mais nous savons la loi de réversibilité des mérites et l'efficacité apostolique de la souffrance. Comment douter qu'une telle victime ait été une puissante ouvrière du bien ?

Sur la fin, Dieu parut la glorifier lui-même par des grâces extraordinaires et multipliées. Elle ne vivait plus, mais Jésus vivait, priait et souffrait en elle pour les pécheurs, pour le clergé, pour les Ordres religieux, pour le Saint-Père, pour l'Église militante et souffrante.

Il la mit en communication étroite avec les hôtes du purgatoire et les lui adressa, comme il l'a fait à plus d'un saint. Il y eut là quelques traits extraordinaires, mais qui ne soulèveront aucun doute si l'on se rappelle combien cet humble et ferme esprit était à l'abri des illusions.

En 1883, comme la Mère générale passait à Lyon, elle lui confia que, depuis plusieurs mois, elle était réveillée chaque nuit par un bruit étrange, sans analogie avec tout ce qu'on entend sur terre; qu'elle ne pouvait se rendormir qu'à la longue et après avoir prié pour les âmes souffrantes. Elle n'en avait rien dit à sa Supérieure locale, craignant de l'effrayer ou de passer pour visionnaire, mais surtout d'être une cause d'embarras. « On aurait fait coucher quelqu'un

dans ma chambre; tout le monde est surchargé dans cette maison, c'eût été une complication inutile. » Enfin, dans la nuit du 2 au 3 août, après la clôture de la grande indulgence de la Portioncule, les bruits avaient cessé. La Mère générale promit de faire célébrer des messes pour les défunts, et la Mère Thérèse l'en remercia vivement.

Deux ans plus tard, le 10 janvier 1885, elle disait à la même confidente : « Je ne sais ce qui se passe; mais puisque Notre-Seigneur permet que je puisse vous parler, je le ferai comme je ne le ferais avec personne : on croirait que la maladie m'a fait perdre la tête. Depuis hier, je suis environnée de multitudes qui prient sans interruption, avec un accent pénétrant, un respect sans comparaison possible avec ce que j'ai jamais entendu. Elles chantent aussi, sur un ton grave, les hymnes, les psaumes, les prières liturgiques. Elles supplient, elles gémissent, elles adorent la divine Majesté; elles la louent avec un ensemble, une harmonie, une foi, une espérance, un amour ineffables. Je crois que ce sont les âmes du purgatoire. Il y a des heures où j'en suis tout absorbée, car, malgré moi, il faut que je m'unisse à elles. Quelquefois je suis effrayée parce qu'elles m'entourent et m'approchent de très près. Elles souffrent, elles l'expriment d'une façon déchirante. Je voudrais bien en être délivrée ; je le demande à Notre-Seigneur, mais il ne m'exauce pas. »

Elle ne s'en était pas encore ouverte à son confesseur. On lui conseilla de le faire, et le lendemain elle

disait : « Le Père n'a pas peur et ne veut pas que j'aie peur. Il pense que ce sont les âmes du purgatoire ; et comme elles sont les amies de Dieu, c'est, à son avis, une bonne société. Je n'ai pas dormi cette nuit ; elles ne m'ont pas quittée. J'ai vu des nôtres ; j'ai vu beaucoup de prêtres et de religieux. Lorsque j'ai reçu ce matin la sainte hostie, ils ont entonné le *Te Deum*. Au quatrième verset, malgré les efforts que j'ai faits pour m'occuper de Notre-Seigneur comme à l'ordinaire, j'ai dû les suivre et chanter avec eux : *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus Dominus Deus Sabaoth*. » Et elle donnait elle-même à ces paroles une expression indéfinissable.

« J'ai dû les suivre jusqu'à la fin, répétait-elle ; c'était admirable. Je vivrais encore longtemps que je ne pourrais oublier cette harmonie, ces accents, ce respect, dont rien sur terre ne peut donner une idée. Chaque verset était chanté avec un sentiment conforme aux louanges ou aux supplications qu'il exprime. Lorsqu'ils furent arrivés au dernier : *In te*, *Domine*, *speravi : non confundar in æternum*, ils le chantèrent au moins dix fois, avec une humilité, une ardeur et une confiance pleines d'amour. Ils sont là sans cesse ; je ne comprends point comment on ne les entend pas. Vous ne les entendez donc pas ? »

La Mère générale lui demanda si elle avait reconnu quelqu'un. « Pour les prêtres, comment les aurais-je reconnus, répondit-elle, puisque je ne les connaissais pas ? Parmi les religieux, il y en a, je crois, qui ont rempli quelques ministères dans cette maison. »

Elle nomma seulement une ancienne Sœur, morte hors de la Société d'où les scrupules l'avaient fait sortir. « Pendant plusieurs heures de la nuit dernière, elle est restée là, à la gauche du lit, près du chevet. Elle a prié comme elle avait l'habitude de le faire durant sa vie ; j'ai reconnu sa manière de réciter les prières vocales. Elle m'a beaucoup fatiguée. J'ai prié pour elle, j'ai jeté de l'eau bénite pour la faire taire ; elle s'est un peu éloignée pendant un moment, puis elle est revenue. Ce matin, elle n'y est plus. »

La Mère Thérèse disait encore : « Ce sont des multitudes. Comment ne les entendez-vous pas ? Il y a des voix d'hommes, des voix de femmes, des voix d'enfants... Comme ils prient ! comme ile chantent ! Oh ! si nous savions prier comme eux ! Que notre manière de prier est inconvenante et grossière auprès de celle-là ! Où est notre respect ? »

Saint Paul enseigne que les justes sont cachés en Dieu avec Jésus-Christ ; et Saint Jean, qu'on ne voit pas encore ce qu'ils sont ni ce qu'ils doivent être un jour. On le verra quand Jésus-Christ déchirera le voile et les fera connaître en se manifestant lui-même. Alors éclatera aux yeux ce monde de la grâce, aussi réel que toute réalité humaine, et le seul dont il doive rester quelque chose. On saura quels combats se livrent, quels drames ignorés se jouent, même à notre époque et dans nos cités indifférentes, derrière les murs de telle maison religieuse ou simplement chrétienne. Mais déjà c'est l'honneur et la consolation de notre foi, d'en saisir de temps à autre

comme une demi-révélation, une lueur, un éclair. Les compagnes de la Mère Thérèse, ses rares confidentes, soupçonnaient au moins quel mystère d'expiation et de sanctification laborieuse s'accomplissait dans sa chambre d'infirme et dans cette tribune où elle se traîna jusqu'à l'épuisement complet de ses forces. « Il se passait là, dit l'une d'elles, quelque chose de grand que nous ne pouvions comprendre : nous pleurions, nous admirions. » Et, après ce qu'on vient de lire, il ne semble pas qu'elle ait rien outré en comparant la vénérable recluse à une victime héroïque, séparée de la foule, souffrant et luttant seule avec Jésus au Jardin des Olives, au Calvaire, jusque dans la mort et dans la mort de la croix.

L'holocauste allait d'ailleurs se consommer ; la victoire approchait.

II

La santé de la Mère Thérèse avait chancelé de bonne heure, et cela même avait compté parmi les raisons de faire passer le gouvernement en d'autres mains. L'âge n'avait pu qu'ajouter à ses misères, et plus elle avança, plus Dieu voulut crucifier son corps avec son âme. Pendant ses six dernières années, déjà si cruellement éprouvées par la douleur et l'impuissance, encore y eut-il souvent des périodes d'aggravation que l'on appelait à Fourvières « les maladies de la Mère Thérèse ». Chaque fois, c'étaient quelques jours, sinon quelques semaines, de tourments aigus et de faiblesse complète. Elle y perdait

la consolation d'aller à sa chère tribune adorer le Saint Sacrement.

Dès la fin de 1883, le déclin parut sensible et alla s'accélérant. L'hiver, le froid aggravait les souffrances rhumatismales et paralysait presque entièrement l'estomac. En été, la chaleur, qu'elle ne supportait plus, abattait ses dernières forces. Et pourtant, même à cette époque, la courageuse Mère luttait encore pour disputer à la maladie quelques restes de la vie commune. Les Supérieures s'inquiétaient, elles entrevoyaient le terme. Il était éloigné de près de deux ans.

Le 7 janvier 1885, la Mère Thérèse se trouva si mal qu'il fallut la mettre au lit. Le 8, elle eut une syncope et resta deux heures sans connaissance. Le médecin, appelé en toute hâte, crut à une congestion cérébrale et conseilla l'administration immédiate des derniers sacrements. On lui obéit, et quand la malade reprit ses sens, elle témoigna un vif regret de n'avoir pu se disposer à une telle grâce. Avisée par dépêche, la Mère générale accourait de Paris pensant recevoir son dernier soupir. Elle entra dans la chambre au moment où venait d'arriver une bénédiction de Léon XIII. La Mère Thérèse était d'une faiblesse extrême ; elle avait le visage amaigri, les mains brûlantes, mais le regard calme, l'esprit absolument présent et lucide. Elle fut tout à la fois heureuse et confuse de voir sa première Mère. « Je m'en doutais, lui dit-elle. Je n'avais pas de repos, sachant qu'on vous avait inquiétée. Je souffre beaucoup, je

souffre partout et surtout de la tête ; cependant ce n'est pas une maladie, ce sont les forces qui s'en vont. Comme le Bon Dieu voudra !... Mais pourquoi êtes-vous venue? Vous n'y tiendrez pas, si vous prétendez assister toutes vos filles malades. Il est vrai que vous en avez trois ici, auxquelles votre visite sera une consolation. » Humble jusqu'au bout, elle jouissait de penser qu'on ne se dérangeait pas pour elle seule. En effet, si les malades sont, comme on l'a dit souvent, la bénédiction d'une communauté, celle de Fourvières était alors largement bénie ; elle avait à la fois trois religieuses en péril de mort, et les deux plus jeunes allaient partir les premières. Pour la Mère Thérèse, la crise du 7 janvier n'avait été qu'une alerte et le prélude d'une agonie de huit mois.

Plusieurs jours se passèrent, et, comme son état ne s'aggravait point, la Supérieure générale résolut d'aller visiter la maison de Marseille. Mais tout d'abord elle voulut savoir si la vénérable Mère avait quelque lumière ou pressentiment sur le temps qui lui restait à souffrir. « Je ne pense rien, lui fut-il répondu, je ne sais rien... Une fois, quand j'étais plus jeune, j'eus un grand désir de mourir. Notre-Seigneur me fit alors comprendre qu'il ne m'exaucerait pas de sitôt. Pendant l'oraison, je me trouvai transportée dans un bois où je suivais un chemin qui s'allongeait à perte de vue. Je marchais, je marchais toujours sans m'arrêter; je ne pouvais apercevoir le terme, et la conviction me resta qu'il en

serait ainsi de ma vie. » Après un silence, elle ajouta : « Je n'en vois pas encore la fin, et cependant elle ne peut pas être bien éloignée. »

Au retour de Marseille, la Mère générale put constater un léger mieux, et ne tarda pas à rentrer à Paris. Elle eut du moins le temps de constater que, si le corps tombait en ruines, l'âme se possédait encore tout entière. Ni la mémoire n'avait fléchi, ni la présence d'esprit, ni la finesse, ni la sensibilité. La Mère Thérèse pensait à tout et à tout le monde ; elle en donnait la preuve avec une délicatesse et un à-propos qui ravissaient.

Et pourtant, combien n'avait-elle pas besoin de prendre sur elle ! Il a été prophétisé de Notre-Seigneur qu'à l'heure de sa Passion il n'y aurait plus dans tout son corps une partie saine. On l'eût pu dire également de sa servante, de sa victime. Elle était brûlée d'une soif continue, enflée des pieds à la tête. Au lit ou sur son fauteuil de bois, elle ne pouvait essayer une position qui ne lui donnât des souffrances aiguës, intolérables. Pas une plainte parmi tout cela, pas un désir de soulagement ; elle demandait seulement, elle suppliait qu'on lui obtînt la patience. Au milieu du jour, elle pouvait encore se lever, aller avec mille peines jusqu'à la tribune ; mais souvent, au retour, il lui arrivait de dire : « C'est la dernière fois. » Le jour de l'Annonciation, comme elle revenait, appuyée sur le bras de l'infirmière, elle se rencontra dans le corridor avec son confesseur. Surprise, elle recula d'instinct, et ce

mouvement fut si douloureux qu'il lui arracha une légère plainte. Rentrée dans sa chambre, elle s'écria en accompagnant ces mots d'un geste grave : « Je viens d'avoir une bonne humiliation. Le Père va penser : elle ne sait pas même supporter la moindre souffrance. »

Il lui rendait meilleur témoignage, lui qui disait un jour : « Laissez faire l'âme ; elle monte, elle monte ! » Pendant qu'elle s'accusait de faiblesse, on admirait sa vertu à la fois indomptable et douce. « Je devrais bien, disait-elle encore, pratiquer cette maxime : ne rien demander, ne rien refuser ; — et je fais tout le contraire ! Quand j'ai trop de feu, je prie qu'on le couvre ; quand il n'y en a pas, je prie qu'on en fasse ; je ne sais jamais me taire ; je me le reproche beaucoup. Mes infirmières ont bien des occasions de pratiquer la charité. »

Or elles attestent bien plutôt son obéissance ponctuelle, sa reconnaissance qui se traduisait en remerciements infinis, sa crainte de leur être à charge, ses attentions affectueuses à leur égard. « Ce qui me frappe surtout, écrivait l'une d'elles, c'est sa bonté, je dirai même sans crainte d'exagération son excessive tendresse, que je ne connaissais pas. Ses yeux me regardent et avec quelle expression ! Tendresse, oui ; mais il y a quelque chose de plus : il me semble que le regard de Notre-Seigneur perce au travers du sien pour venir frapper mon âme. Quand je me dirige du côté de la porte, elle me suit des yeux et se soulève de dessus son oreiller pour me dire adieu. Si je

vais au réfectoire, elle me recommande de bien dîner. Si je vais à la chapelle, elle me demande de la prendre avec moi, de prier Notre-Seigneur de la bénir. Et tout cela avec une si grande bonté, avec un visage d'où la sainteté rayonne. Jamais elle ne fait la moindre chose sans m'en demander la permission. »

Tandis que toute la communauté prenait part à sa longue épreuve, elle-même semblait ne vivre que pour autrui. Elle consolait, elle soutenait de ses pieux messages ses deux compagnes de souffrance, les Mères Marguerite Ducurtyl et Marguerite de Fraix. La première expira le Jeudi-Saint ; l'autre languit jusqu'au 6 septembre. La Mère Thérèse les avait aidées à faire leur sacrifice, et il semblait qu'elle les envoyât devant, pour l'accueillir elle-même quand viendrait son tour.

En attendant, elle laissait éclater sans y prendre garde les vertus dont elle avait si chèrement payé l'habitude. A cette heure qui manifeste le fond de l'âme et donne la mesure morale de la vie, elle était humble et unie à Dieu plus que jamais. Elle disait un jour à la Supérieure de la maison : « Ma Mère, ne vous en allez pas sans avoir béni votre brebis galeuse. Hier je vous ai demandé pardon de toutes mes sottises, et voilà qu'aujourd'hui je suis obligée de recommencer. Je suis bien méchante. » Il fallut aussi que la Mère assistante vînt recevoir ses excuses. Quelle était donc sa faute ? Elle avait témoigné quelque répugnance à voir le médecin.

Nous savons déjà que les maladies n'enlevaient

rien à son recueillement, et nous la verrons jusqu'au bout s'épuiser en efforts pour accomplir les exercices de piété prescrits par la règle. Une jeune Sœur lui avouant qu'elle ne savait parfois que dire à Dieu : « Dites-lui, répondit-elle, que vous êtes comme une bûche devant lui, mais qu'il veuille bien l'allumer, l'enflammer de son amour. Dites-lui : Seigneur, ayez pitié de moi ; et comprenez bien tout ce que cette parole renferme. » Quant à elle, ses prières ne finissaient pas. Un jour qu'elle avait communié, une religieuse lui disait, vers dix heures du matin, qu'étant entrée chez elle à huit heures, elle n'avait osé lui parler, craignant de troubler son oraison. La Mère Thérèse se récria en souriant : « Mais je n'ai pas même encore achevé mon action de grâces, et pour mon oraison, je vais la commencer tout à l'heure. » Quelquefois on s'inquiétait de ses longs silences : « Eh quoi ! disait-elle, je parle au Bon Dieu toute la journée. » Journées bien pleines en effet. Le 7 mars, quelqu'un lui demandant ce qu'elle avait fait la veille, elle résuma tout en ces trois mots : « J'ai prié, j'ai souffert, j'ai gémi. »

Elle souffrit, gémit et pria de la sorte jusqu'au mois d'août, sans modification apparente dans son état. D'ailleurs, il était si douloureux, qu'une aggravation semblait à peine probable. Elle vint toutefois, mais sans précipiter le dénouement, et l'on put se dire que la pauvre Mère ne vivait plus que par miracle et pour continuer de souffrir. Elle-même commençait à parler de sa fin prochaine et implorait tout

de nouveau la grâce de l'Extrême-Onction. Elle l'obtint seulement le 8, après quelques jours d'attente, et on la crut assez mal pour lui donner en même temps le saint viatique, bien qu'elle eût communié le matin : « Mais, pensait-elle, deux communions en un jour, n'était-ce point là une irrégularité peu édifiante ? » L'obéissance leva ce scrupule. « Je m'abandonne, dit l'humble malade; faites ce que vous voudrez. »

Le lendemain, la Mère générale était là ; elle arrivait de Paris avec une autre religieuse, croyant bien cette fois assister aux derniers moments de la vénérée fondatrice. Malgré sa prostration profonde, la Mère Thérèse parut vivement occupée des fatigues de ce voyage ; mais les deux voyageuses s'estimèrent trop bien payées par l'impression toute sainte que leur donna son aspect. En pleine liberté d'esprit, en pleine possession d'elle-même, elle tenait les mains habituellement jointes, comme pour prier au moins par son attitude. Son crucifix, son chapelet ne la quittaient pas, non plus qu'une statuette de la Sainte Vierge. Autour d'elle, tout était simple, calme, silencieux comme son humble vie. Cette chambre de mourante paraissait bien plutôt un sanctuaire, où le respect et l'amour des visiteuses allaient sans effort de la servante de Dieu à Dieu lui-même : on le sentait si bien présent !

La fin reculait cependant, et la Supérieure générale dut repartir. Le mois d'août s'acheva, le mois de septembre commença, et la victime restait sur la

croix, « toujours vivante et toujours mourante », disait une lettre d'alors. Le 2, elle avouait en pleurant qu'elle craignait de manquer de patience, de ne pas assez bien souffrir. On lui cita un passage dont le sens était, que, pour être des amis de Notre-Seigneur, il fallait endurer plus que d'autres. « Et sans consolation ! » ajouta la vénérée Mère sur le ton d'une douleur profonde. — Comme Dieu la traite ! pensaient les deux religieuses qui l'entendirent. Peut-être se rappelaient-elles le mot du Maître à Sainte Thérèse : « Voilà comment je traite mes amis », et la vive réplique de la Sainte : « C'est pourquoi vous en avez si peu. »

Comme sa patronne, la fondatrice du Cénacle avait donc large part aux prédilections du Crucifié. La journée du 3 fut un véritable martyre. Le 13, vint une crise qui sembla devoir être la dernière. Parmi les suffocations, on put saisir encore cette parole : « Mon Jésus, j'unis mon agonie à la vôtre. » La crise passa pourtant, et, ce jour-là même, la courageuse Mère essayait encore de préparer sa méditation, de réciter son Office; mais elle ne pouvait que prendre le livre, sans avoir la force de l'ouvrir. Toujours imminente, la mort s'éloignait toujours, et les médecins avouaient n'y rien comprendre. La victime attendait, souvent les yeux fermés, la tête inclinée du côté gauche comme Notre-Seigneur en croix. Parfois, la souffrance lui arrachait un cri. D'ordinaire, ce n'était qu'un gémissement faible ou ce mot : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Le 18, il y eut une sorte d'accalmie. Une prostration somnolente avait succédé aux tourments aigus. Mais ils ne tardèrent pas à revenir et plus extrêmes. « Nous sommes bien à l'agonie avec elle », écrivait une religieuse. De fait, une immense pitié se mêlait à la vénération universelle, et personne n'osait plus souhaiter la prolongation d'un tel martyre.

Il fallait bien pourtant qu'il finît. Le 26 au matin, la Mère Thérèse avait encore communié. Elle ne parlait plus, mais les cris douloureux ne cessaient pas et navraient les âmes ; ils se turent l'après-midi et l'on n'entendit plus que la respiration haletante. La dernière lutte commençait. « Notre vénérée Mère, dit une des religieuses présentes, avait toute sa lucidité d'esprit et nous comprenait très bien. Elle répondit par un signe affirmatif à la demande qu'on lui fit de bénir notre famille religieuse et de la protéger toujours auprès de Dieu.

« Les Pères Monnot et de Damas l'ont visitée alternativement, et lui ont renouvelé la grâce de l'absolution ainsi que l'indulgence *in articulo mortis.* Pendant qu'on priait autour d'elle, ses yeux se sont ouverts et fixés doucement sur une image de la Sainte Vierge, suspendue au pied du lit. Ils n'avaient plus le voile qui est d'ordinaire sur les yeux des mourants; on eût dit qu'ils voyaient Notre-Dame et qu'ils reflétaient déjà les splendeurs de l'éternité. Marie était là sans doute, préparant sa fille bien-aimée à la réunion avec l'Époux. »

Il était quatre heures et un quart; les yeux de la

Mère Thérèse s'abaissèrent de nouveau et reprirent leur expression habituelle de profond recueillement; le dernier soupir s'exhalait; l'holocauste était consommé. Marie-Victoire Couderc, en religion Mère Thérèse, avait vécu quatre-vingts ans, sept mois et vingt et un jours.

A la même heure, son frère, M. l'abbé Jean Couderc, alors à Saint-Martin-d'Ardèche, la voyait s'élever au ciel dans une grande lumière.

Quant aux religieuses témoins de sa mort, elles récitèrent le *De profundis*, puis, à deux reprises, le *Magnificat*. « Nous sentions, disent-elles, que notre sainte Mère nous invitait à rendre grâces pour les miséricordes dont elle avait été l'objet; qu'elle nous excitait à nous confier sans réserve et pour toujours en l'infinie bonté de Dieu. »

III

Les vertus de la fondatrice du Cénacle attireront-elles un jour l'attention de la sainte Église? Je l'ignore; et toutefois, après le peu que je viens d'en dire, il ne semble pas téméraire de l'espérer.

Depuis que la Mère Thérèse est morte, plusieurs personnes ont cru devoir à son intercession des faveurs signalées. De son vivant même, certains faits avaient eu lieu, qu'il ne m'appartient pas de juger, mais dont je rapporterai simplement quelques-uns, comme ayant pour eux la double garantie de la vraisemblance et du témoignage.

Le 3 juillet 1836, à La Louvesc, son assistante, la Mère Victorine Prost étant au lit, incapable de faire un pas, la jeune Supérieure, après avoir invoqué Saint François Régis, enjoignit à l'infirme de se lever et de suivre la communauté au jardin. L'ordre, humainement irréalisable, fut accompli sur-le-champ et sans souffrance. Dès lors, la Mère Victorine alla de mieux en mieux.

En 1872, une autre religieuse du Cénacle, atteinte d'une maladie de la moelle épinière, écrivait le récit de sa guérison complète et instantanée, qu'elle attribuait sans hésitation aux prières de la sainte fondatrice.

Plus de cinq ans avant sa mort, au printemps de 1880, la Mère Thérèse apparut à une professe des premiers vœux, alors tourmentée par des peines intérieures et surtout par la crainte de ne pouvoir les surmonter. C'était pendant une de ces nuits de veille, où, selon l'usage, on se relaye devant le Très Saint Sacrement. Bien éveillée et déjà prête à prendre son tour, la jeune professe attendait dans un parloir voisin de la chapelle. A travers la porte vitrée, elle aperçoit une lueur qu'elle prend pour celle de la lampe de la Mère Boullier, chargée de venir la chercher ; elle s'empresse pour la suivre ; mais elle reste immobile de saisissement, en voyant entrer sans que la porte s'ouvre, dans cette lueur qui grandit, non la Mère Boullier, mais une vénérable inconnue, dont le regard, ineffablement humble et bon, produit la lumière qui environne d'abord sa tête, puis toute sa personne,

et qui bientôt éclaire toute la pièce. La jeune religieuse n'avait jamais vu la Mère Thérèse, et pourtant sa première pensée lui dit que c'est elle. Son cœur bat à se rompre, mais elle n'a pas peur. A mesure que la lumière augmente, la Mère Thérèse se rapproche sans marcher; son regard pénètre au fond de l'âme de sa fille, dont il change les tourments en une paix délicieuse : elle ne doute plus que Notre-Seigneur ne lui accorde la grâce de se vaincre toujours et de le servir fidèlement jusqu'à la mort.

Aucune parole ne fut échangée; la jeune Sœur, comme Saint Pierre au Thabor, eût bien voulu prolonger son bonheur; mais la lumière insensiblement diminuait, la Mère Thérèse s'éloignait; bientôt ses traits seuls restèrent éclairés, jusqu'à ce qu'enfin elle disparut, avec une lueur semblable à celle qui l'avait annoncée. Devant le Très Saint Sacrement, l'heure d'adoration se passa en actions de grâces.

Le lendemain, tout embaumée, fortifiée et consolée, mais, en même temps persuadée que la Mère Thérèse était morte, la jeune religieuse va timidement demander si l'on a des nouvelles de Lyon, si la Mère Thérèse est malade? — Elle consulte son confesseur qui lui apprend qu'elle se trompe en croyant que Dieu permet aux seuls bienheureux ces sortes de manifestations extraordinaires, et qui l'engage à s'ouvrir de tout cela avec ses Supérieures.

D'abord ses communications n'obtiennent pas un grand crédit. On imagine de les mettre à l'épreuve,

en montrant incidemment à celle qui les a faites la photographie de la vénérable fondatrice. Elle la reconnaît aussitôt, sauf les yeux qui ne lui disaient rien. — « Les yeux que j'ai vus avaient vu le Bon Dieu », répétait-elle.

Au milieu de l'année 1881, l'obéissance désigna la même religieuse pour faire partie d'une maison en fondation ; il fallait passer par Fourvières et s'y arrêter une semaine. — « Que je suis heureuse, écrit-elle à sa Supérieure, j'ai retrouvé les yeux qui ont vu le Bon Dieu ! Je passe chaque jour, avec la Mère Thérèse, tout le temps qu'elle veut bien me donner ; quelle grâce et quel profit pour mon âme ! »

La personne qui nous transmet ce récit en a récemment vérifié l'exactitude avec la jeune professe de 1880, dont l'impression reste aussi vivante qu'aux premiers jours.

En août 1885, la Supérieure générale étant à Fourvières, près de la vénérée fondatrice presque mourante, fut renseignée d'une manière merveilleuse sur des affaires éloignées, qui devaient inévitablement amener un désastre ; car, là où les événements se déroulaient depuis de longs mois sous les yeux les plus clairvoyants, on ne se doutait pas du péril. Humainement parlant, l'absence de la Supérieure allait précipiter ce dénouement funeste ; mais ce fut le contraire qui arriva : le diable et ses instruments n'avaient pas compté sur l'intervention de la Mère Thérèse.

Un Père de la Compagnie de Jésus, qui avait fréquemment confessé la servante de Dieu pendant ses

dernières semaines de souffrances, dut s'absenter pour un ministère. Il ne revint qu'après la mort, avec le grand regret de ne plus retrouver celle dont la sainteté lui avait laissé une profonde impression. Il confia à la Supérieure de Fourvières qu'il s'était trouvé d'abord triste et déconcerté de ce ministère que l'obéissance lui avait donné à remplir; — mais que le 26 septembre, à quatre heures un quart, il s'était senti tout à coup consolé et fortifié. Le lendemain, apprenant que c'était l'heure même où la Mère Thérèse avait quitté ce monde, il avait attribué cette grâce à sa charitable assistance.

Voici encore un trait qui a suivi d'assez près la mort de la vénérée fondatrice. La Mère Anna Borrel, envoyée à La Louvesc au mois de septembre 1886, n'arrivait pas à accepter de cœur l'obéissance qui la laissait sur cette montagne bénie pour un hiver austère et froid. La Mère Thérèse se montre à elle dans un rêve, et lui dit maternellement ces mots : *L'hiver sera beau pour vous cette année.* A l'instant, les révoltes de la nature cessent pour ne plus revenir. Le 14 janvier 1887, la Mère Anna Borrel mourait joyeusement dans l'acte héroïque de la charité, en rappelant la parole de la Mère Thérèse : *L'hiver sera beau pour vous cette année.* Malade depuis quelque temps, mais non gravement, en apparence, elle avait sollicité la grâce de faire le sacrifice de sa vie pour le rétablissement d'une santé précieuse et chère. Dieu agréa son offrande, car la guérison qu'elle désirait fut pleinement obtenue.

Revenons au soir du 26 septembre 1885. Il avait été décidé que la sainte dépouille ne resterait pas à Lyon; de hautes convenances voulaient qu'elle allât reposer à La Louvesc, au berceau même de la Société. Le lendemain de la mort, dimanche 27, elle fut descendue au chœur, où elle resta jusqu'au mardi matin, entourée d'honneurs et de prières. De nombreuses communautés envoyèrent au Cénacle leurs condoléances fraternelles; mais, à vrai dire, les regrets se perdaient dans une vénération pleine d'espérance, et, comme l'écrivait la Supérieure de Fourvières, tout était suave et saint autour de ce cercueil.

Le 29, jour de Saint Michel, la Mère Thérèse partait pour sa dernière demeure terrestre. Il y avait cinquante-sept ans que, jeune Supérieure, elle était venue prendre possession de cette maison Saint-Régis, dont la destination finale était encore un mystère pour elle et pour le fondateur lui-même. Elle y rentrait morte, accompagnée en esprit par sa famille religieuse, et depuis longtemps réintégrée par elle dans ses titres de mère et de fondatrice. Déjà les premières neiges avaient apparu sur la montagne; mais, malgré tout, on avait su trouver des mousses et des fleurs pour en faire hommage à la chère relique. Dès six heures du soir, on sonnait le bourdon de la basilique, et le R. P. Cornuet, avec des enfants de chœur, allait processionnellement, la croix en tête, au-devant du pieux cortège, que conduisait M. l'abbé Léon Couderc, vicaire de son saint oncle à Saint-Martin-d'Ardèche. Il était huit heures quand on parvint au

seuil de la maison, devant laquelle stationnait tout le village, silencieux et recueilli. Après le Cénacle de Fourvières, celui de La Louvesc eut sa veillée funèbre; puis il fallut dire adieu à ce que toutes appelaient leur trésor.

Le 30 au matin, une dernière messe fut célébrée. Avant de commencer le saint sacrifice, le R. P. Carry adressa à l'assemblée quelques paroles pleines de sympathie et d'espérance :

« Mes frères,

« En présence de ce cercueil, qui renferme le corps de la vénérée Mère Thérèse Couderc, ce que je pense, vous le pensez et le sentez comme moi ; nous venons accomplir un devoir de reconnaissance en unissant notre deuil au deuil de cette maison; nous venons apporter notre part d'émotions, de regrets et de prières, aux émotions, aux regrets et aux prières de cette famille religieuse, dont la Mère Thérèse fut la fondatrice et la mère.

« Cette belle et pure existence ne nous est point étrangère; elle nous appartient. C'est une des gloires de notre montagne. Ici elle a vécu; ici elle a prié; ici elle a fait le bien et s'est dévouée ; ici était resté son cœur. Elle nous a donné ses meilleures et ses plus généreuses années, et son nom est désormais mêlé à l'histoire de La Louvesc. Ce lieu est le berceau de son œuvre, et il demeure comme le centre d'où son œuvre rayonne au loin.

« Elle a voulu y reposer après sa mort. Son corps

y dormira dans le silence du cercueil, à côté du tombeau glorieux de Saint François Régis. Puisse ce cercueil s'ouvrir un jour sous les tressaillements de la sainteté, dans l'éclat et le triomphe du miracle! Puisse le ciel associer dans une commune gloire le tombeau de la fille et le tombeau du père! *Amen.* »

Pendant l'absoute, le bourdon se fit entendre de nouveau. Puis les Sœurs coadjutrices, usant de leur privilège traditionnel, accompagnèrent jusqu'au bout le cercueil, porté par des hommes du pays et escorté par la population tout entière. Les religieuses de chœur passèrent au jardin pour suivre du regard le défilé. La neige avait cessé de tomber, le soleil s'était levé resplendissant, le ciel et la terre semblaient fêter la servante de Dieu.

Si l'on aborde La Louvesc du côté de l'est, de la vallée du Rhône, après avoir dépassé le bourg de Satillieu, on se trouve au bas d'une gorge profonde, qui va, s'élevant toujours, l'espace de huit kilomètres environ, entre deux chaînes disposées par étages presque réguliers. Dans l'échancrure ouverte à la base des deux plus hautes, au sommet de cette avenue grandiose, à l'horizon, le village apparaît, déployé sur une sorte de terrasse demi-circulaire, qui domine les derniers escarpements. L'enclos du Cénacle forme l'extrémité nord de l'hémicycle. En face, un peu au delà de l'extrémité sud, est le cimetière, avec ses modestes croix de bois, avec ses caveaux creusés dans le flanc de la montagne, fermés de grandes portes cintrées uniformes. L'un d'eux est destiné à la sépulture

des religieuses ; le corps de la Mère Thérèse repose là. La tombe de la fondatrice et la première maison de l'Ordre se regardent, et entre deux, derrière un mince rideau de maisons, la basilique du Saint de la contrée montre ses deux campaniles bas et sévères[1].

Pour les filles de Saint François Régis, du P. Terme et de la Mère Thérèse, que de souvenirs en ce lieu, sur « la sainte montagne » ! comme elles aiment à l'appeler. Rien n'y manque, sauf les restes mortels du P. Terme, du fondateur ; mais, à La Louvesc, tout est plein de sa mémoire, de son esprit. Quand les religieuses saluent du cœur ou des yeux ces trois tombes, dont l'une est loin et les deux autres en face d'elles, il semble qu'une de leurs premières pensées doive être pour le texte évangélique où nous résumions par avance l'histoire de leurs origines : « Si le grain de froment ne tombe dans la terre et n'y meurt, il reste seul ; mais s'il meurt, il fructifie en abondance. »

1. L'architecte, M. Bossan, le même qui a construit l'admirable basilique de Fourvières, a voulu que son œuvre de La Louvesc portât visiblement le caractère d'un tombeau.

APPENDICE

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION

FÊTE
DE
LA B. V. MARIE AU CÉNACLE

DOUBLE DE PREMIÈRE CLASSE

OFFICE ET MESSE
APPROUVÉS PAR SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII
POUR LA SOCIÉTÉ DE N.-D. DU CÉNACLE

IN I. VESPERIS

Antiphonæ et Capitulum de Laudibus. Psalmi et Hymnus ut in Festis B. Mariæ Virginis.

℣. Præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent. Alleluia.

℟. Sed exspectarent promissionem Patris. Alleluia.

Ad Magnif. Ant. Cum introissent * in Cœnaculum, erant omnes unanimiter perseverantes in oratione cum Maria Matre Jesu. Alleluia.

ORATIO.

Deus, qui beatam Mariam semper Virginem Matrem tuam in Cœnaculi solitudine cum discipulis orantem Sancti Spiritus donis cumulasti : fac nos, quæsumus, cordis recessum diligere ;

AUX I^res^ VÊPRES

Antiennes et Capitule de Laudes. Psaumes et Hymne comme aux Fêtes de la bienheureuse Vierge Marie.

℣. Il leur commanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem. Alleluia.

℟. Mais d'attendre la promesse du Père. Alleluia.

A Magnificat. Ant. Étant entrés dans le Cénacle, tous persévéraient unanimement dans l'oraison avec Marie Mère de Jésus. Alleluia.

ORAISON.

O Dieu, qui avez comblé des dons de l'Esprit-Saint la bienheureuse Marie toujours Vierge votre Mère, lorsqu'elle priait avec les disciples dans la solitude du Cénacle : faites-nous aimer, nous vous en supplions, la

ut sic rectius orantes Spiritus Sancti gratiis repleri mereamur. Qui vivis et regnas... in unitate ejusdem Spiritus Sancti.

Commemoratio Dominicæ infra Octavam Ascensionis.

Ad Completorium et per Horas in fine Hymnorum dicitur :

Jesu, tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine.

AD MATUTINUM

Invitatorium. Ave Maria, gratia plena : * Dominus tecum. Alleluia.

Hymnus Quem terra, *ut in Festis Beatæ Mariæ Virginis.*

IN I. NOCTURNO

Ant. In sole * posuit tabernaculum suum, Maria. Alleluia.

Psalmi trium Nocturnorum ut in Festis B. Mariæ Virginis.

§ *Extra Tempus Paschale.*

Ant. Deduc me * Domine in via tua, et ingrediar in veritate tua.

Ant. Quasi myrrha electa * dedi suavitatem odoris.

retraite du cœur, afin que, priant mieux ainsi recueillis, nous méritions d'être remplis des grâces de l'Esprit-Saint. O vous qui, étant Dieu, vivez et régnez... en l'unité du même Saint-Esprit.

Mémoire du Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

A Complies et aux Heures, on dit à la fin des Hymnes :

Gloire à vous, ô Jésus,
Qui êtes né de la Vierge.

A MATINES

Invitatoire. Je vous salue, Marie, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous. Allel.

Hymne Quem terra, *comme aux Fêtes de la bienheureuse Vierge Marie.*

AU 1er NOCTURNE

Ant. Il a placé son tabernacle dans le soleil, ô Marie. Alleluia.

Psaumes des trois Nocturnes comme aux Fêtes de la bienheureuse Vierge Marie.

§ *Hors le Temps Pascal.*

Ant. Conduisez-moi, Seigneur, dans votre voie, et j'entrerai dans votre vérité.

Ant. J'ai répandu une odeur suave comme la myrrhe la plus excellente.

℣. Specie tua et pulchritudine tua. Alleluia. ℟. Intende, prospere procede, et regna. Alleluia.

Incipit liber Actuum Apostolorum.

Lectio I. *Cap.* I.

Primum quidem sermonem feci de omnibus, o Theophile, quæ cœpit Jesus facere et docere, usque in diem, qua præcipiens Apostolis per Spiritum Sanctum, quos elegit, assumptus est : quibus et præbuit seipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis, et loquens de regno Dei. Et convescens, præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed exspectarent promissionem Patris, quam audistis (inquit) per os meum : quia Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizabimini Spiritu Sancto non post multos hos dies.

℟. Nolite timere, non relinquam vos orphanos, sed mittam in vos Spiritum veritatis : * Et gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo tollet a vobis. Alleluia. ℣. Vos autem sedete in civitate, donec in-

℣. Dans votre gloire et dans votre beauté. Alleluia. ℟. Avancez, triomphez et régnez. Allel.

Le commencement du livre des Actes des Apôtres.

Leçon I. *Chap.* I.

J'ai parlé dans mon premier livre, ô Théophile, de tout ce que Jésus a fait et enseigné, depuis le commencement jusqu'au jour où il fut élevé dans le ciel, après avoir instruit par le Saint-Esprit les Apôtres qu'il avait choisis ; auxquels il s'était montré depuis sa passion et avait fait voir par beaucoup de preuves qu'il était vivant, leur apparaissant pendant quarante jours et leur parlant du royaume de Dieu. Et mangeant avec eux, il leur commanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, que vous avez, leur dit-il, entendue de ma bouche ; car Jean a baptisé dans l'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.

℟. Ne craignez pas, je ne vous laisserai pas orphelins, mais je vous enverrai l'Esprit de vérité : * Et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie. Alleluia. ℣. Pour vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez re-

duamini virtute ex alto. Et gaudebit cor vestrum.

Lectio II.

Igitur qui convenerant, interrogabant eum, dicentes : Domine si in tempore hoc restitues regnum Israel ? Dixit autem eis : Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate : sed accipietis virtutem supervenientis Spiritus Sancti in vos, et eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæa, et Samaria, et usque ad ultimum terræ. Et cum hæc dixisset, videntibus illis, elevatus est : et nubes suscepit eum ab oculis eorum.

℟. Et factum est, dum benediceret eis Jesus, sublatus est ab oculis eorum, et ipsi Jerosolymam regressi, * Erant unanimiter perseverantes in oratione, et fractione panis. Alleluia. ℣. Cumque manerent in civitate cum Maria Matre Jesu. Erant unanimiter perseverantes in oratione.

Lectio III.

Cumque intuerentur in cælum euntem illum, ecce duo viri adstiterunt juxta

vêtus de la force d'en haut. Et votre cœur se réjouira.

Leçon II.

Alors ceux qui se trouvaient présents demandèrent à Jésus : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ? Et il leur dit : Ce n'est pas à vous de connaître les temps et les moments que le Père a réservés à son pouvoir. Mais vous recevrez la force du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. Et après qu'il eut dit ces paroles, ils le virent s'élever, et une nuée le déroba à leurs yeux.

℟. Pendant que Jésus les bénissait, il fut enlevé à leurs yeux ; pour eux, étant retournés à Jérusalem, * Ils persévéraient unanimement dans l'oraison et dans la fraction du pain. Alleluia. ℣. Et demeurant dans la ville avec Marie Mère de Jésus. Ils persévéraient unanimement dans l'oraison.

Leçon III.

Et comme ils le regardaient monter au ciel, voici que deux hommes vêtus de blanc se pré-

illos in vestibus albis, qui et dixerunt : Viri Galilæi quid statis adspicientes in cælum? Hic Jesus qui assumptus est a vobis in cælum sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cælum. Tunc reversi sunt Jerosolymam a monte, qui vocatur Oliveti, qui est juxta Jerusalem, sabbati habens iter. Et cum introissent in Cœnaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus et Joannes, Jacobus et Andreas, Philippus et Thomas, Bartholomæus et Matthæus, Jacobus Alphæi, et Simon Zelotes, et Judas Jacobi. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, et Maria Matre Jesu, et fratribus ejus.

℟. Tunc reversi sunt Jerosolymam a monte, qui vocatur Oliveti, sabbati habens iter : et cum introissent in Cœnaculum, ibi manebant * Cum Maria Matre Jesu. Alleluia. ℣. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exsultatione et simplicitate cordis. Cum

sentèrent à eux et leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce Jésus qui en vous quittant s'est élevé dans le ciel reviendra de la même manière que vous l'avez vu monter. Ils partirent ensuite de la montagne appelée des Oliviers, qui est éloignée de Jérusalem de l'espace de chemin qu'on peut faire le jour du sabbat, et ils retournèrent à Jérusalem. Lorsqu'ils furent entrés, ils montèrent dans le Cénacle, où demeuraient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques fils d'Alphée, Simon le Zélé et Jude frère de Jacques. Tous persévéraient unanimement dans l'oraison, avec les femmes, et Marie Mère de Jésus, et ses frères.

℟. Ils partirent ensuite de la montagne appelée des Oliviers, qui est éloignée de la ville de l'espace de chemin qu'on peut faire le jour du sabbat, et ils retournèrent à Jérusalem; et étant entrés dans le Cénacle, ils y demeurèrent * Avec Marie Mère de Jésus. Alleluia. ℣. Tous les jours aussi, persévérant unanimement dans le temple et rompant le pain dans les maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de

Maria. Gloria Patri. Cum Maria.

IN II. NOCTURNO

Ant. Omnis gloria * Mariæ filiæ Regis ab intus. Alleluia.

§ *Extra Tempus Paschale.*

Ant. Sub umbra * illius quem desideraveram sedi.

Ant. Mecum sunt divitiæ, * et gloria, opes superbæ, et justitia.

℣. Adjuvabit eam Deus vultu suo. Alleluia.

℟. Deus in medio ejus, non commovebitur. Alleluia.

Sermo sancti Bernardi Abbatis.

De Assumptione beatæ Mariæ.

LECTIO IV.

Legimus in Actibus Apostolorum, quod redeuntes a monte Oliveti unanimiter perseverabant in oratione. Qui? Si forte Maria adfuit, nominetur prima, quæ supra omnes est, tam Filii prærogativa, quam suæ privilegio sanctitatis. Petrus et Andreas, ait, Jacobus et

cœur. Avec Marie. Gloire au Père. Avec Marie.

AU II[e] NOCTURNE

Ant. Toute la gloire de Marie, la fille du Roi, est au dedans. Alleluia.

§ *Hors le Temps Pascal.*

Ant. Je me suis reposée à l'ombre de celui que j'avais désiré.

Ant. Avec moi sont les richesses et la gloire, la magnificence et la justice.

℣. Dieu la protégera de son regard. Alleluia.

℟. Le Seigneur est au milieu d'elle, c'est pourquoi elle ne sera point ébranlée. Alleluia.

Sermon de saint Bernard Abbé.

Pour l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie.

LEÇON IV.

Nous lisons dans les Actes des Apôtres que, revenant du mont des Oliviers, ils persévéraient unanimement dans l'oraison. De qui est-il parlé ainsi? Si Marie se trouvait du nombre, qu'elle soit nommée la première, puisqu'elle est au-dessus de tous, soit par la prérogative de sa maternité, soit par

Joannes, et ceteri qui sequuntur. Hi omnes perseverabant unanimiter cum mulieribus, et Maria Matre Jesu. Itane et mulierum sese ultimam exhibebat, ut novissima omnium poneretur? Merito igitur facta est novissima prima, quæ cum prima esset omnium, sese novissimam faciebat. Merito facta est omnium domina, quæ se omnium exhibebat ancillam.

℟. Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam : ego feci in cælis ut oriretur lumen indeficiens. * In altissimis habitavi, et thronus meus in columna nubis. Alleluia. ℣. In omni terra steti, et in omni gente primatum habui. In altissimis habitavi.

Lectio V.

Sermo 6. in Ascensione Domini.

Et Apostoli quidem decem dies in exspectatione sederunt, perseverantes unani-

le privilège de sa sainteté. C'étaient, dit le texte sacré, Pierre et André, Jacques et Jean, et les autres. Tous persévéraient unanimement dans l'oraison, avec les femmes et Marie Mère de Jésus. Est-ce donc ainsi qu'elle se montrait la dernière des femmes, pour être nommée après toutes? Aussi est-ce avec raison que celle qui s'était faite la dernière quand elle était la première, a été élevée du dernier rang au premier. C'est avec raison qu'elle est devenue la maîtresse de tous, comme elle s'était faite la servante de tous.

℟. Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toute créature; c'est moi qui ai fait naître dans le ciel une lumière qui ne s'éteint jamais. * J'ai habité dans les lieux les plus élevés, et mon trône est dans une colonne de nuée. Alleluia. ℣. J'ai parcouru toute la terre, et j'ai eu l'empire sur toutes les nations. J'ai habité dans les lieux les plus élevés.

Leçon V.

Sermon 6 pour le jour de l'Ascension du Seigneur.

Les Apôtres demeurèrent dix jours dans l'attente, persévérant unanimement dans l'orai-

miter in oratione cum mulieribus, et Maria Matre Jesu. Et tu igitur orare disce, disce quærere, petere, pulsare, donec invenias, donec accipias, donec aperiatur tibi. Novit Dominus figmentum tuum : fidelis est, non te patietur tentari supra quam possis. Confido in ipso, quod si fideliter exspectaveris, nec diem decimum exspectabit. Præveniet certe in benedictionibus dulcedinis desolatam animam et orantem, ut feliciter et non ad insipientiam tibi consolari renuens, in ipsius memoria delecteris, inebriatus ab ubertate domus Dei, et voluptatis ejus torrente potatus.

℟. Venite ad me, omnes qui laboratis, et onerati estis : * Et ego reficiam vos. Alleluia. ℣. Venite filii, audite me, timorem Domini docebo vos. Et ego reficiam vos.

Lectio VI.

Quod evidentius in Apostolis invenitur impletum. Ubi enim videntibus illis

son avec les femmes et Marie Mère de Jésus. Apprenez donc, vous aussi, à prier; apprenez à chercher, à demander, à frapper, jusqu'à ce que vous trouviez, jusqu'à ce que vous receviez, jusqu'à ce qu'on vous ouvre. Le Seigneur sait bien de quel limon il vous a pétri ; or, il est fidèle et ne souffrira pas que vous soyez tenté au-dessus de vos forces. J'ai la confiance que, si vous l'attendez fidèlement, il n'attendra pas le dixième jour pour venir à vous. Il préviendra des bénédictions de sa douceur votre âme désolée et priante; afin qu'ayant sagement renoncé à vous consoler vous-même, vous trouviez votre joie dans le souvenir de Dieu, vous soyez enivré de l'abondance de sa maison, et vous buviez à longs traits au torrent de ses voluptés.

℟. Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés : * Et je vous soulagerai. Alleluia. ℣. Venez, mes enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur. Et je vous soulagerai.

Leçon VI.

Il en fut ainsi pour les Apôtres d'une manière très évidente. Car à peine eurent-ils

suus ille Jesus tam manifeste elevatus est, et ferebatur in cælum, ut nemo eorum opus haberet interrogare, Quo vadis? ipsa jam, ut ita dixerim, oculata fide edocti sunt supplices in cælum levare oculos, puras tendere manus, promissa sibi dona charismatum postulantes; donec fieret repente de cælo sonus advenientis spiritus vehementis, advenientis utique ignis, quem Dominus Jesus mittebat in terram, volens vehementer accendi. Qui utique adveniens ignis divinus, et inveniens receptacula munda, infudit uberius dona charismatum, et in spiritalem omnino mutavit amorem, ut accensa in eis caritas fortis ut mors, jam non modo fores, sed ne ipsa quidem ora propter metum Judæorum claudere dignaretur.

℟. Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei. * In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis. Alleluia. ℣. Transite ad me, omnes qui concupiscitis me, et a

vu leur Jésus s'élever si manifestement dans les cieux que personne n'avait plus besoin de lui demander : Où allez-vous ? qu'une foi clairvoyante leur apprit à lever vers le ciel des regards suppliants, à y tendre des mains pures, et à solliciter les grâces et les dons qui leur avaient été promis; jusqu'au jour où ils entendirent tout à coup le bruit du vent impétueux qui descendait du ciel, le bruit du feu d'en haut que le Seigneur Jésus envoyait à la terre avec un ardent désir de le voir embraser tous les cœurs. Ce feu divin, survenant dans les disciples et les trouvant comme des vases purs, les remplit plus abondamment des dons de la grâce, rendit leur amour tout spirituel, et alluma dans leur âme une charité forte comme la mort : en sorte que, dès ce moment, bien loin de tenir leurs portes closes par la crainte des Juifs, ils ne purent pas même tenir leurs bouches fermées.

℟. Je suis la mère du pur amour, de la crainte, de la science et de l'espérance sainte. * En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité; en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu. Alleluia. ℣. Venez à moi, vous tous qui me dési-

generationibus meis implemini. In me gratia. Gloria Patri. In me gratia.

IN III. NOCTURNO

Ant. Exsultavit * Maria propter judicia tua Domine. Alleluia.

§ *Extra Tempus Paschale.*

Ant. Regali ex progenie * Maria exorta refulget, cujus precibus nos adjuvari mente et spiritu devotissime poscimus.

Ant. Beata Dei Genitrix Maria, * Virgo perpetua, templum Domini, sacrarium Spiritus Sancti.

℣. Elegit eam Deus, et præelegit eam. Alleluia.

℟. In tabernaculo suo habitare facit eam. Alleluia.

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam.

Lectio VII. *Cap.* 24.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Ego mitto promissum Patris mei in vos. Vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto. Et reliqua.

rez avec ardeur, et remplissez-vous des fruits que je porte. En moi est toute la grâce. Gloire au Père. En moi est toute la grâce.

AU III[e] NOCTURNE

Ant. Marie a tressailli de joie à cause de vos jugements, Seigneur. Alleluia.

§ *Hors le Temps Pascal.*

Ant. Marie, du sang royal, brille d'une gloire éclatante ; nous implorons de toute l'affection de notre cœur le secours de ses prières.

Ant. Bienheureuse Marie Mère de Dieu, toujours Vierge, temple du Seigneur, sanctuaire de l'Esprit-Saint.

℣. Le Seigneur l'a choisie et préférée. Alleluia.

℟. Il l'a fait habiter dans son tabernacle. Alleluia.

Lecture du saint Évangile selon saint Luc.

Leçon VII. *Chap.* 24.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Je vais vous envoyer le don de mon Père qui vous a été promis. Pour vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. Et le reste.

Homilia venerabilis Bedæ Presbyteri.

In Luc. lib. 6. cap. 23.

Promissum Patris Spiritus Sancti gratiam dici, et in Evangelio Joannis plenius, et hic quoque breviter intimatur cum sequitur : Vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto. De qua virtute, id est Spiritu Sancto, et Mariæ dicit Angelus : Et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Sed et ipse Lucas apertius in Actibus Apostolorum ejus promissæ virtutis ex alto, et præceptæ in civitate sessionis meminit. Præcepit, inquit, eis ab Jerosolymis ne discederent, sed exspectarent promissionem Patris, quam audistis per os meum. Et paulo post : Accipietis virtutem supervenientis Spiritus Sancti in vos, et eritis mihi testes.

℟. Felix namque es, sacra Virgo Maria, et omni laude dignissima : * Quia ex te ortus est sol justitiæ, Christus Deus noster. Alleluia.

Homélie du vénérable Bède Prêtre.

Sur l'Évangile de saint Luc, livre 6, *chap.* 23.

La promesse du Père est la grâce de l'Esprit-Saint, comme il est exposé plus au long dans l'Évangile de saint Jean, et plus brièvement dans ce passage de saint Luc : Pour vous, demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. C'est de cette force, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint, que parlait l'Ange lorsqu'il disait à Marie : La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. Et dans les Actes des Apôtres le même saint Luc rappelle clairement, par les paroles suivantes, la promesse de la vertu d'en haut et la recommandation de se retirer dans la ville : Il leur commanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, que vous avez, leur dit-il, entendue de ma bouche. Et un peu plus loin : Vous recevrez la force du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage.

℟. Vous êtes bienheureuse et digne de toute louange, sainte Vierge Marie : * Car de vous est sorti le soleil de justice, Jésus-Christ notre Dieu.

℣. Ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu; sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tui sancti recessus in Cœnaculo commemorationem. Quia ex te ortus est sol justitiæ.

Lectio VIII.

Vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto. In civitate quippe considemus, si intra mentium nostrarum nos claustra constringimus, ne loquendo exterius evagemur, ut cum divina virtute perfecte induimur, tum quasi a nobismetipsis foras etiam alios instruentes exeamus. Eduxit autem eos foras in Bethaniam. Et factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cælum. Et ipsi adorantes in loco ubi steterunt novissime pedes ejus, confestim Jerosolymam redeunt; quia ibi promissionem Patris, quam audiere per os Domini, sunt exspectare præcepti. ¶ Et nos igitur discipulorum exemplo post celebrata Jerosolymis, hoc est in visione pacis, dominicæ passionis et resurrectionis

Alleluia. ℣. Priez pour le peuple, intervenez pour le clergé, intercédez pour les femmes consacrées à Dieu; qu'ils éprouvent votre assistance, tous ceux qui célèbrent la mémoire de votre sainte retraite au Cénacle. Car de vous est sorti le soleil de justice.

Leçon VIII.

Pour vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. Nous demeurons véritablement dans la ville, si nous nous renfermons dans la clôture de notre âme sans nous égarer au dehors en de vaines conversations; afin que, parfaitement revêtus de la vertu divine, nous sortions ensuite de nous-mêmes pour instruire les autres. Jésus les mena donc jusqu'à Béthanie; là il les bénit, et, pendant qu'il les bénissait, il s'éloigna et fut enlevé au ciel. Pour eux, l'ayant adoré au lieu où ses pieds avaient reposé une dernière fois, ils retournèrent aussitôt à Jérusalem pour y attendre, comme il leur avait été prescrit, l'accomplissement de la promesse du Père, qu'ils avaient entendue de la bouche de leur Maître. ¶ Nous aussi, à l'exemple des disciples, après avoir célébré dans Jérusalem,

solemnia, Bethaniæ mox arva, Christo duce, petamus, ut cum mente quieta, et ab omni discordiarum turbine jam pacata, carnis ejus et sanguinis sacramentis imbuamur.

c'est-à-dire dans la vision de paix, les solennités de la passion et de la résurrection du Seigneur, hâtons-nous de gagner la campagne de Béthanie sous la conduite de Jésus-Christ notre chef : afin que, l'âme tranquille et pacifiée de toute agitation, nous soyons rassasiés du sacrement de son corps et de son sang.

℟. Regressi Jerosolymam, introierunt discipuli in Cœnaculum * Cum Maria Matre Jesu. Alleluia. ℣. Et erant unanimiter perseverantes in oratione, et fractione panis. Cum Maria. Gloria Patri. Cum Maria.

℟. Les disciples étant retournés à Jérusalem, entrèrent dans le Cénacle * Avec Marie Mère de Jésus. Alleluia. ℣. Et ils persévéraient unanimement dans l'oraison et dans la fraction du pain. Avec Marie. Gloire au Père. Avec Marie.

Lectio IX. de Hom. Dom. infra Oct. Ascens. Extra diem Festi, Lectio VIII. dividatur juxta signum ¶.

Leçon IX de l'Homélie du Dimanche. Hors le jour de la Fête, la Leçon VIII est divisée selon le signe ¶.

Te Deum laudamus.

Te Deum laudamus.

AD LAUDES

ET PER HORAS

Ant. 1. Et convescens, * præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed exspectarent promissionem Patris. Alleluia.

2. Et regressi * Jerosolymam, introierunt in Cœnaculum cum Maria Matre Jesu. Alleluia.

A LAUDES

ET AUX HEURES

Ant. 1. Et mangeant avec eux, il leur commanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père. Alleluia.

2. Et étant retournés à Jérusalem, ils entrèrent dans le Cénacle avec Marie Mère de Jésus. Alleluia.

3. Erant autem * unanimiter perseverantes in oratione, et fractione panis. Alleluia.

4. Benedicta tu * a Domino præ omnibus mulieribus super terram. Alleluia.

5. Venite filii, * audite me, timorem Domini docebo vos. Alleluia.

Capitulum. *Eccli.* 24.

In omnibus requiem quæsivi, et in hereditate Domini morabor. Tunc præcepit, et dixit mihi Creator omnium : et qui creavit me, requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hereditare, et in electis meis mitte radices.

Hymnus O gloriosa virginum, *ut in Festis B. Mariæ Virginis.*

℣. Erant omnes unanimiter perseverantes in oratione. Alleluia.

℟. Cum Maria Matre Jesu. Alleluia.

Ad Bened. Ant. Et cum manerent * in Cœnaculo, ut exspectarent promissionem Patris, erant omnes cum Maria laudantes Deum, et benedicentes Dominum. Alleluia.

3. Ils persévéraient unanimement dans l'oraison et dans la fraction du pain. Alleluia.

4. Vous êtes bénie du Seigneur au-dessus de toutes les femmes de la terre. Alleluia.

5. Venez, mes enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur. Alleluia.

Capitule. *Eccli.* 24.

J'ai cherché partout le repos, et je demeurerai dans l'héritage du Seigneur. Alors le Créateur de l'univers m'a parlé, et m'a fait connaître sa volonté ; celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle, et il m'a dit : Habitez dans Jacob, qu'Israël soit votre héritage, et prenez racine en mes élus.

Hymne O gloriosa virginum, *comme aux Fêtes de la Bienheureuse Vierge Marie.*

℣. Tous persévéraient unanimement dans l'oraison. Alleluia.

℟. Avec Marie Mère de Jésus. Alleluia.

A Benedictus. Ant. Pendant qu'ils demeuraient dans le Cénacle pour attendre la promesse du Père, ils étaient tous avec Marie, louant et bénissant le Seigneur. Alleluia.

ORATIO.

Deus, qui beatam Mariam semper Virginem Matrem tuam in Cœnaculi solitudine cum discipulis orantem Sancti Spiritus donis cumulasti : fac nos, quæsumus, cordis recessum diligere; ut sic rectius orantes Spiritus Sancti gratiis repleri mereamur. Qui vivis et regnas... in unitate ejusdem Spiritus Sancti.

Commemoratio Dominicæ infra Octavam Ascensionis.

AD PRIMAM

In ℟. *br. dicitur* ℣. Qui natus es de Maria Virgine.

AD TERTIAM

Capitulum In omnibus, *ut ad Laudes.*

℟. *br.* Præcepit Dominus ab Jerosolymis ne discederent, * Alleluia, alleluia. Præcepit Dominus. ℣. Sed exspectarent promissionem Patris. Alleluia, alleluia. Gloria Patri. Præcepit Dominus.

℣. Accipietis virtutem Spiritus Sancti in vos. Alleluia.

ORAISON.

O Dieu, qui avez comblé des dons de l'Esprit-Saint la bienheureuse Marie toujours Vierge votre Mère, lorsqu'elle priait avec les disciples dans la solitude du Cénacle : faites-nous aimer, nous vous en supplions, la retraite du cœur, afin que, priant mieux ainsi recueillis, nous méritions d'être remplis des grâces de l'Esprit-Saint. O vous qui, étant Dieu, vivez et régnez... en l'unité du même Saint-Esprit.

Mémoire du Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

A PRIME

Au ℟. *br. on dit le* ℣. Vous qui êtes né de la Vierge Marie.

A TIERCE

Capitule In omnibus, *comme à Laudes.*

℟. *br.* Le Seigneur leur commanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, * Alleluia, alleluia. Le Seigneur leur commanda. ℣. Mais d'attendre la promesse du Père. Alleluia, alleluia. Gloire au Père. Le Seigneur leur commanda.

℣. Vous recevrez la force du Saint-Esprit qui descendra sur vous. Alleluia.

℟. Et eritis mihi testes in Jerusalem. Alleluia.

℟. Et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem. Alleluia.

AD SEXTAM

Capitulum. *Eccli.* 24.

Et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei hereditas illius, et in plenitudine sanctorum detentio mea.

A SEXTE

Capitule. *Eccli.* 24.

J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré, dont l'héritage est la part de mon Dieu ; et j'ai fixé ma demeure dans l'assemblée de tous les saints.

℟. *br.* Accipietis virtutem Spiritus Sancti in vos, * Alleluia, alleluia. Accipietis virtutem. ℣. Et eritis mihi testes in Jerusalem. Alleluia, alleluia. Gloria Patri. Accipietis virtutem.

℟. *br.* Vous recevrez la force du Saint-Esprit qui descendra sur vous, * Alleluia, alleluia. Vous recevrez la force. ℣. Et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem. Alleluia, alleluia. Gloire au Père. Vous recevrez la force.

℣. Loquebantur Apostoli cum fiducia verbum Dei. Alleluia.

℟. Testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri. Alleluia.

℣. Les Apôtres annonçaient avec confiance la parole de Dieu. Alleluia.

℟. Ils rendaient témoignage à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Alleluia.

AD NONAM

Capitulum. *Prov.* 9.

Sapientia ædificavit sibi domum, excidit columnas septem. Immolavit victimas suas, miscuit vinum, et proposuit mensam suam. Misit ancillas suas ut vocarent ad arcem, et ad mœnia civitatis.

A NONE

Capitule. *Prov.* 9.

La Sagesse s'est bâti une maison, elle a taillé sept colonnes. Elle a immolé ses victimes, préparé le vin et dressé la table. Elle a envoyé ses servantes à la forteresse et aux murailles de la ville pour appeler les conviés.

℟. *br.* Loquebantur Apostoli cum fiducia verbum Dei, * Alleluia. alleluia. Loquebantur Apostoli. ℣. Testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri. Alleluia, alleluia. Gloria Patri. Loquebantur Apostoli.

℣. Erant omnes unanimiter perseverantes in oratione. Alleluia.

℟. Cum Maria Matre Jesu. Alleluia.

IN II. VESPERIS

Omnia ut in I. Vesperis, præter sequentia.

℣. Erant omnes unanimiter perseverantes in oratione. Alleluia.

℟. Cum Maria Matre Jesu. Alleluia.

Ad Magnificat. Ant. Sancta Maria, * succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu; sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tui sancti recessus in Cœnaculo commemorationem. Alleluia.

Commemoratio Dominicæ infra Octavam Ascensionis.

℟. *br.* Les Apôtres annonçaient avec confiance la parole de Dieu, * Alleluia, alleluia. Les Apôtres annonçaient. ℣. Ils rendaient témoignage à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Alleluia, alleluia. Gloire au Père. Les Apôtres annonçaient.

℣. Tous persévéraient unanimement dans l'oraison. Alleluia.

℟. Avec Marie Mère de Jésus. Alleluia.

AUX IIes VÊPRES

Tout comme aux Ires Vêpres, excepté ce qui suit :

℣. Tous persévéraient unanimement dans l'oraison. Alleluia.

℟. Avec Marie Mère de Jésus. Alleluia.

A Magnificat. Ant. Sainte Marie, secourez les malheureux, aidez les pusillanimes, relevez les faibles, priez pour le peuple, intervenez pour le clergé, intercédez pour les femmes consacrées à Dieu; qu'ils éprouvent votre assistance, tous ceux qui célèbrent la mémoire de votre sainte retraite au Cénacle. Alleluia.

Mémoire du Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

AD MISSAM

INTROITUS. *Act.* I.

Omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, et Maria Matre Jesu. Alleluia, alleluia.

Ps. 5. Intende voci orationis meæ, Rex meus et Deus meus : quoniam ad te orabo Domine, mane exaudies vocem meam.

℣. Gloria Patri.

ORATIO.

Deus, qui beatam Mariam semper Virginem Matrem tuam in Cœnaculi solitudine cum discipulis orantem Sancti Spiritus donis cumulasti : fac nos, quæsumus, cordis recessum diligere; ut sic rectius orantes Spiritus Sancti gratiis repleri mereamur. Qui vivis et regnas... in unitate ejusdem Spiritus Sancti.

Commemoratio Dominicæ infra Octavam Ascensionis.

A LA MESSE

INTROÏT. *Act.* I.

Tous persévéraient unanimement dans l'oraison, avec les femmes et Marie Mère de Jésus. Alleluia, alleluia.

Ps. 5. Soyez attentif à la voix de ma prière, ô mon Roi et mon Dieu ; car c'est vous que je prierai, Seigneur, et dès le matin vous entendrez ma voix.

℣. Gloire au Père.

ORAISON.

O Dieu, qui avez comblé des dons de l'Esprit-Saint la bienheureuse Marie toujours Vierge votre Mère, lorsqu'elle priait avec les disciples dans la solitude du Cénacle : faites-nous aimer, nous vous en supplions, la retraite du cœur, afin que, priant mieux ainsi recueillis, nous méritions d'être remplis des grâces de l'Esprit-Saint. O vous qui, étant Dieu, vivez et régnez... en l'unité du même Saint-Esprit.

Mémoire du Dimanche dans l'Octave de l'Ascension.

Lectio Actuum Apostolorum. *Act.* I.

In diebus illis : Qui convenerant, interrogabant Jesum, dicentes : Domine si in tempore hoc restitues regnum Israel ? Dixit autem eis : Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate : sed accipietis virtutem supervenientis Spiritus Sancti in vos, et eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæa, et Samaria, et usque ad ultimum terræ. Et cum hæc dixisset, videntibus illis, elevatus est : et nubes suscepit eum ab oculis eorum. Cumque intuerentur in cælum euntem illum, ecce duo viri adstiterunt juxta illos in vestibus albis, qui et dixerunt : Viri Galilæi, quid statis adspicientes in cælum ? Hic Jesus qui assumptus est a vobis in cælum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cælum. Tunc reversi sunt Jerosolymam a monte, qui vocatur Oliveti, qui est juxta Jerusalem, sabbati habens iter. Et cum introissent in Cœnaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus et Joannes, Jacobus et Andreas, Philippus et Thomas,

Lecture des Actes des Apôtres. *Act.* I.

En ces jours-là, ceux qui se trouvaient présents demandèrent à Jésus : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ? Et il leur dit : Ce n'est pas à vous de connaître les temps et les moments que le Père a réservés à son pouvoir. Mais vous recevrez la force du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. Et après qu'il eut dit ces paroles, ils le virent s'élever, et une nuée le déroba à leurs yeux. Et comme ils le regardaient monter au ciel, voici que deux hommes vêtus de blanc se présentèrent à eux et leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus qui en vous quittant s'est élevé dans le ciel, reviendra de la même manière que vous l'avez vu monter. Ils partirent ensuite de la montagne appelée des Oliviers, qui est éloignée de Jérusalem de l'espace de chemin qu'on peut faire le jour du sabbat, et ils retournèrent à Jérusalem. Lorsqu'ils furent entrés, ils montèrent dans le Cénacle, où demeuraient Pierre

Bartholomæus et Matthæus, Jacobus Alphæi, et Simon Zelotes, et Judas Jacobi. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, et Maria Matre Jesu.

Alleluia, alleluia.

℣. *Eccli.* 24. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris : ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei. Alleluia.

℣. *Lucæ* 1. Ave Maria, gratia plena : Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus. Alleluia.

In Missis votivis extra Tempus Paschale.

GRADUALE.

Ps. 44. Omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus, in fimbriis aureis, circumamicta varietatibus : adducentur Regi virgines post eam : proximæ ejus afferentur tibi.

℣. *Judith* 15. Quia fecisti viriliter, et confortatum est

et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques fils d'Alphée, Simon le Zélé et Jude frère de Jacques. Tous persévéraient unanimement dans l'oraison, avec les femmes et Marie Mère de Jésus.

Alleluia, alleluia.

℣. *Eccli.* 24. Comme la vigne, j'ai produit des fruits d'une agréable odeur ; je suis la mère du pur amour, de la crainte, de la science et de l'espérance sainte. Alleluia.

℣. *S. Luc* 1. Je vous salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Alleluia.

Aux Messes votives hors le Temps Pascal.

GRADUEL.

Ps. 44. Toute la gloire de la fille du Roi est au dedans, au milieu des franges d'or et des divers ornements dont elle est environnée; à sa suite, des vierges seront amenées au Roi; ses proches vous seront présentées.

℣. *Judith* 15. Parce que vous avez agi avec un courage viril

cor tuum, ideo et manus Domini confortavit te, et eris benedicta in æternum:

Alleluia, alleluia.

℣. *Cant.* 2. Sub umbra illius quem desideraveram sedi : et fructus ejus dulcis gutturi meo. Alleluia.

Post Septuagesimam, omissis Alleluia, *et Versu sequenti, dicitur :*

TRACTUS.

Isaiæ 51. Ponet Dominus desertum quasi delicias, et solitudinem quasi hortum Domini : gaudium et lætitia invenietur in ea, gratiarum actio et vox laudis.

℣. Beata Dei Genitrix Maria, Virgo perpetua, templum Domini, sacrarium Spiritus Sancti.

℣. *Cant.* 4. Hortus conclusus, soror mea, hortus conclusus, fons signatus : emissiones tuæ paradisus, o Maria.

✠ Sequentia sancti Evangelii secundum Lucam.

Lucæ 24.

In illo tempore : Dixit

et que votre cœur s'est affermi, la main du Seigneur vous a fortifiée, et vous serez bénie éternellement.

Alleluia, alleluia.

℣. *Cant.* 2. Je me suis reposée à l'ombre de celui que j'avais désiré; et son fruit est doux à ma bouche. Alleluia.

Après la Septuagésime, on omet les Alleluia *et le Verset qui les suit, et on dit le Trait suivant :*

TRAIT.

Isaïe 51. Le Seigneur changera le désert en un lieu de délices, et la solitude en un jardin du Seigneur. On y trouvera la joie et l'allégresse, l'action de grâces et la voix de la louange.

℣. Bienheureuse Marie Mère de Dieu, toujours Vierge, temple du Seigneur, sanctuaire de l'Esprit-Saint.

℣. *Cant.* 4. Vous êtes un jardin fermé, ô ma sœur, vous êtes un jardin fermé, une fontaine scellée; vous répandez le parfum du paradis, ô Marie.

✠ La suite du saint Évangile selon saint Luc.

S. Luc 24.

En ce temps-là, Jésus dit à

Jesus discipulis suis : Ego mitto promissum Patris mei in vos. Vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto. Eduxit autem eos foras in Bethaniam : et elevatis manibus suis benedixit eis. Et factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cælum. Et ipsi adorantes regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno : et erant semper in templo, laudantes, et benedicentes Deum. Amen.

Credo.

OFFERTORIUM. *Lucæ* 2.

Maria conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Alleluia.

SECRETA.

Hæc sacra, Domine, tibi in honorem beatæ Mariæ Virginis Matris tuæ litantes, humiliter petimus : ut sicut ipsa verba tua sancta in corde suo sollicite servavit, nobis quoque ejus intercessione concedas, ita in lege tua assidue meditari, ut fidelius opere implere eam valeamus. Qui vivis et regnas.

ses disciples : Je vais vous envoyer le don de mon Père, qui vous a été promis. Pour vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. Ensuite il les mena dehors jusqu'à Béthanie; et levant les mains, il les bénit; et, en les bénissant, il se sépara d'eux et fut enlevé au ciel. Les disciples, l'ayant adoré, retournèrent à Jérusalem remplis d'une grande joie; et ils étaient sans cesse dans le temple, louant et bénissant Dieu. Amen.

Credo.

OFFERTOIRE. *S. Luc* 2.

Marie conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur. Alleluia.

SECRÈTE.

Vous offrant, Seigneur, ces dons sacrés en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie votre Mère, nous vous demandons humblement que, de même qu'elle a conservé avec soin vos saintes paroles dans son cœur, ainsi vous nous accordiez, par son intercession, la grâce de méditer assidûment votre loi, afin de l'accomplir plus fidèlement en nos œuvres. O vous qui, étant Dieu, vivez et régnez.

Commemoratio Dominicæ.

Præfatio de beata Maria. Et te in Festivitate. *In Missis votivis :* Et te in Veneratione.

COMMUNIO. *Lucæ* 1.

Magnificat anima mea Dominum : et exsultavit spiritus meus in Deo salutari meo. Alleluia.

POSTCOMMUNIO.

Deus, qui fideles tuos in Cœnaculi recessu cum Maria Matre tua sacratissima perseverantes et unanimes in oratione effecisti : præsta, quæsumus; ut his quoque donis ornati et a sæculi strepitu segregati, tibi soli in caritate perfecta vivamus. Qui vivis et regnas.

Commemoratio Dominicæ, et ejusdem Evangelium in fine Missæ.

Mémoire du Dimanche.

Préface de la B. Vierge Marie. Et te in Festivitate. *Aux Messes votives :* Et te in Veneratione.

COMMUNION. *S. Luc* 1.

Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. Alleluia.

POSTCOMMUNION.

O Dieu, qui, dans la retraite du Cénacle, avez rendu vos fidèles persévérants et unanimes dans l'oraison avec Marie votre très sainte Mère : faites, nous vous en prions, qu'enrichis de dons semblables et séparés du tumulte du monde, nous vivions à vous seul dans la charité parfaite. O vous qui, étant Dieu, vivez et régnez.

Mémoire du Dimanche, dont on lit l'Évangile à la fin de la Messe.

INDULGENCES

A la très humble prière de la Supérieure générale de la Société de Notre-Dame du Cénacle, Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII a daigné accorder avec bonté :

1° *Une Indulgence plénière* à tous ceux qui entendent dévotement dans les églises ou chapelles de la Société la Messe propre de la bienheureuse Vierge Marie au Cénacle, célébrée soit lè jour de la Fête (dimanche dans l'Octave de l'Ascension de Notre-Seigneur), soit un samedi de chaque mois, par privilège, sous le rite votif : pourvu que, vraiment pénitents et s'étant confessés, ils reçoivent à ladite Messe le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie;

2° Aux religieuses et à tous ceux qui participent d'une manière spéciale aux biens spirituels de la Société, *une Indulgence de sept ans et de sept quarantaines*, lorsqu'ils récitent dévotement et en entier l'Office propre de la bienheureuse Vierge Marie au Cénacle ; *une Indulgence de cent jours*, lorsqu'ils en récitent seulement une partie ; enfin, chaque mois, *une Indulgence plénière*, lorsque, ayant récité ledit Office quinze fois durant le mois, ils s'approchent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

(*Rescrit de la S. C. des Indulg. du* 11 *février* 1888.)

PRIÈRES

PRIÈRE A NOTRE-DAME DU CÉNACLE

Sanctissima Virgo de Cœnaculo, mater nostra, immaculata Maria, impetra nobis, humiliter deprecamur, Spiritus Sancti dona : ut in caritate viventes et in oratione unanimiter perseverantes, duce te et magistra, ad majorem Dei gloriam, exemplo et opere animarum saluti adlaborare, et ad vitam ingredi mereamur æternam.

O Vierge très sainte du Cénacle, notre mère, Marie immaculée, nous vous en supplions humblement, obtenez-nous les dons du Saint-Esprit, afin que, vivant dans la charité et persévérant unanimement dans la prière, et vous ayant pour conductrice et pour maîtresse, nous méritions, à la plus grande gloire de Dieu, de travailler au salut des âmes par nos exemples et par nos œuvres, et de parvenir ainsi à la vie éternelle.

Adsis propitia, Nostra Domina de Cœnaculo, in præsenti necessitate, et tua nos virtute succurre, ut eam quam enixe rogamus gratiam, omnipotens et misericors Deus tuis precibus indulgere dignetur. Amen.

O Notre-Dame du Cénacle, soyez-nous propice dans la nécessité qui nous presse, et venez à notre aide, afin que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux daigne nous accorder, par vos prières, la grâce que nous sollicitons instamment. Ainsi soit-il.

Invocatio. Nostra Domina de Cœnaculo, ora pro nobis.

Invocation. Notre-Dame du Cénacle, priez pour nous.

300 *jours d'Indulgence pour la* prière *et* 100 *jours pour l'*invocation, *si on les récite dans les maisons de la Société de Notre-Dame du Cénacle ;* 100 *jours pour la* prière *et* 50 *jours pour l'*invocation, *si on les récite hors de ces maisons.*

(*Léon XIII, Rescrits de la S. C. des Indulg. du* 17 *avril et du* 4 *juin* 1888, *et du* 14 *décembre* 1889.)

PRIÈRE A LA TRÈS SAINTE TRINITE

Composée par la Servante de Dieu Marie-Victoire-Thérèse Couderc

Puissance du Père, communiquez-vous à ma faiblesse, et relevez-la de sa trop grande misère.

Sagesse du Fils, présidez à toutes mes pensées, paroles et actions.

Amour de l'Esprit-Saint, soyez le principe de toutes les opérations de mon âme, afin qu'elles soient toutes conformes au bon plaisir divin.

(200 *jours d'Indulgence. — Léon XIII, Rescrit de la S. C. des Indulg. du* 15 *mars* 1890.)

AUTRE PRIÈRE DE LA SERVANTE DE DIEU

Seigneur Jésus, je m'unis à votre sacrifice perpétuel, incessant, universel. Je m'offre à vous pour tous les jours de ma vie et pour chaque instant du jour, selon votre très sainte et très adorable volonté. Vous avez été la victime de mon salut, je veux être la victime de votre amour. Agréez mon désir, acceptez mon offrande, exaucez ma prière : que je vive d'amour, que je meure d'amour, et que le dernier battement de mon cœur soit un acte du plus parfait amour.

TABLE DES MATIÈRES

Lettres épiscopales	I
Avant-propos	5
I. — La Jeunesse des Fondateurs	9
II. — La Fondation	25
III. — L'Épreuve	65
IV. — L'Essor	99
V. — L'Institut	125
VI. — Le Modèle	145
VII. — La Victime	183
Appendice	215

FIN

